

# CORRESPONDANCE

de saint Michel Garicoïts

(huitième période 1861-1863)

## DERNIÈRES ORIENTATIONS

De 1861 à 1863, saint Michel écrit ses dernières lettres. Elles sont nombreuses, car on les a conservées comme son testament spirituel.

Beaucoup sont dictées par les circonstances ordinaires : souhaits, nouvelles, invitations, remerciements, excuses, envoi de sa photographie, affaires d'argent ou de police.<sup>1</sup> S'il s'agit d'une vocation qui germe ou d'une autre qui s'étiole, d'un prêtre à défendre ou à orienter, d'un monastère à réformer ou d'un état mystique à examiner,<sup>2</sup> le ton s'élève très vite. Il écrit déjà avec le pressentiment de sa mort prochaine, et sa parole exprime sa pensée suprême.

On le sent dans sa correspondance avec les Filles de la Croix. L'aumônier d'Igon reste « le bon M. Garicoïts », s'exprimant volontiers *en basque* avec les basquaises,<sup>3</sup> donnant des nouvelles de la famille et de lui-même et sollicitant un service.<sup>4</sup> La bonté va avec le zèle, lui permet de signifier à une postulante qu'il est temps d'entrer au couvent ; quand on a dû s'en éloigner pour des solides raisons, elle lui inspire les mots qui consolent.<sup>5</sup> A toutes ces religieuses, en leur rappelant le bonheur de leur vocation,<sup>6</sup> il montre la voie de la sainteté et les y entraîne hardiment.<sup>7</sup> Arrière les scrupules qui font tituber,<sup>8</sup> pas de craintes jansénistes<sup>9</sup> qui brisent l'élan : « *Il faut absolument dilater votre cœur... Laissez-vous doucement tomber entre les bras secourables de votre Père...* »<sup>10</sup> La vie spirituelle ne se développe que dans un climat de confiance et d'abandon à Dieu : « *Ne pas vous livrer aux œuvres - où l'on s'emploie - vous y prêter seulement* »,<sup>11</sup> afin, « *n'étant en peine de rien, de vous livrer à Notre-Seigneur Jésus-Christ* »,<sup>12</sup> dans un mouvement d'union à Dieu,<sup>13</sup> un effort d'obéissance et de conformité au vouloir divin,<sup>14</sup> dans l'amour et la charité.<sup>15</sup>

Cette tonalité spirituelle s'accroît dans sa correspondance avec ses disciples, les membres de la Société du Sacré-Cœur. Elle comprend de simples billets d'information : succès scolaires, arrivée des Jésuites à Pau, état des résidences, apparition de Notre-Dame de Lourdes ;<sup>16</sup> des actes d'autorités aussi : obédiences, organisation des œuvres, choix des collaborateurs, enquêtes ;<sup>17</sup> il s'y glisse un projet de règlement pour aumônier.<sup>18</sup>

Cependant, jusque dans les lettres d'affaires, un mot, une considération traverse la page comme un éclair. Le fondateur de Bétharram laisse éclater son âme. Mais c'est en des lettres entières, et longuement, qu'il adresse à l'élite, qui s'est rangée sous son étendard ; fermement, en vertu de leur vocation et de leur profession, le saint leur parle de sainteté. Si quelqu'un fléchit un instant, il le rappelle à l'ordre,<sup>19</sup> le supplie « *de n'avoir rien de caché, pas même son cœur* »,<sup>20</sup> l'oriente<sup>21</sup> et le redresse : « *Défaites-vous de tous ces riens !* »<sup>22</sup> A tous, il enseigne l'anéantissement de soi, il propose de « *faire le vide du créé* »,<sup>23</sup> pour mieux établir et resserrer l'union avec le Christ,<sup>24</sup> avec l'Esprit-Saint,<sup>25</sup> par le règne de la loi d'amour<sup>26</sup> et d'obéissance.<sup>27</sup> Nul d'entre-eux n'ose rien refuser à ce père, qui a donné son cœur à ses enfants : « *Vous direz à tous les nôtres combien je les aime !...* »<sup>28</sup>

304. - A Mgr Lacroix,<sup>29</sup> Evêque de Bayonne.

Copie dont le dernier chiffre de la date a disparu.

186...

Monseigneur,

J'apprends avec une vive peine que M. X...<sup>30</sup> a écrit à Votre Grandeur pour lui demander l'autorisation de sortir de la communauté. Je crois de mon devoir de dire à Votre Grandeur qu'à mon avis ce jeune homme s'égaré visiblement. Il est sous l'influence de Satan transformé en Ange de lumière. J'ai fait tout ce que j'ai pu pour le retenir, mais inutilement. Peut-être que Votre Grandeur sera plus heureuse et qu'elle trouvera dans sa charité paternelle les moyens de porter lumière et conversion à cette âme dévoyée. Elle avait fait concevoir de si belles espérances!

Il est en ce moment aux eaux thermales où je lui ai permis d'aller après m'être entendu avec le médecin... Que Dieu lui soit en aide!

J'ai l'honneur d'être, avec le plus grand respect, Monseigneur, de Votre Grandeur le très humble et très obéissant serviteur.

Garicoïts, Ptre.

305. - A M. Jean Casau,<sup>31</sup> Aumônier de Notre-Dame du Refuge.

Copie dont le texte est dans *Pensées*, p. 492.

[1861.]

.....

Rendre au couvent tous les services convenables, en vrai auxiliaire de la Supérieure, rien que cela, dans le but d'être, par cela même, auxiliaire de Dieu, entièrement au service de cette pensée, impassible à tout ce qui pourrait se dire ou se passer de contraire à ceci, surtout officieusement ou autrement, même officiellement, avant d'avoir éclairé qui de droit.

.....

306. - A M. Jean Pédebéarn.<sup>32</sup>

Autographe de Bétharram, minute inachevée.

[Début de 1861.]

.....

On m'a appris, il y a qq. jours de votre part que nous n'avions plus à compter sur vous relativement à nos projets à réaliser sur la propriété Mateu.<sup>33</sup> J'adore une seconde fois la Providence dans un changement si subit, que j'accepte, mais que je ne comprends pas.

Ceci m'offre l'occasion de renouveler toute ma reconnaissance pour les services passés, qui vous assurent à jamais une place insigne parmi nos bienfaiteurs. Mais en même temps je demande la permission de vous faire une prière. Je voudrais que vous eussiez l'extrême bonté de me faire savoir ma position respective; de me faire connaître ce que je vous dois, afin que je puisse, en cas de mort,<sup>34</sup> avoir sur ce point ma conscience en règle.

Je vous renouvelle, mon cher ami, l'assurance de mes sentiments les plus sincères et les plus dévoués de gratitude et d'amitié en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

.....

Garicoïts, Ptre.

307. - A M. Dominique Guilhas.<sup>35</sup>

Copie inédite.

[Vers janvier 1861.]

.....

D'où vient que la même règle, les mêmes efforts consciencieux et constants n'aient pas les mêmes résultats? Tout me porte à penser que vous ne vous entendez pas avec M. Barbé<sup>36</sup> comme avec M. Serres.<sup>37</sup> Que faire donc?

Voici ce que je vous recommande d'essayer. Exposez vos embarras à M. Barbé comme si c'était à M. Serres, après avoir mis en pratique les cinq premiers points du petit imprimé ci-joint ;<sup>38</sup> et croyez-moi, vous trouverez dans M. Barbé le même secours que dans M. Serres, et peut-être encore mieux.

Essayez toujours; rapportez-vous-en à moi. Vous n'aurez jamais lieu de vous en repentir ni devant Dieu, ni devant vos supérieurs. Et Dieu vous bénira, je n'en doute pas.

.....

308. - A Sœur Seraphia,<sup>39</sup> Fille de la Croix.

Copie inédite.

[Janvier 1861.]

Ma chère Sœur,

Par la grâce de Dieu, vous détestez ces choses-là; continuez toujours à en avoir horreur. Et puis dites avec raison : « Il n'y a pas de péché dans les rêves et les tentations ». En particulier dans le cas que vous m'exposer, il n'y a rien; vous n'avez pas besoin de vous en confesser. Continuez vos communions, et travaillez en paix à votre ouvre. Je me charge de tout.

Bonne année à toutes les chères Sœurs d'Arros ;<sup>40</sup> qu'elles prient pour nous.

Adieu, ma chère Sœur Séraphia, soyez toujours courageuse et toujours bonne; votre petite sœur<sup>41</sup> est contente; tout fait espérer qu'elle marchera à l'unisson de ses aînées<sup>42</sup> et que vous ferez toutes une vraie et sainte trinité.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

## 309. - Aux Religieux d'Amérique.

Copie publié par Bourdenne, *Vie et Lettres*, p. 350, avec ce titre : *Au supérieur d'une maison d'Amérique*, et dans *Pensées*, p. 370, sous ce titre : « *Aux Pères d'Amérique* ». Adressée sans doute au P. Didace Barbé, elle était destinée à tous comme une *Lettre circulaire*.

Dans cette page, particulièrement admirable, le saint nous montre combien nous sommes près de Dieu, sous l'action de Dieu, et quels futiles obstacles peuvent causer l'éloignement de Dieu.

Bétharram, le 4 janvier 1861.

.....

Je vous bénis tous au début de cette année et je prie Dieu de vous bénir lui-même. Je sais qu'il ne cesse de nous parler au fond de nos âmes, afin d'en prendre possession, de les éclairer, de les féconder, en les faisant vivre d'une vie divine. Je sais aussi qu'au fond de ces mêmes âmes, il y a comme une fermentation incessante, excitée, entretenue par la main créatrice, et qui demande, comme d'une distance infinie, du milieu des ténèbres de l'assoupissement et des bruits de tout genre à répondre, à s'abandonner aux divines poursuites de Dieu...

Pourquoi ces deux exigences ne se rencontrent-elles pas? Dès lors, tout serait dit, Dieu nous tiendrait lieu de tout et nous vivrions de sa vie! Pourquoi, étant si près l'une de l'autre constamment au fond intime de nos âmes, demeurent-elles dans un si grand éloignement? Le Prophète répond à cette question par ces

paroles: Nonne Deo subjecta erit anima mea? (Ps. LXI, 2.) Selon le texte hébreu<sup>43</sup>: Mon âme, sois en silence devant ton Dieu. Selon le latin: Ne seras-tu donc pas soumise à ton Dieu?

Puissions-nous, au commencement de cette année, avec la grâce de Dieu, imposer silence absolu autour de nous et en nous surtout, et aussitôt omnipotens sermo Dei veniet in nos et habitavit in nobis.<sup>44</sup> C'est ce que je souhaite à tous les nôtres d'Outre-mer, en les embrassant tendrement.

Tout à vous en N.S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

### 310. - A M. Eugène Peyret.<sup>45</sup>

Autographe de Bétharram, format moyen, deux pages de texte sur quatre, publié dans BOURDENNE, *Vie et Œuvre*, p. 125, et *Vie et Lettres*, p. 98.

F.V.D.

Bétharram, 10 J<sup>r</sup> 1861.

Mon cher ami,

J'ai été très sensible à votre lettre et aux sentiments que vous y exprimez, on le voit, ex abundantia cordis.<sup>46</sup> J'en bénis le Seigneur, qui a seul le secret de faire les vrais heureux, et je le prie de vous conserver toujours en si bonnes dispositions. Ces mots surtout: Je n'attends rien de moi, mais tout de Dieu, m'ont comblé de joie.<sup>47</sup>

Continuez, cher ami, à remplir les devoirs de votre position, et à vous dire servum inutile<sup>48</sup>, à faire en vous le vide du créé,<sup>49</sup> et tenez pour certain que Dieu vous remplira de ses dons et de lui-même, et que sa bonté et sa sagesse, qui vous ont conduit dans cette petite Société, vous feront avancer solidement dans son saint service, d'abord et surtout par cette loi d'amour et de charité qu'il a coutume de graver dans les cours, et puis très sûrement, par vos règles et vos Supérieurs.

Euge<sup>50</sup> donc! Pour votre sanctification et pour la sanctification de ceux qui vous verront, entendront et imiteront.

Tout à-vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

311. - A M. Honoré Taret.<sup>51</sup>

Copie dont le texte est dans BOURDENNE, *Vie et Œuvre*, p. 535.

[Après le 10 janvier 1861.]

.....

J'ai lu et relu votre lettre. Mais je vous avoue franchement que, plus j'y pense, moins je me l'explique. Le moyen de s'entendre et de marcher dans la lumière est de prier, et de votre côté, après vous être dépouillé sincèrement de tout ce qui passe, et n'ayant en vue que ce qui ne passe pas, de vous examiner et de me parler franchement.<sup>52</sup> Croyez-moi, vous trouverez du côté de Dieu et de mon côté toute sorte de paternité,<sup>53</sup> de sécurité et de bonheur. Dieu sait si je désire autre chose à tous ceux qui me sont confiés.

Aussi ai-je été comblé de joie en lisant ces mots, qui m'ont été adressés ces jours passés : Je sais que vous ne désirez rien tant que de savoir vos enfants heureux; je sais aussi que leur bonheur fait le vôtre. Eh bien! permettez-moi de vous dire que je suis vraiment heureux dans ma position de professeur et surtout dans cette petite Société du Sacré-Cœur ! Oh béni soit le jour où Dieu vous inspira de donner naissance à une telle ouvre! Et s'il est permis te juger par ce qu'on sent soi-même de ce que les autres éprouvent, que d'âmes sont venues chercher dans votre nouvelle famille la paix et le bonheur.<sup>54</sup>

Pourquoi donc n'en est-il pas de même de tous les autres?

En attendant votre réponse, je prierai Dieu d'une manière particulière, afin qu'il éclaire votre conduite.

.....

## 312. - A une Fille de la Croix.

Copie inédite.

L.S. N.-S. J.C.

Bétharram, le 17 janvier 1861.

Ma bonne Sœur,

1° Vous pouvez être tranquille sur ce qui vous est arrivé pendant la nuit; continuez vos confessions et communions comme si de rien n'était. Seulement continuez aussi à détester de tout votre cœur ce genre de plaisir, n'en tenant cependant aucun compte quand vous ne pourrez pas jurer que vous l'avez voulu librement. Tenez-vous en à ce qui a été décidé.

2° Quant à M. le Doyen,<sup>55</sup> vous pouvez et vous devez être parfaitement tranquille, dès que vous vous conduisez comme le veulent vos vénérés Supérieurs, toujours calme, bonne à votre affaire simplement. Faisons ce que nous devons, et

puis arrivera ce que le bon Dieu voudra! toujours heureuse devant Dieu et devant les hommes, et discrète avec les personnes du dehors.

Je souhaite une bonne, très heureuse année à toutes les Sœurs d'Accous, et me recommande à leurs bonnes prières. Je ne manque pas de les mettre sous la protection de Notre-Dame le mieux que je puis.

Tout à vous en N.S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

P.S. - Courage toujours!

### 313. - A une Supérieure des Filles de la Croix.

Autographe de Bétharram, sans signature.

[10 février 1861.]

Igon, ce dimanche de la Quinquagésime.

Ma bonne Sœur,

Toutes vos Sœurs, et vous à leur tête, vous êtes dispensées du jeûne,<sup>56</sup> souvenez-vous-en bien. Contentez-vous de redoubler de zèle pour bien remplir vos autres devoirs, pour être de bonnes Filles de la Croix. Vous offenseriez le bon Dieu, si vous jeûniez, parce que vous vous rendriez impropres à bien remplir vos devoirs d'état.

Ma bonne Sœur, je ne sais trop de quelles provisions de bonnes choses vous voulez me parler. Il est vrai que dans ce voyage<sup>57</sup> j'ai vu partout des Filles de la Croix, toutes simples, petites, soumises et unies entre elles; et vous pouvez le croire, ç'a été une grande consolation et édification,<sup>58</sup> et j'en conserverai longtemps le souvenir.

Tout à vous en N.-S. J.C.

.....

### 314. - A une Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram, papier bleu, trois pages de texte sur quatre, petit format.

Bétharram, le 12 Fer 1861.

Ma bonne Sœur,

Devant faire un voyage avec P. Mérigot<sup>59</sup> de Tarbes à Bayonne, Ustaritz, etc., etc.,<sup>60</sup> je me berçais dans l'espoir de vous aller voir dans cette occasion. Je m'informai même autour de moi, auprès de vos bons Supérieurs, pour savoir s'il n'y

aurait pas moyen de combiner mon projet de passer par J.<sup>61</sup> avec notre voyage d'Ustaritz; mais cela n'a pu se faire. Patience et en avant toujours!

Au retour, j'ai appris avec grand plaisir, par ma Sr St-Roger,<sup>62</sup> qu'en mon absence, elle a eu l'occasion de vous voir. Dieu soit béni! Je suis bien sûr que cette visite vous aura fait du bien.

Ce n'était rien; vous pouviez et vous deviez aller en avant, sans explications avec personne, comme si de rien n'était, vous contentant uniquement d'offrir au bon Dieu le sacrifice de ce je ne sais quoi de votre cœur : besoin, souffrance, tentation, n'importe, en disant au bon Maître: Mon Dieu, ayez pitié de moi, que je vous aime... Vous ne me suffiriez pas?

Oh! oui, surabondamment et à jamais!...

Voilà tout simplement ce qu'il faut toujours faire en pareille circonstance. Croyez-moi, le contraire me ferait rougir pour vous. Faut-il donc vous dire encore ce que révèlent ces espèces de bouderies, ces explications toujours inutiles, souvent impertinentes, etc., etc.? Tenez-vous-en donc à ce que je vous dis, tenez pour rien ces impressions; qu'il n'en paraisse rien, nulle part, d'aucune manière; qu'au contraire tout marche comme si de rien n'était, simplement, joyeusement.

Faites cela et vous vivrez heureuse, riche de mérite et d'édification devant Dieu et devant les hommes. Allons donc, courage! Certes la chose en vaut la peine.

Au reste, pour votre encouragement, je vous dirai que ma Sœur Saint-Roger m'a paru contente de vous; ce qui me prouve que vous m'avez prévenu et que vous avez commencé à pratiquer ce que je vous dis. Courage donc et persévérez.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

P.-S. - Veuillez ne pas m'oublier auprès de vos chères compagnes; bonne, heureuse année à toutes. Amen!

J'ouvre ma lettre pour ajouter quelques mots.

Tout en mettant en pratique ce que je vous ai recommandé envers Notre-Seigneur Jésus-Christ, vous vous conduirez envers votre prochain, Sœurs, enfants, etc., comme une religieuse digne, bonne, doit le faire, absolument comme si vous étiez sourde et aveugle par rapport à toutes ces choses, que le démon vous fait voir sous des couleurs toutes particulières et pleines d'artifices pour vous conquérir.

Car toutes ces impressions doivent lui être plutôt attribuées qu'à vous. Pour vous, je ne puis vous attribuer que la faiblesse d'en tenir quelque compte. Vous devez vous élever au-dessus de ce misérable fatras, confuse de le sentir, mais en ayant tellement horreur et espérant n'en être pas coupable, qu'en tout cas, vous vous borniez à faire ce que je vous ai dit plus haut: Mon Dieu, ayez pitié de moi... Vous ne me suffiriez pas!... Et puis autour de vous, d'un extérieur bon, édifiant, noble, riche, comme vous savez le faire, et bien mieux que cela, comme le Saint-Esprit vous apprendra à le faire.

Si vous ne pouvez pas toujours me lire, vous pouvez me deviner.

Courage donc! et soyez toujours digne de vous-même et de Celui qui vous aime tant. Oh! soyez-lui toujours fidèle!

### 315. - A M. Jean Florence.<sup>63</sup>

Autographe de Bétharram, une page de texte sur deux.

Mon cher ami,

L'acquéreur du jardin de Mathéou m'écrit la lettre ci-jointe.

Tâchez de prier votre bon père<sup>64</sup> de vouloir venir à son secours, en réalisant la somme dont il a besoin pour le paiement.<sup>65</sup> Je me charge de faire à votre bon père la rente de la somme qu'il voudra fournir.

Je ne m'attendais pas à ce contre-temps. En avant toujours! A la garde de Dieu!

Tout à vous de tout cœur.

Garicoïts, Ptre.

Ce 18 mars 1861.

### 316. - A Sœur Seraphia,<sup>66</sup> Fille de la Croix.

Copie, publié en partie dans BOURDENNE, *Vie et Œuvre*, p. 287.

Bétharram, ce 22 mars 1861.

Ma chère Sœur,

Ce matin,<sup>67</sup> j'étais à Igon. Nous avons fait la méditation sur ces paroles: La Mère de Jésus était debout au pied de la croix. Une telle mère..., mère d'un tel fils..., debout..., non découragée; au contraire, courageuse, soumise, contente d'être là au pied de la croix, à laquelle est si cruellement attaché son Fils bien-aimé; là, dans l'obscurité de la nuit, quoique en plein jour; elle, là, au milieu de toute cette canaille; elle, là, si soumise, si bonne pour les bourreaux de son Fils.

Nous ne pouvions pas nous lasser de contempler cette admirable Mère de Dieu et des hommes. Dans son extérieur, quelle modestie, quelle douceur, quel calme! Dans son intérieur sans doute, souffrance immense! mais sans aigreur, plainte, murmure, indignation batere phixic, zer nahi sendituric ere; oro ezti, caritatos eta sumisa<sup>68</sup> à la volonté de Dieu, heureuse de la volonté de Dieu, quoique cette volonté fut bien amère pour elle. Quelle Fille de la Croix! Haurra, çu içan bethi holakoa.<sup>69</sup>

La volonté de Dieu la rendait telle, si bonne Fille de la Croix. Apprenez de plus en plus à trouver dans la volonté de Dieu le même bonheur que Marie, falta gabe, haurra; bacindeki cer placer eguin dautan çure lettrac; berri on hanitz.<sup>70</sup>

Comme je bénis le Seigneur de vos bonnes résolutions et biens que vous en éprouvez déjà! Continuez à vous aider dans ce sens et Dieu vous aidera ;<sup>71</sup> il achèvera en vous ce qu'il a si bien commencé. Oui, il achèvera de vous perfectionner et de vous rendre heureuse, et soyez persuadée que par votre bonheur, vous ferez du bien à beaucoup de personnes, qui seront heureuses de votre bonheur: vous Supérieures, vos sœurs en religion et vos sœurs par la parenté,<sup>72</sup> ni ere eta ez guti. Courage beraz eta bethi aitzina.<sup>73</sup>

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

P.S. - J'ai reçu une lettre de Caraman<sup>74</sup> il y a quelque temps. Je ne sais trop si j'ai répondu. C'est que j'ai été si occupé pour préparer un renfort pour Buenos-Aires<sup>75</sup> que je ne sais trop où j'ai la tête. Sei igorri tit Casimir Cotiart bat ;<sup>76</sup> arras content partitu dira.<sup>77</sup> Priez et demandez à vos bonnes Supérieures et compagnes des prières pour ces chers voyageurs; çuetaco ere; adio haurra.<sup>78</sup>

### 317. - A un Prêtre du Sacré-Cœur.

Copie dont le texte est dans *Pensées*, p. 515.

[Avril 1861.]

.....

Tous les dons manuels, honoraires, etc., appartiennent à la Société et non point aux individus, et doivent être remis à qui de droit.

A l'avenir, soyez délicat là-dessus; et pour le passé, il est dans l'ordre que je connaisse ce que j'accorde. D'ailleurs, dans les visites surtout, il faudrait présenter ces objets, n'avoir rien de caché, pas même son Cœur. Euge donc! Efforcez-vous de devenir bien délicat et homme de poids, bien ferme et solide.

.....

### 318. - A M. le Chanoine Inchauspé.<sup>79</sup>

Autographe de Bétharram, petit format, deux pages écrites sur quatre, porte le cachet n° 5 ; l'enveloppe a cette adresse : *Monsieur l'abbé Inchauspé, chanoine honoraire, aumônier de l'Hospice de Bayonne.*

Igon, le 2 Avril 1861.

Mon cher ami,

Vous pouvez faire savoir au bon Père Fidèle<sup>80</sup> que bien volontiers nous recevrons son cher futur Frère, et nous l'emploierons, selon ses désirs aux travaux du jardin. Il peut nous arriver quand on le voudra.

L'autre jour, je passai chez vous; le portier de l'Hospice<sup>81</sup> me dit que vous étiez à Ustaritz.

Vous pouvez bien être persuadé que c'est avec le plus grand plaisir que j'ai appris votre parfait rétablissement. J'en ai béni le Seigneur de tout mon cœur, comme je lui demande que ce soit encore pour longtemps et pour sa plus grande gloire.

J'aime à penser que, pendant la belle saison, on vous enverra aux eaux pour achever de vous fortifier. En tout cas, venez passer quelques jours à Bétharram comme chez vous. Croyez que l'eau, l'air et surtout la Maîtresse de maison, N.-D., vous feront beaucoup de bien, et que vous nous ferez grand plaisir si vous voulez regarder Bétharram comme un chez vous. Je ne puis pas oublier qu'il n'a pas tenu à vous que vous ne soyez des nôtres.

Tout à vous de tout cœur.

Garicoïts, Ptre.

### 319. - A M. Pierre Barbé,<sup>82</sup> Supérieur du Collège Moncade.

Copie dont le texte a été publié dans *Pensées*, p. 490.

[3 avril 1861.]

.....

J'ai écrit à M. X...<sup>83</sup> deux mots, pour qu'il ait soin de se bien pénétrer de ce que la gravité, la piété et le respect pour les règles exigent d'un professeur et d'un religieux.

Je vous recommande de faire de ceci la matière de vos conférences du vendredi de cette année et celle de tous vos autres entretiens spirituels, soit publics, soit particuliers avec les nôtres pendant cette année. Recommandez ceci aux directeurs: respect, sérieux, piété et pratique des règles; et vous-même tenez la main à ce que la règle soit observée par rapport aux exercices spirituels d'abord, et puis par rapport aux vœux et autres points essentiels aux professeurs et aux religieux; v. g.: interdisez toute communication particulière en chambre, etc., toute privauté, mignardise.

Ce qu'on exige avec tant de force des élèves, il faut en donner l'exemple soi-même.

.....

320. - A M. Jean Ducasse.<sup>84</sup>

Autographe de Bétharram, petit format, deux pages de texte sur quatre avec cachet n° 2.

Bétharram, le 3 avril 1861.

Mon cher ami,

Vous ne devez pas être embarrassé. Lorsque M. Barbé<sup>85</sup> ne pourra pas entendre ses pénitentes, vous pouvez entendre celles qui s'adresseront à vous ou que ces bonnes Dames<sup>86</sup> vous adresseront. Si elles veulent appeler quelque autre confesseur, laissez-les parfaitement libres. Bornez-vous, là-dessus, à vous prêter à leurs désirs, charitablement et après en avoir conféré avec M. Barbé.

Je n'ai pu prendre sur l'école un parti sans avoir parlé à Mgr. S. G. m'a dit de laisser les choses comme elles sont. Comme je le prévoyais, Elle veut que nous nous bornions au collège, à l'école gratuite. L'on verra plus tard. Il est probable que Sa Grandeur ne consentira plus à aucune école payante en bas. Voilà du moins ce que j'ai cru voir. L'école gratuite et la congrégation,<sup>87</sup> voilà ce qui est populaire et qui peut faire un grand bien, si cette tâche est bien remplie. Il ne faut songer ni à être instituteur communal, ni à lui enlever des élèves autrement que par le succès de l'école payante, ou en la faisant désirer de plus en plus pour son utilité.

Quant à tout ce que vous me dites sur le passé, vous pouvez être parfaitement tranquille; tout ce que vous avez dit ou fait l'a été dans la bonne foi et avec de bonnes intentions. Soyez donc parfaitement tranquille là-dessus.<sup>88</sup> Seulement évitons les fautes formelles et comprenons que nous devons travailler toujours à diminuer le nombre de fautes matérielles même, parce qu'elles peuvent compromettre, scandaliser, etc.

Devenez de plus en plus un homme de poids, de tact et de courageuse et constante obéissance, comme vous êtes un bon prêtre.

Pour votre conseil, vous n'en trouverez pas de meilleur que M. Barbé. Tâchez de bien vous convaincre que c'est un homme de conseil des meilleurs que je connaisse.

Dites-lui de m'apprendre qu'il est rétabli, le plus tôt qu'il le pourra. Et si cela peut être utile, qu'il vienne se reposer pendant quelques jours.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

## 321. - A un Prêtre du Sacré-Cœur.

Copie dont le texte est dans *Pensées*, p. 439.

[Avril-mai 1861.]

.....

Votre lettre m'a fait un grand plaisir, car vous m'êtes toujours bien cher, vous ne sauriez en douter; aussi je ne cesse de demander au bon Dieu qu'il vous remplisse de son esprit de sagesse, de conseil et de force, qu'il fasse de vous un homme de Poids, solide et surtout prudent. Car que de victimes de l'imprudence, d'une conscience qui voit les choses de travers, et à laquelle il n'a jamais été donné dans la pratique *recta sapere* et de *Spiritus Sancti consolatione gaudere*,<sup>89</sup> et qui sont la désolation de leurs parents, de leurs évêques et de l'Eglise de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Pour vous je vous souhaite de tout mon cœur, avec l'Apôtre, d'être toujours et partout exemplaire *in verbo, in conversatione*...<sup>90</sup> *verbum sanum, irreprehensibile, ut qui ex adverso est vereatur, nihil habens malum dicere de nobis*.<sup>91</sup>

On dirait que de nos jours l'enfer lâche toutes ses légions, avec une rage inconnue jusqu'ici, surtout contre les clerics du Seigneur. Veillons donc et prions,<sup>92</sup> et soyons toujours *homines idonei, expediti et expositi*.<sup>93</sup>

.....

### 322. - A M. Didace Barbé,<sup>94</sup> Supérieur du Collège Saint-Joseph.

Copie dont le texte se trouve, avec une variante au début, dans *Pensées*, p. 410.

[Mai 1861.]

.....

Les Jésuites à Pau, après avoir essuyé un orage qui les menaçait d'être chassés, et obtenu de l'empereur lui-même l'autorisation d'établir une résidence et un noviciat dans cette ville, sont en paix pour le moment.

Ils sont venus faire leur pèlerinage avec leurs novices; ceux-ci à pied: *experimentum novitiorum, pedibus autem*... Les novices ont fraternisé avec les nôtres de la manière la plus aimable et la plus édifiante: *Quam bonum et quam jucundum* !<sup>95</sup> Ils sont restés avec nous vingt-quatre heures. Après quoi, M. Etchécopar<sup>96</sup> les a accompagnés jusqu'à Igon avec des novices et des scolastiques. Là ils se sont séparés après s'être donné l'accolade fraternelle. *Ad multos, annos*.<sup>97</sup>

Le Père Ramière<sup>98</sup> désirerait quelques renseignements utiles et édifiants sur votre mission, sur l'état de la religion dans ces pays sur le bien qui s'y fait et qu'il y aurait à faire, sur les sauvages du voisinage, etc. Voyez si vous pouvez faire vous-même ou par autrui quelque chose qui puisse trouver place dans le *Messenger du Sacré-Cœur*.<sup>99</sup>

.....

323. - A Sœur Zéphirin-Saint-Blaise,<sup>100</sup> Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram, petit format, trois pages de texte sur quatre, publié par BOURDENNE, *Vie et Œuvre*, p. 523.

L. S. N.-S. J.-C.

Poitiers, le 7 mai 1861.

Ma chère Sœur,

Me voici à Poitiers, retournant à Bétharram, après avoir passé bien agréablement une vingtaine de jours à Lapuye.

Je n'ai pas voulu passer ici sans donner un signe de vie à la bonne Sœur Zéphirin-Saint-Blaise, qui a paru croire que je ne pensais plus à elle, que je l'avais oubliée. La vérité est que je n'oublie jamais les personnes qui ont une fois excité en moi un si vif intérêt. Je pense souvent à ce jour, où vous vous rendîtes de Bétharram à Igon, à ce parloir où vous fûtes présentée à la vénérable Sœur Marthe,<sup>101</sup> et où votre admission fut arrêtée sans plus de cérémonie, etc., etc.; et toujours je dis:

Mon Dieu, qu'elle vous soit toujours plus fidèle! que guidée toujours par cet esprit primitif<sup>102</sup> qui l'avait conduite à la chère Congrégation, n'ayant d'autre volonté que la vôtre et celle des Supérieurs que vous lui avez donnés, elle soit toujours, par là-même, l'objet de vos complaisances, et que sa vie se passe dans une joie et une paix inaltérables, et qu'elle porte les fruits abondants et durables que vous voulez qu'elle produise dans la Congrégation où vous l'avez placée.

Tels sont, ma chère Sœur, les vœux bien sincères que j'adresse pour vous fréquemment au Seigneur. Mais, en même temps, je me sens pressé de le prier de ne pas vous abandonner à votre activité propre,<sup>103</sup> de vous inspirer toujours de pensées droites, et de vous gouverner pour leur exécution.<sup>104</sup> Si ma prière est exaucée, vous serez toujours calme et heureuse, toujours féconde en fruits de salut. Amen!

Il y a quelques jours, une Fille de la Croix, qui est aujourd'hui dans la province de Toulouse, m'écrivait : « Mon Père, vous apprendrez avec plaisir que je vis heureuse et contente. Au milieu de quelques épines, qui au reste, sont inévitables partout et bien plus nombreuses, plus dangereuses dans le monde, j'apprécie toujours davantage ma sainte et précieuse vocation. »<sup>105</sup>

Voilà une Sœur qui me paraît bien inspirée et heureuse. Voilà, ma chère Sœur, comment je voudrais savoir toutes les Filles de la Croix, parce que du côté de Dieu rien ne leur manque pour cela, et rien ne leur manquera, parce que le Bon Dieu les gouverne et les a placées dans les meilleures conditions pour jouir de tous ces avantages inestimables; il leur suffit de le vouloir; et encore, lui, qui a tant fait pour elles, ne manquerait-il pas de les aider à le vouloir, si elles ne s'y refusent pas. Cette Sœur ne s'est pas trompée en croyant m'apprendre une chose bien agréable. Oh! que je voudrais que ma Sœur Zéphirin-Saint-Blaise en fût là!

Vous-même, ma chère Sœur, vous apprendrez avec grand plaisir, je n'en doute pas, que la bonne Sœur...<sup>106</sup> cette ancienne et toujours nouvelle amie, me fait

parfaitement l'effet d'une personne qui en est bien là. Je vous cite cet exemple pour vous encourager, et au besoin pour exciter votre émulation.

Adieu, ma chère Sœur, je vous salue d'un peu loin, mais de tout cœur.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

### 324. - A M. Pierre Barbé,<sup>107</sup> Supérieur du Collège Moncade.

Autographe de Bétharram, petit format, deux pages écrites sur quatre avec le sceau de l'évêché de Bayonne.

F.V.D.

Ce 11 mai 1861.

Mon cher ami,

1° Lorsque M. Perguilhem<sup>108</sup> sera bien, il se rendra à Bétharram; je ne puis ni ne veux point l'imposer à Moncade; tenez-le pour dit.

2° Je trouve surprenant que les choses se fassent sans votre approbation. Mon intention bien formelle, c'est qu'on vous rende compte de tout ce qui s'y fait; vous en êtes responsable devant Dieu et devant les hommes. Ne vous ai-je pas dit et redit que M. Guilhas<sup>109</sup> doit agir vis-à-vis de vous absolument comme M. Bourdenne<sup>110</sup> à-vis de moi ?<sup>111</sup> Faut-il donc en être toujours à ne pas savoir cela, au lieu de l'exécuter doucement mais très fortement !<sup>112</sup>

Est-il étonnant ensuite qu'on fasse, qu'on aille à droite et à gauche sans votre permission? Voilà à quoi vous vous exposez: à voir des sujets chassés de la Société,<sup>113</sup> des ordinations retardées, etc., etc. Je ne comprends pas qu'on en soit toujours à ignorer les premiers éléments de toute société, de toute association. Pensez-y donc bien, et faites-y bien penser.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

### 325. - A M. Dominique Guilhas.<sup>114</sup>

Copie inédite.

[Vers le 11 mai 1861.]

.....

Vous êtes à bonne école pour devenir un homme capable de grandes choses,<sup>115</sup> pourvu que, hoc sentiens in te quod et in Christo Jesu,<sup>116</sup> vous vous humiliez et vous rendiez obéissant, non pas jusqu'à la mort de la croix,<sup>117</sup> mais jusqu'à l'observation de la sainte règle; ce qui loin d'empêcher votre liberté de

directeur légal, ne fera que la favoriser et vous procurer les plus précieux avantages devant Dieu et devant les hommes, au point que le fardeau qu'il vous avait imposé vous deviendra léger,<sup>118</sup> facile à porter et agréable; tenez-le pour certain.

Votre manière de faire, sans vous entendre avec votre Supérieur<sup>119</sup> et régler les choses de concert avec lui, n'est ni chrétienne, ni raisonnable même; c'est évident. Rien de semblable n'aurait lieu, si vous suiviez ma recommandation. Je prie le Saint-Esprit de vous donner *recta sapere* et de *ejus consolatione gaudere*.<sup>120</sup>

### 326. - A M. Dominique Dupont,<sup>121</sup> Supérieur du Collège de Nay.

Autographe de Bétharram, petit format, deux pages de texte.

Béth., le 19 mai 1861.

Mon cher ami,

Je pense que vous êtes de retour et heureux de voir votre cher André fixé dans sa vocation. Vous pouvez être bien persuadé que je n'en suis pas moins heureux moi-même. N'ayant jamais douté de sa vocation, j'ai dû souffrir de le voir tourmenté par l'ennemi de notre nature.<sup>122</sup> Mais aussi comme j'ai prié pour lui! Comme j'ai été heureux de sa dernière lettre! Dites-le lui. Retourné et fixé dans sa vocation, puisse-t-il y être fidèle à jamais!

J'ai vu votre sœur samedi dernier; vous pensez bien que nous n'avons pas oublié ses frères en ce jour.

Et ces deux personnes,<sup>123</sup> que sont-elles devenues?

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

### 327. - A M. Pierre Barbé,<sup>124</sup> Supérieur du Collège Moncade.

Autographe de Bétharram, petit format, deux pages écrites sur quatre, avec le cachet n° 2 et le sceau de l'évêché de Bayonne.

Ce 13 juin 1861.

Mon cher ami,

Je viens vous répéter un de vos premiers devoirs, que je vous ai recommandé tant de fois: d'user de toutes vos industries pour établir des relations faciles entre M. Guilhas<sup>125</sup> et vous, en lui mettant, jour par jour, devant les yeux, mais à lui seul, tout ce que vous croirez pouvoir l'éclairer et le former, au lieu de vous boutonner et d'avoir l'air de lui préparer des coups fourrés; ce que je crains, et ce qui le ferait votre image. Servez-vous de lui comme de votre bras,<sup>126</sup> mais bras libre, et comme vous devez l'entendre par tout ce que je vous ai dit.

Donc prier et être *consentiens adversario tuo cito, dum es in via cum eo...*<sup>127</sup> Ce qui ne manquera pas de se réaliser, si vous ne vous aidez, pour ce grand bien, que de nos règles, accompagnées de nos prières. Et par là, vous vous épargnez de justes et d'amers regrets, et Dieu vous bénira et sauvera pour vous l'enfant qu'il vous a confié, et par lui, sous sa direction telle que vous savez, plusieurs autres.

Tout à vous en N.S. J.C.

Garicoïts, Ptre.

### 328. - A un Directeur d'Ames.

Copie, citée dans BOURDENNE, *Vie et Lettres*, p. 335 avec ce titre : *A un prêtre*.

[Vers juillet 1861.]

Mon Très Révérend Père,

J'ai prié et je prierai volontiers pour cet excellent prêtre dont vous me parlez. Je bénis le Seigneur de toutes les faveurs qu'il a daigné accorder à cette âme d'élite.

Quant à ce que ce cher confrère éprouve, il me paraît clair que c'est une suite naturelle de son état de santé et de son imagination, toutes choses à travers lesquelles il faut passer comme à travers le froid, le chaud, la pluie et le beau temps, les subissant comme une condition inévitable de notre passage ici-bas. Dès que cette bonne âme condamne les défaillances qu'elle sent, je ne l'en crois pas responsable.

Tout me porte à penser qu'elle devrait, malgré tout ce qu'elle peut éprouver en elle, soit dans la région des sens, soit dans la région de la raison ou de la foi, se porter à sa pointe fine, comme l'appelle saint François de Sales, c'est-à-dire à la partie supérieure dans la région des acquiescements.<sup>128</sup> Elle devrait s'asseoir comme Marie-Madeleine, aux pieds de Jésus, sans être en peine de rien autre que d'écouter ce que le bon Maître voudra d'elle, entièrement soumise et abandonnée à lui d'esprit et de cœur, continuant à subir avec patience et calme toutes les épreuves qu'elle est condamnée à subir dans les trois autres régions ou étages.<sup>129</sup>

Visiblement le Seigneur gouverne cette âme et elle n'a rien à craindre; rien ne lui manque. Qu'elle s'écrie donc: *Magnificat anima mea Dominum...*<sup>130</sup> *Dominus regit me...*<sup>131</sup>

Vous n'aurez pas trouvé mauvais que je ne vous aie pas félicité de votre nouvelle position. Je sais qu'avec la grâce de Dieu vous vous efforcerez de pratiquer vous-même ce que vous conseillez à ce brave homme, comme disait notre P. Guimon,<sup>132</sup> en serviteur inutile, et puis d'aller à la fine pointe de votre âme, à cette permanente habitation, et d'y pratiquer le précieux acte d'abandon.

O détachement! *Unum necessarium!*<sup>133</sup> Que le bon Dieu nous l'accorde. *Ora pro nobis.*

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.

### 329. - A M. Dominique Miégeville,<sup>134</sup> Missionnaire de Garaison.

Autographe des archives de N.-D. de Garaison, publiée dans *Pensées*, p. 500, avec un autre destinataire : *un de ses religieux*. Adresse sur l'enveloppe : *M. Miégeville, missionnaire à Garaison (Hautes-Pyrénées)*.

Bétharram, le 12 juillet 1861.

Mon cher ami,

Voici ce que je vois dans l'affaire dont vous me parlez:

1° Je suis tout à fait de votre avis, 1° sur la nécessité de l'unité dans la direction d'une Communauté; 2° sur l'esprit d'humilité, d'obéissance et de charité, qui doit être l'âme de tous les membres; 3° sur le centre unique d'administration et de direction qui doit être dans la maison-mère, centre, bien entendu, toujours subordonné à l'autorité ecclésiastique supérieure de droit.

2° Pour ce qui est de la conduite pratique de la Supérieure, qui me paraît avoir des idées très saines, je crois qu'elle doit exposer les faits et toutes choses, comme elle les voit, à Mgr l'Evêque, et puis s'en tenir à sa décision.

Qu'elle prenne pour cela son temps, et, pendant ce temps: 1° Qu'elle redouble de zèle pour bien remplir ses devoirs de chaque jour; 2° Qu'elle renonce à toute affaire désordonnée, quelque bonne qu'elle lui paraisse, 3° Qu'elle se dispose à la plus parfaite imitation de Notre-Seigneur; 4° Qu'elle prie; 5° Qu'elle examine toutes choses; 6° Qu'elle les expose par écrit à Mgr; 7° Qu'elle obéisse, par amour pour la volonté de Dieu plutôt que pour tout autre motif.<sup>135</sup>

Au reste, elle n'est ce qu'elle est qu'en vertu de ces règles, après Dieu; ce n'est qu'en s'aidant de cette manière qu'elle a été aidée<sup>136</sup> du ciel; elle ne doit donc, à mon avis, cesser d'être ce qu'elle est, de faire ce qu'elle fait, qu'en suivant la même méthode. Seulement, vous ferez bien de l'aider à faire comme il faut ce que je vous dis, et même de rédiger son mémoire à Mgr l'Evêque sur les matériaux qu'elle vous fournira, après avoir rempli les conditions préalables que vous connaissez et que vous trouverez dans le petit imprimé que vous trouverez ci-inclus.<sup>137</sup>

Priez pour M. Guimon<sup>138</sup> et pour nous tous.

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.

### 330. - A M. Pierre Barbé,<sup>139</sup> Supérieur du Collège Moncade.

Autographe de Bétharram, format moyen, deux pages écrites sur quatre, avec sceau n° 2.

Bétharram, le 9 août 1861.

Mon cher ami,

1° Je ne vois rien d'incompréhensible dans ma lettre.<sup>140</sup> Tout s'y réduisait à vous engager ut esses consentiens adversario<sup>141</sup> et à vous indiquer un moyen tout simple pour cela: de mettre jour par jour sous les yeux de M. G.<sup>142</sup> seul tout ce que vous croiriez pouvoir l'éclairer et le former; en un mot, de vous mettre à votre aise avec cet enfant pour le former ou le réduire, c'est si simple!

2° Vous demandez à être ici le jour de la distribution de prix. Ce serait une sorte de scandale; votre place est là, ce jour-là. D'ailleurs c'est vous qui devez faire ce jour-là les honneurs de Moncade. Je pense que vous donnerez congé en bas,<sup>143</sup> etc.

3° Quant à l'organisation, etc., etc., c'est l'affaire de Mgr; il ne m'appartient ni de détruire, ni d'édifier, ni de changer; m'associer, c'est tout; l'auxiliaire doit être avant tout et toujours auxiliaire.<sup>144</sup>

Avez-vous tenu la main à ce qu'on se conformât aux instructions que je vous avais données? N'avez-vous pas continué au contraire à vous tenir tout à fait en dehors? Mais tranquillisez-vous, il faudra que tout cela ait un terme d'une manière ou d'une autre. Ni Dieu ni les hommes ne vous demanderont l'impossible, soyez-en sûr.

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.

P.-S. - Que surtout rien ne se fasse à votre insu a Moncade jamais, moins encore le jour de la sortie, ni discours, ni repas, ni invitations, etc., comme cela avait eu lieu pour la première communion; c'était un scandale pitoyable...

### 331. - A M. Pierre Barbé,<sup>145</sup> Supérieur du Collège Moncade.

Autographe de Bétharram, petit format, deux pages écrites sur quatre, avec cachet et le sceau de l'évêché.

Bétharram, le 19 août 1861.

Mon cher ami,

1° Vous pouvez faire partir le jeune homme qui veut faire la retraite.

2° Je suis affligé des procédés de M. G.<sup>146</sup> Nous tâcherons de mettre bon ordre à tout cela. Prions, que le bon Dieu nous assiste, qu'il soit béni de tout!

3° Renvoyez professeurs et Frères qui ne sont pas nécessaires, comme l'an dernier, jusqu'à Bétharram.

4° J'ai permis à M. Taret<sup>147</sup> de rester jusqu'à ce que M. Goailhard<sup>148</sup> ait fait son inventaire. Mais, aussitôt qu'il sera terminé, l'un et l'autre rentreront à Bétharram, à moins que M. l'Econome<sup>149</sup> ne juge à propos de rendre ses comptes à Bayonne, au lieu d'attendre S. G. à Oloron, par exemple, et peut-être à Pau ou à Bétharram, où je désirerais bien de l'appeler pour la bénédiction d'une cloche et peut-être pour autre chose.<sup>150</sup>

5° J'ai écrit à M. Guilhas au sujet du discours,<sup>151</sup> en lui répétant de s'en tenir à ce que je lui avais déjà écrit, comme vous le savez, et en le dispensant de tout discours, s'il ne peut pas se tirer d'affaire en se conformant à ce que je lui ai dit.

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.

### 332. - A M. le Comte Séverin Uruski.<sup>152</sup>

Copie d'une lettre, perdue semble-t-il après 1925 ; ce fragment a été imprimé dans les *Fioretti*, p. 169.

19 août 1861.

.....

P.-S. - Vous ne trouverez pas mauvais que je vous prie d'agréer une photographie de ma vieille carcasse.<sup>153</sup>

### 333. - A Madame la Comtesse de Bauros.<sup>154</sup>

Autographe de Bétharram, minute inachevée de la main de saint Michel Garicoïts transcrite par M. Etchécopar.

19 août 1861.

Madame la Comtesse,

Nous sommes privés de la visite si ardemment désirée de Monsieur le Comte Uruski.<sup>155</sup> Par une de ses lettres, il m'annonce qu'il se voit forcé, bien à regret, de renoncer à son projet d'aller avec sa famille à Baliros et à Bétharram, parce qu'il ne peut pas se séparer de sa femme, qui est très souffrante, au point de ne pouvoir penser à une excursion autre que celle qu'on peut faire enfermé dans un wagon.

Il termine sa lettre en me donnant son adresse à Paris: 73, faubourg Saint-Honoré, et en me chargeant de vous dire qu'il a abandonné son projet d'aller vous voir, d'abord parce qu'il sait qu'il ne vous ferait pas par là le moindre plaisir, et puis

que sa femme a besoin de lui dans son état de souffrance, étant là seule avec une femme de chambre.

Je suppose que M. le comte d'Uruski sera parti pour Paris.

La lettre de M. le Comte d'Uruski m'a été remise par M. le Comte de Bonvouloir, son ami, qui, se rendant d'auprès de lui<sup>156</sup> aux Eaux-Bonnes, a passé ici la journée d'hier, m'a fait remettre sa lettre à Igon. Aussi ai-je cru mieux faire en vous renvoyant la lettre que vous aviez bien voulu me charger de lui remettre.

.....

### 334. - A M. Didace Barbé,<sup>157</sup> Supérieur du Collège Saint-Joseph.

Copie dont le premier fragment est dans *Pensées*, p. 382, le second est inédit. Il n'est point sûr que les deux appartiennent à la même lettre.

[Après le 22 août 1861.<sup>158</sup>]

.....

Si je puis m'arranger avec la poste, je vais vous envoyer un Apostolat de la Prière,<sup>159</sup> en vous recommandant cette œuvre,<sup>160</sup> qui peut devenir une source très féconde de biens spirituels, un moyen très puissant de coopération au salut des âmes, comme vous le verrez. Je vous enverrai les bulletins d'agrégation, lorsque j'aurai la liste des noms de ceux qui veulent faire partie de cette si bonne association, qui ne porte préjudice à aucune autre, ne peut même qu'y être très utile.

Prions toujours pour l'Eglise, pour le Souverain Pontife et pour tous les nôtres; soyons les apôtres de la prière in Corde Christi...

Quant à la politique, nous ne pouvons rien savoir. Prions et attendons les événements.

Prions toujours et prenons patience.

.....

### 335. - A M. Didace Barbé,<sup>161</sup> Supérieur du Collège Saint-Joseph.

Copie dont le texte est dans *Pensées*, p. 381, et dans BOURDENNE, *Vie et Lettres*, p. 147, avec d'assez importantes variantes.

[Septembre 1861.]

.....

Cette année, à Oloron,<sup>162</sup> sur quinze candidats au baccalauréat, quatorze ont été reçus<sup>163</sup> et le Doyen de la Faculté de Bordeaux<sup>164</sup> m'a fait exprimer par une de ses parentes<sup>165</sup> toute sa satisfaction pour l'excellente préparation de ces jeunes

gens. Il a dit publiquement dans un salon devant cette parente et quelques autres personnes<sup>166</sup> : « Si je me détermine à me séparer de mes enfants, je les enverrai dans la maison d'Oloron. »<sup>167</sup>

Tout cela<sup>168</sup> doit nous engager à ne rien négliger de ce que Dieu veut et à attendre tout le bien de Dieu seul.

.....

### 336. - A M. Pierre Barbé,<sup>169</sup> Supérieur du Collège Moncade.

Autographe de Bétharram, petit format, deux pages de texte sur quatre, cachet n° 7.

Igon, le 6 septembre 1861.

Mon cher ami,

Dites à MM. Taret<sup>170</sup> et Guilhas<sup>171</sup> que je suis surpris du retard qu'ils mettent à se rendre auprès de leurs confrères réunis à Bétharram. Ils sont parfaitement inutiles à Moncade. N'y gardez que le personnel qui vous est absolument nécessaire pour terminer votre année scolaire et renvoyez à Bétharram tous les êtres inutiles pour le moment, soit prêtres, soit Frères.<sup>172</sup> Pendant que vous y serez, vous pouvez très bien vous charger seul de toutes les affaires de Moncade. Plus tard on y pourvoira au besoin.

Sachez et faites savoir convenablement à quiconque pourra y avoir intérêt que c'est un parti-pris chez moi de détester cordialement chez moi et chez les nôtres, tant que j'en serai chargé, toute volonté propre, de la combattre et de m'efforcer de l'exterminer, autant qu'il sera en moi. Plutôt mourir que de renoncer à cela.<sup>173</sup>

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.

P.S. - Rendez-moi une réponse exacte de votre conscience à cette question: pourquoi parmi vous y a-t-il eu une si profonde division pendant ces deux ans? Pas de phrases, pas d'assertions gratuites! Des faits précis, certains, des raisons positives sans omissions. Ceci pour vous, pour MM. Guilhas et Taret, et le cuisinier.<sup>174</sup> Je vous charge de le leur communiquer séparément, avec ordre à chacun de ne communiquer à personne (excepté Mgr toujours) sa réponse, ni rien de ce qui concerne votre division.

337. - A Madame Raymond Planté.<sup>175</sup>

Autographe de Bétharram, petit format, une page de texte sur quatre, avec le cachet n° 7.

Igon, le 8 septembre 1861.

Madame,

C'est à mon retour de mon voyage à Bayonne que j'ai trouvé à Bétharram et votre lettre et le portrait de M. Serres.<sup>176</sup> J'en ai été très agréablement surpris et bien sensible à votre attention si délicate. Du premier coup d'œil, j'ai reconnu M. Serres; la ressemblance est frappante. Ce sera pour notre Communauté un souvenir d'autant plus précieux qu'il nous vient d'une amie et d'une bienfaitrice de Bétharram.

Ce sera moi-même, et de tout cœur, je vous l'assure, que monterai sur le C<sup>re</sup> <sup>177</sup> et y porterai vos vœux et vos souvenirs avec les miens. Cette ascension se répétera souvent... Il m'est si doux d'aller prier et m'entretenir en ce lieu au milieu des nôtres.<sup>178</sup>

J'ai l'honneur d'être, avec la plus vive reconnaissance et un profond respect, Madame, votre très humble et dévoué serviteur.

Garicoïts, Ptre.

338. - A Madame Raymond Planté.<sup>179</sup>

Autographe de Bétharram, petit format, quatre pages, avec le cachet n° 4.

F.V.D.

Bétharram, le 26 septembre 1861.

Madame,

Depuis la réception de votre lettre, je recommande au Bon Dieu, d'une manière spéciale, l'affaire importante, dont vous avez voulu me faire part.<sup>180</sup>

Certes si dans les moindres choses, nous avons si grand besoin du secours d'En-haut, c'est surtout lorsqu'il s'agit de se fixer dans un état de vie que nous devons implorer l'Esprit de sagesse et d'intelligence et élever nos cours bien haut pour ne chercher et n'accomplir que la volonté du ciel.

Je demanderai donc tous les jours à Dieu qu'il prépare au grand sacrement,<sup>181</sup> qu'il unisse lui-même, qu'il répande ses bénédictions les plus abondantes et qu'il conserve dans une longue paix ceux qu'il aura unis dans une légitime et sainte société.

Je fais aussi les vœux les plus ardents pour la conservation de votre santé et pour votre vrai bonheur.

Daignez agréer, Madame, la nouvelle assurance de ma vive reconnaissance et de mon profond respect.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

### 339. - A M. Didace Barbé,<sup>182</sup> Supérieur du Collège Saint-Joseph.

Copie dont le texte avec quelques variantes est dans *Pensées*, p. 483, dans BOURDENNE, *Vie et Lettres*, p. 185, *Vie et Œuvre*, p. 205, avec cette date : septembre 1861.

[Novembre 1861.]

.....

De tout cœur, j'envoie ma bénédiction à tous les chers élèves d'Amérique, dont vous avez été bien inspiré de me transmettre les sentiments.<sup>183</sup> J'ai été charmé et touché, presque jusqu'à verser des larmes, de les voir si bien exprimés.<sup>184</sup> Ce sont des âmes à grandes espérances. Puisse le Seigneur leur donner de les réaliser! Vous devez vous-même éprouver une grande consolation de les voir sentir et s'exprimer de la sorte. Je conserverai longtemps le souvenir de ces jeunes et intéressants amis, parmi lesquels j'ai remarqué d'une manière particulière le jeune Dillon,<sup>185</sup> à qui je donne une place distinguée dans mon cœur.

.....

### 340. - A M. Pierre Barbé,<sup>186</sup> Supérieur du Collège Moncade.

Copie inédite. Evoque la situation dont il est question dans les *Lettres* 233, 251.

[Novembre 1861.]

.....

Dieu soit béni! J'espère que l'unanimité s'établira dans la prière et dans l'action<sup>187</sup> chez vous, pour ne plus cesser, je ne dis pas devant des riens, comme dans le passé, mais même devant les plus grands obstacles, que le démon a coutume d'opposer à l'union des apôtres du Seigneur.

Que tous les nôtres soient un: unum sint!<sup>188</sup>

Insta in hoc opportune et importune.<sup>189</sup>

.....

341. - A ses Assistants.<sup>190</sup>

Minute d'un compte rendu administratif sur la marche des œuvres de Pau, Orthez, Montevideo et Oloron, pour ses assistants. L'un d'eux, M. Didace Barbé, était en Argentine depuis cinq ans et n'avait point été remplacé.

Le 2 novembre 1861.

.....

1° M. Carrerot.<sup>191</sup> Il est bien tout à l'heure; cependant le repos lui serait utile, ce me semble. Les Dames de Ste-Ursule<sup>192</sup> le voudraient.

2° M. Paradis<sup>193</sup> paraît disposé à se charger de l'œuvre de la campagne et de la classe des pauvres.

3° M. Dartigues<sup>194</sup> d'en-bas ;<sup>195</sup> des enfants jamais avec des régents... Sarthou.<sup>196</sup>

4° Cazedepats<sup>197</sup> quatrième et cinquième; 3 ou 4 en 3e, 2 ou 3 en cinquième.

5° M. Pouré,<sup>198</sup> sixième et septième, une dizaine.

6° Logegaray,<sup>199</sup> Barbé,<sup>200</sup> classes de français; en tout une quarantaine d'élèves, 32 présents; M. Sarthou et M. Dartigues.

7° J'ai fait dire à M<sup>e</sup> Sainte-Agathe,<sup>201</sup> à l'occasion des sermons donnés l'an dernier au couvent, que les nôtres ne devraient plus avoir cette préoccupation, qui est propre de les distraire de leur devoir.

.....

9° Montevideo: Harbustan seul.<sup>202</sup>

.....

13° Oloron va bien.

.....

342. - A M. Didace Barbé,<sup>203</sup> Supérieur du Collège Saint-Joseph.

Copie d'un fragment cité dans *Pensées*, p. 404.

22 novembre 1861.

.....

Vous direz à M. Harbustan,<sup>204</sup> ainsi qu'à tous les nôtres, combien je les aime toujours et combien je me plais à les présenter tous les jours plusieurs fois à Notre-Seigneur comme les enfants de son Cœur, tout en lui disant : « Seigneur, personne n'est Père comme vous; voilà vos enfants, les enfants de votre Cœur ! »<sup>205</sup>

.....

343. - A M. le Chanoine Barrère.<sup>206</sup>

Autographe de Bétharram, petit format, une page de texte sur deux, avec cachet n° 2. Au verso on lit cette suscription : *Lettre adressée à M. l'abbé Barrère, curé de Lourdes, mort Père du Saint-Sacrement. Quand cette lettre lui fut adressée, il était au noviciat de la Compagnie de Jésus. H. PAILLAS.*

Bétharram, le 4 décembre 1861.

F. V. D.

Mon cher ami,

Votre bonne lettre ne m'a pas surpris. Je m'attendais à tout ce qu'elle m'apprend; ce qui n'empêche pas qu'en la lisant je ne ressentie une vive joie. J'ai remercié et je remercie le bon Dieu de tout mon cœur de la grâce insigne de votre vocation, et je ne cesserai de lui demander pour vous la fidélité jusqu'à la mort. En avant toujours, corde magno et animo volenti,<sup>207</sup> ut sis, vir obediens,<sup>208</sup> homo idoneus, expeditus, expositus...<sup>209</sup> Dieu le veut...

Ora pro me, pro nobis. Mes souvenirs très respectueux aux RR. PP. Sécaïl,<sup>210</sup> Mazéris,<sup>211</sup> etc., etc... Qu'ils aient la charité de prier pour nous.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

344. - A M. Didace Barbé,<sup>212</sup> Supérieur du Collège Saint-Joseph.

Copie dont l'autographe envoyé à Rome a disparu, reproduit en partie dans *Pensées*, p. 409, et dans BOURDENNE, *Viet et Œuvre*, p. 280.

Le 4 décembre 1861.

Mgr l'Evêque m'a autorisé à vous proposer comme auxiliaire un M. X...<sup>213</sup> Il se montre dans les meilleurs sentiments, et voilà l'auxiliaire que nous vous proposons dans notre pénurie de sujets. Je crois qu'il vous rendrait beaucoup de services comme professeur de latin, français, anglais, de littérature. Aujourd'hui l'âge, l'expérience du monde, ses déceptions, par-dessus tout la grâce, semblent l'avoir réduit et tout à fait maté, lui, si fier, si orgueilleux; ce que devraient comprendre M. N... et M. Z...<sup>214</sup> qui pourraient avoir reconnu l'ancien X... Les autres ne devraient pas savoir ce qu'il a été autrefois. Pour moi, je pense, encore une fois, que, comme auxiliaire, il serait utile et trouverait dans votre collège le moyen de se conserver, de vivre et de mourir en saint prêtre; ce qui ne serait pas une petite chose.

Faites comprendre à M. N... et M. Z..., autant que vous le pourrez, que Mgr et moi nous ne trouvons pas de graves inconvénients à ce qu'il soit auxiliaire de votre collège. Qu'ils soient discrets, eux, à son égard, charitables; qu'ils comprennent bien

que c'est une bonne ouvre qui ne pourra pas nous coûter beaucoup, qui pourra même nous être d'un grand secours. Quel inconvénient, en fin de compte, à mettre à la porte un auxiliaire tel, si nous n'en sommes pas contents?

M. de Bailliencourt<sup>215</sup> est un peu mieux. Si le bon Dieu pouvait le conserver!

La lettre de M. Serres<sup>216</sup> a fait ici beaucoup de plaisir à tout le monde. Comprenez combien vous nous rendez heureux quand vous nous faites comme assister à tous vos ébats. Je vous embrasse avec tous les nôtres et vous bénis de tout cœur...

Adios, amigos.

Tout à vous en Notre-Seigneur.

.....

### 345. - A Sœur Saint-Thomas-d'Aquin,<sup>217</sup> Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram, petit format, une page de texte sur deux ; l'enveloppe porte cette adresse : *A la très bonne Sœur Saint-Thomas-d'Aquin, supérieure des Filles de la Croix à Tarbes, S<sup>te</sup>-Thérèse ; cachet N° 2.*

F. V. D.

Bétharram, le 5 D<sup>bre</sup> 1861.

Ma bonne Sœur,

Comptant toujours sur votre charitable dévouement, je viens vous envoyer ci-inclus une lettre que je viens de recevoir de la gare de Tarbes et en même temps vous prier de vouloir bien recueillir chez vous les deux caisses annoncées, en faisant les avances nécessaires pour les retirer de la gare.<sup>218</sup> Dans peu de jours, on viendra vous débarrasser de ces caisses.

Je suis avec un profond respect et en appelant sur vous et toutes les vôtres l'abondance des bénédictions d'en-haut, ma bonne sœur.

Tout à vous en N.-S. J.C.

Garicoïts, Ptre.

### 346. - A une Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram, petit format, deux pages écrites sur quatre, avec sceau n° 2.

F.V.D.

Bétharram, le 12 Dbre 1861.

Ma chère Sœur,

Il y a déjà quelques jours que je reçus une de vos lettres, au milieu de beaucoup d'autres. J'y jetai bien un coup d'œil; mais, je ne sais-comment cette bonne lettre se sera mêlée parmi mes paperasses. Le fait est qu'après l'avoir

cherchée plusieurs fois, je n'ai pu la retrouver. Probablement, je la retrouverai, quand je ne la chercherai pas. Cependant je conserve un souvenir un peu confus de son contenu. Il me semble que vous étiez en souci de certaines choses: 1° de ne pas assez bien garder vos résolutions de la retraite; 2° de certaines autres choses.

Je vous dirai d'abord, qu'à la vérité, au sortir d'une retraite, rentrant dans le mouvement des occupations extérieures, on y trouve une sorte d'écueil, un entraînement, contre lequel il faut se précautionner, à l'aide de la présence du grand Maître que l'on sert, sous ses yeux constamment. Constamment au service et sous les yeux d'un tel Ami, un cœur comme le vôtre!!! En faut-il davantage contre les entraînements de l'activité propre<sup>219</sup> et surtout aussi contre ces autres choses dont vous me parliez ?

Je me borne à vous indiquer ce bouquet spirituel: Moi!... moi, telle que je suis!!! constamment au service, en présence et sous le regard d'un tel Ami!!!... En faut-il davantage pour vous rendre toute confuse, toute ravie, toute de flamme et pleinement rassurée contre toute atteinte, tant soit peu grave, de la part de votre horrible et détestable ennemi?

Soyez donc parfaitement tranquille, et toutes les fois que vous pouvez jurer que vous n'avez pas voulu un péché mortel, ne vous troublez pas; allez simplement au bouquet et à l'Ami, vous réconforter de l'un et de l'autre; et voilà tout ce qu'il vous faut pour être bien bonne comme le bon Dieu le veut.

Tout à vous et à vos chères compagnes en N.-S. J.C.

Garicoïts, Ptre.

P.-S. Veuillez ne pas nous oublier dans vos prières. M. de Bailliencourt<sup>220</sup> a eu le bonheur de célébrer la sainte messe le jour de l'Immaculée Conception. Adieu.

### 347. - A Sœur Reine...,<sup>221</sup> Fille de la Croix.

Copie inédite.

F.V.D.

[27 décembre 1861.]

Ma bonne Sœur,

J'avais reçu votre lettre en son temps; malheureusement je n'ai pu savoir des nouvelles de votre bon père, comme je me l'étais promis à l'occasion de nos grands concours.<sup>222</sup> J'en suis à désirer ardemment que le bon Dieu le conserve encore longtemps.

J'ai béni le bon Dieu de tout mon cœur de vous avoir ramenée auprès de votre ancienne et si bonne Supérieure. J'aime à me persuader qu'avec la grâce de

Dieu, vous rendant de jour en jour plus fidèle à votre sainte et précieuse vocation, sans jamais examiner si elle est réelle (à Dieu ne plaise, après tant d'années, des arrière-pensées?... fi donc! cela fait peur... Horreur!!)

Vous, soyez toujours petite, soumise, heureuse, contente et constante. Amen! amen!

Parce qu'alors vous ne manquerez pas d'être éternellement Reine couronnée ;<sup>223</sup> halabiz. Aïntcina beraz eta ez secula guibelerat beha, etxaminatceco ere: ez da dudaric Jaincoac beretaco nahi cituela; çure ahispari ere bi hitz, iskiribatu behar diot; onsa da arras, izan zu ere onsa eta uros hura ibeçala. Adio haurra; othoitz guretçat, nic guti iskiribatcen dut, bainan egun guciez othoisten. Enetaco hola.<sup>224</sup>

Tout à vous en N.S. J.C.

Garicoïts, Ptre.

P.-S. - Mes souvenirs respectueux à ma Sœur Similienne<sup>225</sup> et aux autres. M. Pujoulet<sup>226</sup> est toujours bien et bien bon. Sophie,<sup>227</sup> Julie<sup>228</sup> bonnes, mais pas trop bien; assez.

### 348. - A Sœur Sophie-Flavie,<sup>229</sup> Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram, petit format, deux pages écrites sur quatre, avec sceau n° 2.

Igon, le 27 Dbre 1861.

Ma chère Sœur,

Je saisis un tout petit moment pour vous répondre. Je vous dirai d'abord que votre bonne lettre m'a surpris très agréablement, car je ne vous savais pas dans notre pays. Tout me dit qu'avec la grâce de Dieu, vous y ferez beaucoup de bien. Mais veuillez m'écouter je vous prie:

1° N'en doutez pas, le concours de mes prières, telles quelles, vous est assuré.

2° Il faut absolument dilater votre cœur,<sup>230</sup> en face de vos difficultés extérieures et intérieures, par la pensée si vraie que vous êtes l'enfant bien-aimée du Père Céleste, que vous faites constamment son ouvre de prédilection, toujours sous ses yeux, toujours assistée de lui avec la plus grande faveur, avec un empressement incessant.

Tout cela est incontestable et exige de votre part la plus grande dilatation, le plus entier abandon, l'humilité, la reconnaissance, le calme, la joie et la paix intérieures et extérieures, que rien ne soit capable d'altérer. Un si bon Père, un tel Ami nous gouverne, que peut-il nous manquer?

Nulle inquiétude donc sur tout ce travail intérieur. Que tout, oui, tout, communion, etc., etc., aille en avant, malgré toutes les importunités que je connais et que vous détestez, je le sais. En avant donc!! et toujours en avant, par cela seul que vous ne savez pas assez voir, du premier coup d'œil, que vous êtes coupable de péché mortel, surtout en matière délicate, soit surtout en matière de charité. Dès le moment que vous avez besoin d'entendre quelques conversations, rarement, presque jamais, vous n'êtes obligée d'interrompre la conversation. Tout au plus, quelquefois vous pouvez changer le sujet de la conversation, quand cela se fera sans inconvénient.

Comprenez-le bien, c'est le démon qui vous porte à omettre vos communions. Ne cédez jamais à cette tentation; il a ses raisons pour vous éloigner de Jésus... Faites tout le contraire, faites une communion de plus dans ces circonstances, en entrant dans les intentions de vos bons Supérieurs, pour les besoins de l'Eglise. Dans le cas que vous m'exposez, vous n'êtes pas gravement coupable, pas même légèrement... Allez aussi tout simplement pour vos Sœurs, avec aisance, en disant intérieurement à Jésus: Mon Dieu, ayez pitié de moi! Item partout, quand vous avez quelque tentation ou embarras.

Voilà, pour le moment, ce que je suis pressé de vous dire.

Soyez-y fidèle; et l'année où vous allez entrer sera telle que je vous la souhaite, très, très bonne.

Tout à vous en N.-S. J.C.

Garicoïts, Ptre.

P. S. - Je ne relis pas ceci, vous me devinez, j'espère. Priez pour nous avec vos bonnes sœurs que je salue aussi très respectueusement.

### 349. - A M. Didace Barbé,<sup>231</sup> Supérieur du Collège Saint-Joseph.

Copie inédite.

[1862.]

.....

Quant à l'affaire des conférences à la chapelle des Basques de Montevideo,<sup>232</sup> c'est très déplorable. Des moyens semblables ne doivent s'employer que très rarement et après s'être entendu avec qui de droit.

C'est inexpérience, fausse position providentielle; il suffira d'en faire l'observation, pour empêcher le retour de pareilles imprudences.

.....

350. - A M. Bernard Sanstort,<sup>233</sup> Curé de Soumoulou.<sup>234</sup>

Copie dont les *Pensées*, p. 476, donnent cette variante : « *J'ai peine à croire que M. X... ait oublié son devoir de prêtre auxiliaire. Quoi qu'il en soit, je vous déclare que nous ne sommes que les auxiliaires des curés. Si M. X... a manqué à son devoir, je ne puis que l'en blâmer et vous faire des excuses en attendant qu'il vous les fasse lui-même* ».

F. V. D.

Bétharram, le... [1862.]

Mon cher ami,

J'ai reçu la lettre que vous avez bien voulu m'écrire et je me suis empressé de faire écrire à M. Vignolle,<sup>235</sup> pour lui rappeler au besoin ce que nous sommes et ce que nous devons être avant tout et toujours. Je dis au besoin, parce que j'ai de la peine à croire que M. Vignolle l'ait oublié<sup>236</sup>. Quoi qu'il en soit, j'aime vous le dire et à vous le répéter: nous sommes et nous devons être prêtres auxiliaires des curés chez qui nous travaillons, prêtres auxiliaires<sup>237</sup>, ni plus ni moins; et s'il est vrai, comme vous le donnez à entendre, que M. Vignolle ait méconnu la règle, je ne puis que le blâmer et vous faire des excuses pour lui, en attendant qu'il les fasse lui-même, s'il est vrai qu'il ait agi contre vous, encore une fois. Tout à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.

351. - A M. Didace Barbé<sup>238</sup>, Supérieur du Collège Saint-Joseph.

Copie dont le texte est dans *Pensées*, p. 482.

[Janvier 1862.]

.....

Le bon Dieu bénit manifestement le collège: cinq examinés, cinq admis; c'est très bien<sup>239</sup>. Dites à ces chers enfants, combien j'ai été touché de leur application, de leurs succès, de leurs trois cents vingt optime<sup>240</sup>. Tout cela mérite bien un jour de congé; tout cela suppose surtout combien Dieu veut leur bien-être et progrès spirituel; je me plais à me persuader que, sous ce rapport, ils vous donneront encore plus de satisfaction que sous le premier.

.....

352. - A Sœur Seraphia<sup>241</sup>, Fille de la Croix.

Copie inédite.

F.V.D.

Bétharram le 7 janvier 1862.

Ma chère Sœur.

J'ai reçu votre lettre du 29 novembre. Je l'ai lue et relue. Vous vous êtes présentée au naturel et il me semblait que je lisais dans votre âme tout ce que vous m'avez écrit. Aussi vous dirai-je sans hésiter que je bénis le Seigneur des dispositions qu'il vous donne et de toutes les dispositions qu'il prend à votre égard. Car n'en doutez pas, tout ce qui vous arrive, intérieurement et extérieurement, c'est par une disposition particulière de sa Providence. Il vous traite comme ses meilleurs amis, comme sa tendre épouse. Courage donc! Soyez-lui toujours fidèle, par amour pour lui; il le mérite tant de votre part! et puis, vous avez tout à gagner de ce côté.

Continuez donc à être et à vous montrer toujours bonne et heureuse enfant, comme vous l'êtes et vous vous montrez assez bien aussi, par la grâce de Dieu, et non point par votre fond, quoique assez bon naturellement. Acceptez tout ce qui peut vous arriver de consolation et de desolation comme venant de la main du meilleur des amis, de Dieu même. Soyez-lui toujours fidèle comme il l'est toujours, lui. Oui, toujours: Non pas ce que je veux, ô mon Dieu, mais ce que vous voulez, sur le Calvaire et au Jardin des Oliviers, aussi bien que sur le Thabor. Oh! pour marcher bien, bien sûrement, profitez du voisinage de la bonne Sœur Lucie<sup>242</sup>; vous trouverez dans sa direction lumière et encouragement pour le bien. Ezachol Jaincoaren borondatez campoco gaucentçat, haren borondatearendaco bero eta curayos. Adio, haurra<sup>243</sup>.

Priez pour moi comme je prie pour vous; eta çure berriak laster<sup>244</sup>.

Votre bonne Sœur est à Igon; je l'ai trouvée contente et bien portante; hala iğan çu ere<sup>245</sup>.

Quand vous écrirez à ma Sœur Séraphique<sup>246</sup> à Caraman<sup>247</sup>, mila goraincy, urthe on avec mes meilleurs souhaits; [ez çaiestet ahancen] ez çu, ez hura, ez çure beste gentiak, aita, ahispac...<sup>248</sup>

Que le bon Dieu nous soit toujours en aide.

Tout à vous en N.-S. J.C.

Garicoïts, Ptre.

353. - A Sœur Théodorine<sup>249</sup>, Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram, petit format, deux pages de texte sur quatre, avec cachet, n°3.

Bétharram, le 12 janvier 1862.

Ma bonne Sœur,

1° Je reçus, il y a déjà plus d'un mois, votre bonne lettre. C'est toujours avec un plaisir nouveau que je vois des personnes reconnaissantes, heureuses et constantes au service de Dieu. Oh ! je le prie de tout mon Cœur de vous conserver toujours ces sentiments; rien n'est plus propre que ces dispositions pour vous faire marcher d'une manière digne de votre sainte et précieuse vocation et pour vous rendre toujours plus agréable aux yeux du Seigneur.

2° Sans doute, par ici, ce n'est pas très brillant, surtout quand on pense à ce qu'on y a vu autrefois. Ce pauvre Jean<sup>250</sup> est, dit-on, toujours le même; la belle-Sœur est malade. C'est affligeant, comme vous dites, mais Dieu le permet; patience donc et prières, afin que tout cela ait un terme et qu'à tout cela succède une vie toute chrétienne; joignons nos prières à ceux qui sont déjà au ciel.

Prions aussi pour Thérèse<sup>251</sup>, je ne l'avais pas vue depuis longtemps; l'autre jour, je la rencontrai chez Peyrounat<sup>252</sup>, elle paraissait bien. Pour elle, il n'y a rien à dire, sinon qu'elle a toujours ses idées et qu'elle est toujours un peu maniaque. D'ailleurs bonne; pour cela, elle se sauvera.

Brigitte Fontarabie<sup>253</sup>, Sœur de Philippine Peyrounat est morte cette semaine.

Adieu, ma bonne Sœur, je vous quitte pour le moment, en vous souhaitant une année heureuse. Priez pour nous.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

P.-S. - Mes souvenirs pleins d'un vif intérêt à tout votre entourage. Priez pour nous, pour M. de Bailliencourt<sup>254</sup> en particulier, qui a la consolation de célébrer la sainte messe de temps en temps; c'est vraiment un miracle que sa conservation. Mon profond et affectueux respect à M. Viguiet<sup>255</sup> et à ma Sœur Lucie<sup>256</sup> donc !

354. - A M. Didace Barbé<sup>257</sup>, Supérieur du Collège Saint-Joseph.

Copie dont le texte est dans *Pensées*, p. 400 ; BOURDENNE, dans *Vie et Lettres*, p. 194, y ajoute quelques variantes :  
 « L'apparition de l'Immaculée Conception à la Grotte de Lourdes vient d'être proclamée par Mgr Laurence ; Sa Grandeur se dispose à y élever une belle chapelle et à consacrer ce nouveau pèlerinage. Plusieurs des nôtres y sont déjà allés en dévotion et j'ai chargé un de ces Pères d'y porteront petite offrande. Il faut que vous envoyiez aussi la vôtre ; vous l'adresserez à Mgr Laurence avec une lettre pour lui témoigner votre joie, en apprenant ce grand et nouveau bienfait accordé à nos Pyrénées. »

[Après le 18 janvier 1862.]

.....

L'apparition de l'Immaculée Conception à la grotte de Lourdes vient d'être proclamée par Mgr Laurence<sup>258</sup>, qui va faire bâtir une belle chapelle et consacrer ce nouveau pèlerinage. Plusieurs des nôtres y ont été déjà, notamment M. Perguilhem<sup>259</sup> avec notre petite offrande<sup>260</sup>. Il serait peut-être bien d'en envoyer une vous aussi à Mgr Laurence, pour l'aider à la construction de la nouvelle chapelle<sup>261</sup>. Ecrivez une lettre à Sa Grandeur pour lui témoigner votre joie en apprenant ce grand et nouveau bienfait à nos Pyrénées<sup>262</sup>.

.....

355. - A M. Didace Barbé<sup>263</sup>, Supérieur du Collège Saint-Joseph.

Copie inédite.

[Janvier-février 1862.]

.....

C'est avec un grand plaisir que j'ai appris l'ordination des nôtres<sup>264</sup> ; puissent-ils ne jamais cesser d'être au service de l'Esprit qu'ils ont reçu par l'imposition des mains de l'évêque.

.....

## 356. - A une Fille de la Croix.

Copie inédite.

L.S. N.-S. J.C.

Bétharram, le 12 février 1862.

Ma bonne Sœur,

J'ai reçu votre bonne lettre, et je vous l'assure avec grand plaisir, à cause des excellentes dispositions qu'elle contient surtout, je vous recommande de recevoir de la main de Dieu même tout ce qui vous arrive, comme cela est réel. En effet, tout nous arrive de ce bon Maître, qui, dans toutes positions où il nous appelle, veut nous conduire au royaume céleste chacun par les tribulations de sa position, qui sont en grand nombre. Oh! oui, recevez ces précieuses contrariétés, à mesure qu'il s'en présente quelques-unes, avec respect et avec amour, en disant: Soyez béni, ô mon Père! ce que vous voulez toujours, et non pas ce que je veux!

Ma chère Sœur, cette conformité avec la volonté de Dieu, quel secret, et bien facile, tout à notre portée! Voir Dieu en tout et toujours, faire toujours sa sainte volonté, quel moyen d'être toujours en paix avec lui, avec nous-mêmes et avec le prochain!

Quoi qu'il nous arrive, quoi qu'on nous dise, quoi qu'on nous fasse, même avec grand tort, pour nous, toujours tout à gagner devant Dieu et devant les hommes; quoi de plus heureux? Mais sachons en profiter!

Il n'y a pas longtemps que j'ai vu votre bonne Sœur qui est à Igon. Elle m'a paru bien et très contente; elle était avec la bonne Sœur Saint Symmaque<sup>265</sup>, sa bonne amie, celle de Viven<sup>266</sup> que vous n'avez pas oubliée.

Soyez donc bien heureuse, ma bonne Sœur, et priez pour nous. Toujours en avant! toute soumise au bon Dieu, bien contente d'être à son service dans votre sainte Congrégation, où vous êtes en si grande sûreté, et qui vous offre de si grands moyens de sanctification. Vous en profitez bien, n'est-ce pas? Et puis, de jour en jour davantage...

Adieu, courage!

Tout à vous en N.S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

### 357. - A un Supérieur<sup>267</sup>.

Copie inédite d'un fragment de lettre.

22 février 1862.

.....

Quant à M. X... patience. L'initiative de ma proposition venait de Monseigneur même. Moi, je n'y pensais pas. Encore une fois, patience, et arrivera ce que le bon Dieu voudra.

.....

## 358. - A une Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram ; simple fragment, où manque le début, qui était simplement semble-t-il : *Ma chère Sœur.*

[Mars 1862.]

.....

Soyez donc tranquille.<sup>268</sup>

J'ai été célébrer la Saint-Joseph à Ustaritz<sup>269</sup>, auprès de vos bonnes Sours d'Ustaritz. Tout y va toujours bien. Dieu soit béni!

Je n'ai pu accompagner ma Sœur Saint-Edouard<sup>270</sup> à Sauveterre, sinon de Cœur; patience!

Priez pour ceux qui prient pour vous, et recevez l'assurance de mes meilleurs sentiments pour vous.

Garicoïts, Ptre.

359. - A Sœur Marie Séraphique<sup>271</sup>, Fille de la Croix.

Copie inédite.

L. S. N.-S. J.C.

Igon, le 10 mars 1862.

Ma chère Sœur,

Je profite d'une bonne commodité pour vous écrire enfin deux mots. C'est la très bonne et très révérende Sœur Saint-Roger<sup>272</sup>, qui va dans ces parages.

Comment êtes-vous depuis si longtemps ? Etes-vous toujours forte, sage, reconnaissante, fidèle, contente et constante ? Voilà du moins ce que je demande souvent au bon Dieu pour vous: vierge sage, parce que vous avez fait le choix que le bon Dieu voulait que vous fissiez; reconnaissante, parce que ce choix est un bienfait divin; fidèle, par amour pour Dieu; contente, parce que Dieu mérite d'être servi avec joie; constante, parce que la persévérance seule sera couronnée.

Et votre Sœur de Montory<sup>273</sup> et papa et votre nièce<sup>274</sup>, qui est ici, se portent bien.

Adieu, chère Sœur; tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

P.-S. - Mes souvenirs à votre Supérieure et autres.

360. - A Sœur Zéphirin-St-Blaise<sup>275</sup>, Supérieure des Filles de la Croix.

Autographe de Bétharram, petit format, deux pages de texte sur quatre, avec cachet n° 2.

Igon, le 10 mars 1862.

Ma chère Sœur,

J'ai lu et relu votre lettre. Mais savez-vous l'effet qu'elle m'a fait? Absolument le même que la conduite des jansénistes. Au lieu de prendre l'Evangile et notre sainte religion comme ils sont, également éloignés d'un rigorisme outré et d'une mollesse coupable, ils avaient et prêchaient des principes de respect et de perfection tellement outrés, qu'ils ne tendaient à rien de moins qu'à ruiner la religion et à établir le règne de l'impiété.

Vous aussi, vous paraissez outrer la conduite que vous devez tenir à l'égard de M. le Curé; le démon vous fait regarder les règles à observer comme d'une perfection surhumaine, afin que, découragée, vous les regardiez comme impossibles à garder, et qu'ensuite vous finissiez par en faire bon marché, ou les observiez en vraie maussade, etc..., etc...

C'est si simple! Regarder toutes vos tentations comme non avenues, ne rien faire pour elles ni contre elles<sup>276</sup>, sinon, quand vous les sentez, dire: Mon Dieu, ayez pitié de moi! et puis, agir avec Dieu et avec les hommes, comme toute autre Fille de la Croix devrait agir à votre place, évitant, comme elle devrait le faire, au dedans et au dehors tout épanchement, toute communication déplacée et vous permettant, non seulement tous les devoirs d'une bonne Supérieure des Filles de la Croix, mais encore toutes les convenances qu'elle doit garder. Encore une fois, quoi de plus simple, de plus raisonnable?

Priez et efforcez-vous de faire cela<sup>277</sup>, et vous n'aurez rien à vous reprocher, vous ferez beaucoup de bien parmi vos Sours et au-dehors. J'attends cela de vous, Dieu vous le demande. A l'ouvre donc! Dieu vous bénira!

Tout à vous en N.-S. J.C.

Garicoïts, Ptre.

## 361. - Lettre Circulaire.

Copie d'un fragment de lettre.

21 mars 1862.

.....

Crescite in gratia et in cognitione Domini nostri et Salvatoris Jesu Christi: ipsi gloria et nunc et in diem æternitatis. Amen.<sup>278</sup> (II Petr. 3,18.)

.....

## 362. - A un Missionnaire du Sacré-Cœur.

Copie, dont une partie est citée par BOURDENNE, *Vie et Œuvre*, p. 127.

[Vers le 22 mars 1862.]

.....

On a remarqué que vous vous êtes promené à C...<sup>279</sup> avec M. X... chez les ennemis de M. le Curé. A cette occasion, on a répété à satiété des propos que vous auriez tenus, soit à Pau, soit à X... et qui ont donné à entendre que vous ne resterez pas dans la Société; bien plus, que vous êtes léger, etc..., etc. J'ai eu beau dire que je n'en croyais rien, que ce n'était pas la première fois qu'on vous attribuait de semblables propos; mais le fait est que vous devez y donner lieu de quelque manière, c'est visible.

Cependant, vous avez tout ce qu'il faut pour être la joie et la gloire de la Société totiusque Ecclesiae<sup>280</sup>. Je vous en conjure, laissez ces airs de camaraderie, de mécontentement, qui compromettent la Société, vous-même et votre ministère, que réprouvent la raison et la piété. Défaites-vous à jamais de ces riens, qui vous empêchent de paraître un homme de poids, comme vous devez l'être, un homme de Dieu, un apôtre, exemplum fidelium<sup>281</sup>, etc.

.....

## 363. - A un Missionnaire du Sacré-Cœur.

Copie dont le texte est dans *Pensées*, p. 478, dans Bourdenne, *Vie et Œuvre*, p. 126, avec indication de la date. Dans *Vie et Lettres*, p. 100, on lit : « *J'apprends, mon cher ami, qu'on a été très péniblement affecté de quelques paroles que vous auriez dites... Je vous en conjure, etc...* »

22 mars 1862.

.....

J'apprends que M. le Curé de X... a été très péniblement affecté de quelques paroles que vous auriez dites... Je ne sais ce qui en est; mais en tout cas je viens vous recommander la plus grande prudence:

1° Pour ne pas compromettre la Société.

2° Pour ne pas vous compromettre vous-même et votre ministère.

Je vous en conjure, soyez et montrez-vous toujours homme de Dieu, apôtre, exemplum fidelium in verbo, in conversatione...<sup>282</sup> Verbum sanum, irreprehensibile, ut is qui ex adverso est vereatur, nihil habens malum dicere de nobis...<sup>283</sup> Sic faciens te ipsum salvum facies<sup>284</sup> et multos alios, et sic eris gaudium et corona nostræ Societatis totiusque Ecclesiae<sup>285</sup>. Amen.

En vous embrassant de tout mon Cœur, tout à vous en Notre-Seigneur.

.....

364. - A M. Jean Lafon<sup>286</sup>, Curé d'Ousse.

Copie inédite. La lettre a été attribuée à M. Courtade ; il fut curé d'Ousse longtemps après la mort de saint Michel Garicoïts, de 1897 à 1902.

[22 mars 1862.]

Monsieur le Curé,

Je prends une vive part au sentiment pénible que vous avez dû éprouver en apprenant les propos qu'auraient tenus MM. XX... Je ne puis m'empêcher de les blamer et de vous faire mes excuses pour ceux qui les auraient tenus. Je profiterai de la première occasion pour leur rappeler une fois de plus ce qu'ils sont: par profession des Prêtres Auxiliaires<sup>287</sup>, et par ces propos des obstacles<sup>288</sup> au lieu d'auxiliaires.

Pauvre humanité!

Je vous remercie bien sincèrement, en tout cas, de l'acte de charité et d'amitié que vous venez de faire, par lequel vous remédiez, autant qu'il est en vous, à un mal réel. Je vous promets de m'employer à en combattre la racine; priez le bon Dieu de bénir mes efforts.

.....

## 365. - A une Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram, une page écrite sur deux ; papier *Bath*.

[Avril 1862.]

Ma bonne Sœur,

Un mot seulement pour vous recommander la famille de Bétharram; priez pour elle et faites prier... Les Fils de la Croix<sup>289</sup> et les Filles de la Croix doivent s'attendre à des croix.

Que la bénédiction de Dieu soit sur les uns et sur les autres !... Courage et toujours courage!

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.

P.-S. - Ne soyez pas surprise de ce peu de mots... C'est qu'on va partir... Plus tard des nouvelles en grand détail, s'il plaît à Dieu.

Priez pour moi en particulier; j'ai besoin de grâces spéciales dans la crise<sup>290</sup> où je me trouve comme Supérieur. Patience !

366. - A M. Henri Sempé<sup>291</sup>, Vicaire de Saint-Martin.

Copie : l'autographe avait cette adresse : A M. l'abbé Sempé, à Pau.

Igon, le 9 avril 1862.

Mon cher ami,

Je rentre de Bayonne, et j'ai le regret de ne pouvoir faire qu'une réponse négative. Sans doute, si, en dehors du service actif, on avait pu trouver quelqu'un réunissant les conditions exigées, on aurait pu le prêter; et voilà ce que nous n'avons pas trouvé.

Patience donc et mouvements ailleurs avec succès! C'est ce que nous demandons au bon Dieu.

Tout à vous en N.S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

P.-S. - A moins que M. Labourdette<sup>292</sup>, qui est tout à l'heure à Sainte-Croix, ne soit bachelier! Pour le stage, il l'aurait bien puisqu'il a été dans l'enseignement pendant plusieurs années. Voir, au besoin, ce qui en est...

367. - A M. Michel Fradin<sup>293</sup>, Supérieur des Filles, de la Croix.

Copie inédite.

9 avril 1862.

.....

Ce cher M. X...<sup>294</sup> va très bien. Il est seulement fâcheux que la conscience de notre évêque ne lui permette pas de l'employer dans ce pays-ci. Puis toutes les démarches bien sincères que j'ai faites pour l'employer comme auxiliaire auprès de M. Barbé<sup>295</sup>, à Buenos-Aires, ont échoué devant les précautions sévères que l'évêque de ce lieu a cru devoir prendre contre les prêtres étrangers, contre l'admission des prêtres dont les antécédents n'auraient pas été irréprochables<sup>296</sup>.

Cependant depuis un an, sa conduite est si régulière, si dévouée, qu'il serait à souhaiter que cette existence réhabilitée se rendît utile tout en se conservant. Une bonne Communauté, vouée à l'enseignement dans un pays éloigné d'ici, semblerait être propre à cela.

Voyez si vos relations nombreuses ne vous fourniraient pas l'occasion d'exercer cette bonne œuvre. Vous comprendrez facilement combien j'en serais

heureux. C'est un sujet capable et si bien disposé! Il ne lui faut que du travail, et du travail dans un bon milieu.

Je me plais à espérer qu'avoir appelé votre attention là-dessus suffira. Amen.

.....

### 368. - Lettre Circulaire<sup>297</sup>.

Copie dont le texte est dans *Pensées*, p. 414, et dans BOURDENNE, *Vie et Œuvre*, p. 537 et 375, où se trouve la date.

Le 24 avril 1862.

.....

Faites faire pendant quarante jours à chacun des nôtres cette prière à Notre-Seigneur Jésus-Christ pour notre Société<sup>298</sup> :

Mon Dieu, ne regardez pas mes péchés, mais la Société que votre Sacré-Cœur a conçue et formée. Daignez lui donner votre paix, cette paix selon votre volonté, laquelle seule peut la pacifier et unir étroitement tous ceux qui la composent entre eux, avec leurs supérieurs et avec votre Divin Cœur, de manière à être un, comme vous et votre Père et le Saint-Esprit vous êtes un<sup>299</sup>. Amen.

Fiat! Fiat!

Que chacun fasse cette prière tous les jours, avec les dispositions que nous montre le prêtre au moment de recevoir la sainte communion, et saint François Xavier, quand il écrivait à genoux à son Supérieur, lui protestant qu'au premier signal de sa volonté, il se rendrait auprès de lui, quittant tout, œuvres, volonté et pensées, tout! et quand il portait en forme de chapelet sur lui tous les noms des membres de la Compagnie, et qu'il attribuait à leurs intercessions tout le fruit et tous les prodiges de sa vie et de ses travaux.

Quelle profonde humilité, mais juste humilité, quel respect, quelle confiance, quel amour, quel dévouement pour les personnes et les choses de la Compagnie! Et tout cela avec un immense intérêt vivement senti, qui, loin de s'altérer, ne fait que s'accroître à la vue des maux qu'il remarque dans la Communauté! De là cette ardente prière: eamque secundum voluntatem tuam pacificare et coadunare digneris<sup>300</sup>.

.....

369. - A M. Angelin Minvielle<sup>301</sup>, Supérieur du Séminaire d'Oloron.

Copie reproduite dans *Pensées*, p. 426 et dans BOURDENNE, *Vie et Œuvre*, p. 306, avec quelques variantes sans importance.

Le 9 mai 1862.

.....

Je sens une vive peine de la répulsion que les nôtres manifestent en public contre un Supérieur, quel qu'il soit, qui leur est envoyé par qui de droit. A quoi tend cet esprit? A rendre impossible toute société religieuse! car toute société religieuse est une réunion d'hommes gouvernés par d'autres hommes, qui leur tiennent la place de Dieu, mais qui sont toujours des hommes avec toutes les misères de l'humanité. Faut-il donc que nous soyons toujours lents de Cœur à croire<sup>302</sup> la volonté de Dieu, où qu'elle se présente à nous, à l'embrasser, et à y placer tout notre bonheur<sup>303</sup> ? Faut-il donc qu'on aille chercher un séraphin à la place de M. X...?

Et cet esprit que je déplore trouverait un séraphin<sup>304</sup> encore plus insupportable que M. X..., parce que ce séraphin serait ami de l'ordre, de l'obéissance, de l'humilité et de la charité, etc., etc., et ne manquerait pas de mécontenter cet esprit, que rien ne peut contenter que ce qui lui plaît.

En présence de ces prétentions, que je regarde comme une peste dans la Communauté, voici tout ce que je vois à faire.

Quand on les sent en soi, 1° loin de les manifester, les fuir avec la promptitude et l'énergie avec lesquelles il faudrait fuir les ardeurs impures; 2° les remplacer par ce sentiment d'humilité pour soi, d'humilité et de charité pour les autres, que nous admirons dans saint François Xavier et sur lequel j'ai attiré l'attention des nôtres dans une circulaire que vous avez reçue.<sup>305</sup>

.....

## 370. - Dernier Testament.

Le texte original porte les indications suivantes : Déposé à l'étude de Me Fanget, notaire à Pau, le 30 juin 1863. Enregistré à Pau, le 4 juillet 1863.

Signé : PAILHIEZ.

Ceci est mon testament<sup>306</sup>.

J'institue M. Auguste Etchécopar<sup>307</sup>, prêtre auxiliaire, demeurant à Bétharram-Lestelle, mon légataire universel.

A Lestelle, le 10 mai 1862.

Signé:

Michel Garicoïts.<sup>308</sup>

## 371. - A une Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram ; les réponses de saint Michel Garicoïts étaient insérées dans la lettre même de la religieuse à côté des questions ; mais les questions ont été enlevées, et, sans doute aussi, quelques réponses.

[Le 13 mai 1862.]

Ma bonne Sœur,

Pour ne pas retarder ma réponse, je prends à lettre vue le parti de vous prier de relire vos questions, auxquelles je vais joindre mes réponses.

1° Pour les petites filles et les pauvres gens du monde, auprès de qui vous avez mission de faire le bien, vous écoutez ces misères, vous donnez brièvement et charitablement des conseils salutaires; voilà tout; point de commérages.

Quant aux prêtres, si c'est en passant et qu'il n'y ait pas d'imprudence visible, patience! Faites à peu près comme si vous n'entendiez pas ces petites médisances: vous devez être sociable, bien plus, charitable, pas évidemment imprudente. Si c'était trop gros, clairement, vous diriez, au moins au confessionnal, que cela vous fait de la peine.

2° R. Vous n'avez pas besoin de revenir sur cela en confession.

R. N'en dites rien, humiliez-vous-en devant Dieu, et puis, allez en avant.

3° R. C'est égal; il n'y a là rien de grave pour vous.

R. Continuez autant que vous le pourrez, à les séparer, à les attirer vers vous, l'une d'un côté, l'autre de l'autre, et surtout priez pour elles.

R. Non certainement.

R. Vous pouvez être tranquille aussi là-dessus, si vous n'excédez pas de beaucoup 30 ou 40 sous; vous devez aussi avoir égard au taux des marchands détaillistes ; ayez soin de ne pas vendre plus cher qu'eux.

4° R. Vous pouviez être tranquille; il n'y a rien eu d'évident pour vous en cela...

En avant donc! en toutes choses douteuses comme cela.

Tout à vous en N.-S. J.C.

Garicoïts, Ptre.

P.S. - Quand donc vous corrigerez-vous de vos tournillages<sup>309</sup> ? Croyez-moi, ma bonne Sœur, vous avez, vous, un bras<sup>310</sup> ferme et puissant et plein d'amour pour vous, qui se prête à vous, quelque accablement, quelque agitation que vous sentiez; laissez-vous porter sur ce bras et vous reposer dessus. Vous ne pouvez rien par vous-même que vous tourmenter à l'infini; laissez-vous aller avec foi entre les bras secourables de votre Dieu, votre Sauveur et votre Père, comme une petite enfant innocente et simple, sans peine, sans inquiétude, sans prévoyance en certain sens

sur l'avenir, rejetant en lui toutes vos inquiétudes, parce qu'il a soin de vous; pouvez-vous en douter, vous? Encore une fois, ne vous laissez point agiter et comme tenir en suspens, ne sachant où donner de la tête. Laissez-vous doucement tomber entre les bras secourables de votre Père Céleste, qui daigne vous honorer de sa présence intime, nuit et jour, sans cesse.

Avec cet acte, ne soyez en peine de rien, ni de votre faiblesse, parce que Dieu sera votre force, ni de vos péchés mêmes, parce que cet acte, bien fait, les emporte tous. Seulement, afin que Dieu le fasse en vous et qu'avec son secours vous aussi vous le fassiez, livrez-vous toute entière à lui avec foi et amour, et reposez-vous-y. Mon Dieu! quelles richesses abondantes, ineffables, ne puiserez-vous pas dans ce seul acte!

En voilà assez pour cette fois. Ce que je viens de vous dire, c'est le sujet de ma méditation de ce matin. En la faisant, je ne pensais pas à vous écrire; mais j'ai pensé, après avoir lu votre lettre, que c'était la meilleure réponse pour vous, toute faite pour vous.

Tout à vous en N.-S. J.C.

### 372. - A M. Jean Vignolle.<sup>311</sup>

Autographe de Bétharram. C'est une réponse rapide, écrite sur la quatrième page de la lettre que lui adresse l'abbé Salles, curé desservant de Pardies et de Baliros, pour lui demander un missionnaire du 31 mai au 4 juin : «... J'ai besoin de vous et de mon ami Vignoble ; de vous, pour donner mission et de mon ami pour l'accepter ; cela fait, il ne faut plus que la bénédiction de Dieu et tout ira à merveille... J'espère que vous m'enverrez mon cher Vignolle. J'espère aussi que ce vaillant d'Israël viendra en véritable apôtre, le bréviaire sous le bras, sine sacculo. Rien ici ne lui manquera. »

[Le 27 mai 1862.]

Mon cher ami,

Lisez, voyez si vous pouvez donner à votre ami le service qu'il vous demande en passant, et répondez-lui et rentrez; le plus tôt ne sera que mieux.

Comme c'est joli<sup>312</sup>!!! Mais vous êtes si indulgent!!

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.

### 373. - A M. André Cazaubon<sup>313</sup>.

Copie, dont le texte a été recueilli par M. Auguste Etchépar qui la fit publier par BOURDENNE, *Vie et Lettres*, p. 338.

Juin 1862.

.....

Tout homme qui veut marcher véritablement et solidement au service de Dieu doit:

1° S'attendre à tout, à toutes les volontés les plus impénétrables du Seigneur.

2° Marcher imperturbablement dans cette voie d'abandon à la Providence.

C'est la condition unique, mais infaillible, du mérite, de la solidité, de la paix.

Sans cette condition on se brise à des riens, on n'a que la paix que le monde donne, et on reçoit ici-bas toute sa récompense. Il faut s'abandonner à la Providence, s'attendre à tout, quelque juste qu'on soit, et, comme Marie-Madeleine, rester aux pieds du Sauveur<sup>314</sup> sans s'inquiéter des regards, des jugements, des chuchotements d'indignation des Phariséens, d'un Simon le Lépreux, ni des réclamations officieuses de Marthe. Et puis, nous devons montrer, dans toute notre conduite délibérée, que notre parti est pris là-dessus, et que notre Cœur est tout rempli de ce sentiment de complet abandon, sans lequel il n'y a pas même de vraie conversion.

Ah! si nous savions marcher, persévérer dans cette voie tracée par Dieu lui-même, sans nous mettre en peine de rien dans l'avenir, sans nous inquiéter des hommes, toujours contents, pourvu seulement que nous fassions ce que Dieu veut, pourvu que Dieu soit content!

Je vous désire tant cette orientation, et que vous dirigiez la barque dans ce sens à travers tous les orages, sans qu'aucune obscurité, aucune nuit vous dérobe cette étoile. Si on la perd, tôt ou tard naufrage.

.....

### 374. - A une Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram, où l'on a fait de fortes coupures surtout dans le *post-scriptum*, publié par Bourdenne, *Vie et Lettres*, p. 333.

Bétharram, le 27 juin 1862.

Ma bonne Sœur,

Nous venons de terminer notre retraite annuelle, et je profite du premier moment libre pour répondre à votre dernière lettre, que je lus avant d'entrer en retraite.

Oh! non, vous ne vous êtes pas trompée, en pensant que je ne vous ai pas perdue de vue et que j'apprendrais avec plaisir où vous en êtes avec le bon Dieu. Oui, oui, j'ai béni le Seigneur du bon vouloir qu'il vous a donné, et des fruits que ce bon vouloir a déjà commencé à produire. Croyez-moi, ce n'est que le commencement des choses, grandes, admirables et divines, qu'il opérera en vous, dès le moment que, n'étant en peine de rien autre chose, vous vous livrez comme Marie, par un sincère et parfait Me voici, à Notre-Seigneur.

Oui, si vous faites cela de votre côté, bientôt, malgré toute la rage du démon et malgré votre extrême misère, croyez-moi encore, votre Cœur ne pourra, ne saura vivre, battre, aimer et agir qu'à l'unisson avec celui de Notre Seigneur.

Et dès lors, quels progrès dans son imitation et dans le vrai! Votre Cœur ne sera plus votre Cœur, mais le Cœur de Jésus, votre intérieur et votre extérieur, l'intérieur et l'extérieur de Jésus même; et cela vous sera bien plus facile, bien plus doux et agréable que tout ce que le menteur et l'homicide<sup>315</sup> a cherché à vous faire croire. Son mensonge éternel, le voici: ou je le puis bien par moi-même sans la grâce de Dieu, ou c'est impossible, ou c'est trop difficile: pélagianisme, protestantisme ou jansénisme.<sup>316</sup>

Dites à tout cela: Je puis tout en Celui qui me fortifie<sup>317</sup>, unie de tout Cœur à son adorable Cœur, entièrement abandonnée a Lui! Et puis, toujours en avant.

Voilà qui est décisif pour l'autre monde et même pour celui-ci. Si vous saviez comme je désire et demande ce bonheur pour vous et pour les vôtres! J'espère toujours. Il me semble que votre si bonne mère se joint à moi dans ce même désir, dans lequel je vous salue, ainsi que vos compagnes, en union du Sacré-Cœur de Jésus.

Tout à vous.

Garicoïts, Ptre.

P.-S. - Cette pauvre... est à Igon...<sup>318</sup>

### 375. - A un Prêtre du Sacré-Cœur.<sup>319</sup>

Copie inédite.

Bétharram, le 29 septembre 1862.<sup>320</sup>

Mon cher ami,

Mon absence pendant plusieurs jours<sup>321</sup> a été cause que je n'ai pu répondre tout de suite à votre lettre.

Certainement nous nous chargerons volontiers de votre jeune neveu en faisant la remise de 100 francs de la pension que nous faisons aux proches des nôtres. Je vous envoie un prospectus qui vous fixera sur le trousseau, la rentrée, etc...

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

376. - A M. Jean-Pierre Etchécopar.<sup>322</sup>

Autographe de Bétharram, une page de texte sur quatre, petit format, avec le sceau n° 2.

Bétharram, 1er 29 septembre 1862.

Mon cher ami,

On a différé de jour en jour de vous écrire, espérant qu'Auguste<sup>323</sup> pourrait le faire lui-même et vous rassurer d'autant. Mais le médecin, par une précaution toute particulière, l'a consigné; de nouveau au lit pour quatre ou cinq jours, ne voulant pas qu'il s'occupe de quoi que ce soit. Il faut pourtant vous dire qu'il nous rassure complètement sur son état, comme il l'a toujours fait.

C'est vous dire que l'espoir d'un prompt rétablissement a été l'unique raison qui a retardé la réponse à votre lettre et qui nous a déterminés nous-mêmes à ne pas vous causer des soucis sans fondement. Tout nous fait espérer que nous ne serons pas trompés.

Quant à vos communications pour l'Amérique<sup>324</sup>, nous en avons chargé M. Irigaray<sup>325</sup> et nous venons d'en donner avis à M. Barbé<sup>326</sup>, suivant exactement vos recommandations et sous la dictée d'Auguste lui-même. La lettre est arrivée à Bordeaux avant le 25, jour du départ du vapeur.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

377. - A M. Didace Barbé<sup>327</sup>, Supérieur du Collège Saint-Joseph.

Copie dont le texte est dans *Pensées*, p. 491.

[Octobre 1862.]

.....

Quant à l'aumônerie de Saint-Jean<sup>328</sup>, vous savez ce que je pense : il faut nous prêter à être des auxiliaires<sup>329</sup> précieux, jamais des embarras<sup>330</sup>, jamais des obstacles ; n'invoquons pas nos Constitutions réelles ou prétendues, de manière à nous présenter à l'Evêque, non comme des auxiliaire, mais comme des embarras; sachons ce que nous sommes et de quel esprit nous sommes...

N'avoir jamais l'air de nous défier, pratiquer la grande règle de la charité fraternelle<sup>331</sup>, et être plus porté à prendre en bonne part qu'à blâmer; justifier l'intention, s'il est impossible de justifier l'action; et s'il est impossible de justifier l'intention, exercer la charité sans manquer au devoir ni aux convenances.

.....

378. - A M. Pierre Sardoy<sup>332</sup>, Aumônier de Clarisses.

Copie dont le texte est dans *Pensées*, p. 493.

[Octobre 1862.]

.....

Que doit faire un aumônier pour être un bon auxiliaire<sup>333</sup>?

1° Ne jamais rien négliger auprès des inférieures pour les porter à obéir à la Supérieure, c'est-à-dire à Dieu même, avec le même respect, le même amour, le même dévouement, la même joie, la même constance, en tout ce qui n'est pas péché manifeste pour elles.

2° Quant aux affaires en dehors de la confession, ne jamais s'en occuper qu'autant que la supérieure en fournira l'occasion et que nous pouvons le faire sans détriment de nos propres règles et des prescriptions de nos Supérieurs (ce qui, bien entendu, s'applique à la première règle) et autant, ni plus ni moins, que cela pourrait aider la Supérieure à se conduire conformément à ses règles et à la volonté de ses Supérieurs; rien au-delà.

Dans ces bornes, l'immensité de la charité et du dévouement; tout cela; rien que cela; sans quoi nous ferons rire le diable à nos dépens et au dépens de nos œuvres. Ce qu'à Dieu ne plaise.

.....

## 379. - A un Aumônier de Religieuses.

Copie, dont le texte est dans *Pensées*, p. 494.

[Octobre 1862.]

.....

Evitez toute communication particulière en dehors du confessionnal, sans raisons et sans la permission de la Supérieure, avec tout autre qu'elle. Empêchez aussi la violation de cette règle par les nôtres à l'égard de celles du couvent, et réciproquement. Evitez toute longueur déplacée au confessionnal...

Tout cela est si important. Tenez-vous-y, autrement vous feriez rire le diable à vos dépens et au dépens de vos œuvres. Ce qu'à Dieu ne plaise<sup>334</sup>!

.....

380. - A M. Didace Barbé<sup>335</sup>, Supérieur du Collège Saint-Joseph.

Copie, dont une partie du texte, le premier paragraphe est dans *Pensées*, p. 403.

Bétharram, [vers le 8 octobre 1862.]

Mon cher ami,

Nous avons pris une vive part aux souffrances du Vicaire Apostolique de Montevideo. Vous avez très bien deviné dans cette occasion, comme toujours, mes sentiments. J'ai approuvé, j'approuve sans restriction aucune la conduite que vous avez tenue à l'égard de ce digne Vicaire de Jésus-Christ ; oui, en cas d'exil, ce qu'à Dieu ne plaise, que nous serions heureux, honorés, de le savoir chez vous, chez nous<sup>336</sup> ! J'ai versé des larmes de joie<sup>337</sup> à la lecture de votre offre à ce bien-aimé et vénérable persécuté. Ce que vous avez fait à l'égard de son protégé inutile de vous dire que je l'aurais fait à votre place.

Quant au chanoine Piñero<sup>338</sup>, c'est à vous à juger de cette affaire devant Dieu. Je m'en rapporte entièrement à votre prudence à cet égard. Vous savez que dans ces circonstances il faut de la prudence; il faut aussi une grande ampleur de charité bien placée...

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.

381. - A M. Didace Barbé<sup>339</sup>, Supérieur du Collège Saint-Joseph.

Copie dont le texte est dans *Pensées*, p. 409.

[Avant le 11 octobre 1862]

.....

J'ai appris avec beaucoup de plaisir que vous avez pu envoyer à notre cher M. Harbustan<sup>340</sup> un compagnon, au moins pour quelque temps<sup>341</sup>. Que ne puis-je vous en envoyer d'autres! Je ne sais encore quand j'aurai ce bonheur.

.....

382. - A M. Florent Lapatz<sup>342</sup>.

Copie inédite.

[Novembre 1862?]

.....

1° Envoyez-moi les copies des élèves. Je les ferai examiner par une commission.

2° En attendant, j'ai peine à croire:

- 1) que l'état de toutes vos classes soit déplorable<sup>343</sup>;
- 2) que le programme exige que les rhétoriciens n'aient que 15 ans;
- 3) que le programme soit impossible à réaliser.

3° Les cinq élèves dont vous me parlez sont précisément du nombre de ceux qui ont suivi l'ancien programme et ont fait toutes leurs classes depuis la huitième. Parmi les élèves que vous avez eus, les meilleurs sont le fruit du nouveau programme. De plus deux d'entre eux ont sauté la quatrième. Et puis ne faut-il pas qu'un trop grand nombre d'élèves soient toujours à la queue?

4° Je suis de votre avis sur l'âge des rhétoriciens; mais je voudrais bien que ces années, et davantage s'il le faut, fussent employées à l'étude exclusive des matières de l'enseignement primaire; et certes vous ne trouveriez pas vos rhétoriciens ne sachant ni grammaire française, ni orthographe.

Je ne vous en dis pas davantage pour le moment; pensez un peu à ce que je viens de vous dire. Et nous ne demandons qu'à voir.<sup>344</sup>

.....

### 383. - A M. Pierre Vignau<sup>345</sup>, Supérieur de Saint-Louis-de-Gonzague.

Autographe de Bétharram, deux pages dont une blanche, petit format, avec cachet n° 2.

Igon, le 2 Nbre 1862.

Mon cher ami,

M. Labourdette<sup>346</sup>, que vous connaissez déjà, est obligé d'interrompre sa carrière religieuse. Ses Supérieurs lui ont conseillé le ministère actif. Mais par amour pour la vie de Communauté, il aurait assez de goût pour notre genre de vie. Mgr<sup>347</sup> qu'il a vu, consent à ce qu'il essaie dans une de nos résidences.

J'ai pensé que vous pourriez à cette fin l'employer utilement dans votre église et, au besoin, remplacer M. Paradis<sup>348</sup> pour son ouvre de l'orphelinat, ministère qu'il aimerait dans sa position de santé. En conséquence, veuillez le recevoir chez vous pour le moment, n'importe, en qualité d'hôte, d'auxiliaire... en attendant ce qu'il sera décidé relativement à M. Paradis.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

384. - A M. Jean-Pierre Blanquine<sup>349</sup>, Maire de Lestelle.

Minute des archives de Bétharram, sans signature.

Bétharram, le 24 Nbre 1862.

Monsieur le Maire<sup>350</sup>,

Il n'y a pas de Communauté de religieux à Lestelle<sup>351</sup> ; il y a simplement dans la maison de Bétharram des prêtres auxiliaires, dont quelques-uns sont légalement autorisés à tenir une école secondaire à Bétharram, et les autres sont à la disposition de l'Evêque de Bayonne pour aller prêcher les stations dans les paroisses du diocèse. Ces prêtres sont, comme tous les autres prêtres du diocèse, sous la dépendance immédiate de l'Evêque et observent les mêmes statuts, en sorte qu'ils ne forment qu'un seul et même corps avec le clergé du diocèse.

.....

385. - A Mgr Laurence<sup>352</sup>, Evêque de Tarbes.

Autographe des archives de l'évêché de Tarbes (Casier 21, L. 62), portant le cachet n° 2 et cette suscription de la main de Mgr Laurence à la première page : *147 Fr. reçus le 27 7bre. 1862 Doña Maria Josepha Piran de Buenos-Aires Amérique du Sud inscrite le 26 7bre 1862 déjà fondatrice le 13 juin 1862. La minute suivante en avait été conservée aux archives de Bétharram. (Ecrits du P. Garicoïts, cahier n° 790) :*

Monseigneur, je suis chargé par Madame Josepha Piran, déjà inscrite au nombre des bienfaitrices de la chapelle de Lourdes, de remettre à Votre Grandeur 140 francs...

La découverte de la lettre originale au moment de mettre sous presse a obligé à insérer à cette place, au lieu du mois de septembre. La lettre suivante à Sœur Saint Thomas-d'Aquin, qui sera chargée par saint Michel de verser les 140 francs, doit être aussi datée du 26 septembre.

Monseigneur,

Notre M. Barbé de Buenos-Ayres me charge de remettre à Votre Grandeur la somme de 140 francs. Ces 140 francs sont donnés par Me. Maria-Josefa Pirán, qui est déjà inscrite au nombre des fondateurs<sup>353</sup> de la chapelle de Lourdes, pour qu'on inscrive au nombre des bienfaiteurs comme suit:

80 fr. pour Miguel Ogando, son neveu;

20 fr. pour Manuel Pirán;

20 fr. pour Ildefonsa Pirán; Ces trois sont morts.

20 fr. pour Gabina Pirán;

M. Barbé vous prie, Monseigneur, de vouloir adresser les 4 titres et reçus à la Señora Doña Maria-Josefa Pirán.

Je suis, avec le respect le plus profond, Monseigneur, très humble serviteur.

Garicoïts, Ptre.

Bétharram, le 26 septembre 1862.

386. - A Sœur Saint-Thomas-d'Aquin<sup>354</sup>, Fille de la Croix.

Minute inachevée d'une lettre.

Bétharram, le 26 novembre 1862.

Ma bonne Sœur,

Soyez assez bonne pour offrir mes respects à Mgr l'Evêque de Tarbes<sup>355</sup> et le prier de vouloir bien inscrire au nombre des bienfaiteurs<sup>356</sup> comme suit:

1° 80 fr. pour Michel Ogando.

2° 20 fr. pour Manuel Pirán.

3° 20 fr. pour Ildefonsa Pirán. Ces trois sont morts.

4° 20 fr. pour Gabina Pirán.

387. - A M. Pierre Barbé<sup>357</sup>, Supérieur du Collège Moncade.

Autographe de Bétharram : simple billet, sans date, sans adresse, sans signature, publié en partie dans *Pensées*, p. 489.

[Novembre-décembre 1862.]

.....

Dites à M. Taret<sup>358</sup> que, vu les besoins de Sainte-Marie, je suis obligé de l'envoyer provisoirement à Oloron. Recommandez-lui de ma part de bien veiller sur lui, de prier beaucoup, ut Deus illuminet eum et det ei recta sapere et de ejus semper consolatione gaudere<sup>359</sup>; ut Deus illuminet sur ce qui me fait du chagrin sur son compte<sup>360</sup>, sans que je puisse m'en rendre compte exactement.

Dites-lui que, de mon côté, je continuerai à prier dans le même but. Dites-lui d'être un véritable auxiliaire<sup>361</sup> de M. Minvielle<sup>362</sup>, ni plus ni moins, et d'être infiniment discret dans ses rapports avec le prochain.

.....

388. - A Sœur Salvinie<sup>363</sup>, Fille de la Croix.

L'original a disparu ; il est cité de mémoire au procès de béatification, à la séance du 5 septembre 1888, par la religieuse à qui il était adressé. (*Summ.*, p. 581, 602.)

[1862-1863.]

Ma Fille<sup>364</sup>,

Armez-vous de courage, préparez votre âme à la tentation, car je vois Satan qui dresse ses batteries contre vous; je le vois furieux, écumant de rage contre votre âme. Il ne se lassera qu'autant qu'il croira vous avoir foulée, broyée, écrasée sous

ses pieds. Mais pour si fortes que soient vos tentations et vos tribulations, ne perdez pas courage; mais dites souvent, très souvent :

« O vous qui brûlez pour moi, Cœur de mon doux Sauveur, donnez au mien pour vous la même ardeur ! »

Puis, ma fille, une grande confiance en la Sainte Vierge; et surtout ne laissez jamais aucune de vos communions...

Prenez courage, ma fille, car je vois votre âme sortir de la lutte plus brillante et plus belle.<sup>365</sup>

.....

### 389. - A une Supérieure.

Copie inédite. Elle est à rapprocher de la *Lettre* 378 à M. Sardoy, octobre 1862, dont elle reproduit la pensée presque dans les mêmes termes.

[Janvier 1863.]

.....

[Première règle.]<sup>366</sup> L'aumônier doit être votre auxiliaire, uniquement votre auxiliaire, au point de ne rien négliger auprès de vos inférieures pour les porter, autant qu'il est en lui, à vous obéir comme à Dieu même, avec le même respect, le même amour, le même dévouement, la même joie, la même importance, en tout ce qui n'est pas péché pour elles.

Une seconde règle de conduite, par rapport aux affaires en dehors du confessionnal, consiste pour lui à ne s'en occuper qu'autant que vous lui en fournirez l'occasion et qu'il pourrait le faire sans détriment de ses propres règles, des prescriptions de ses Supérieurs, et autant, ni plus ni moins que cela pourrait vous aider à vous conduire conformément à vos règles et à la volonté de vos Supérieurs, rien au delà. Dans ces bornes, l'immensité de la charité et du dévouement.

Ce qu'il faut, c'est la règle ci-dessus pratiquée raisonnablement; elle ne laisse rien à désirer; et puis elle est de la plus facile exécution. Je le sais par trente-six années d'expérience<sup>367</sup>. Certes qu'il en coûte bien autrement de s'en être écarté!

Pour vous souhaiter la bonne année, je ne puis rien faire de mieux que de demander au bon Dieu pour vous le bonheur de la même expérience, qui ne peut que conduire à la félicité éternelle. Amen, amen!

.....

390. - A M. Didace Barbé<sup>368</sup>, Supérieur du Collège Saint-Joseph.

Copie dont le texte est dans *Pensées*, p. 374.

[Janvier 1863.]

.....

Je souhaite une bonne année à tous les nôtres d'outre-mer, une année pleine de richesses spirituelles. Par là-même, comme moyen indispensable, je leur souhaite d'aller sans cesse à l'école de Notre-Seigneur<sup>369</sup>.

«Sed ut veri veneratores et pii cultores ejus mysteriorum et disciplinarum, nihil falsum sentientes de ejus natura humana, nihil indignum de ejus deitate, nihil falsum de nostra cujusque libertate, nihil indignum de pleno et supremo eius dominio ac voluntate, procul abigentes terrenarum caliginem rationum, curantes denique ut ab illuminatæ fidei oculo mundanæ sapientiæ fumus abscedat.<sup>370</sup>»

De cette manière, abnegantes impietatem et sæcularia desideria, sobrie, juste, pie vivent omnes socii<sup>371</sup>, ils arracheront leurs mauvais penchants par la racine, qui est l'esprit raisonneur, l'esprit charnel et la sagesse mondaine.

Sobrie, dans la sobriété, par la pratique de la tempérance, de la 12e règle<sup>372</sup> du Sommaire et de la 29e.<sup>373</sup>

Juste, dans la justice:

1° Envers les Supérieurs, quels qu'ils soient, par le respect et l'obéissance qu'on leur doit;

2° Envers les égaux, par le conseil et l'assistance, la lumière et le secours;

3° Envers les inférieurs, per custodiam et disciplinam<sup>374</sup>.

Enfin, après avoir rempli tous ces devoirs de justice envers les Supérieurs, les égaux ou les inférieurs, pie, dans la piété, se déclarant devant Dieu et devant les hommes vrais serviteurs inutiles<sup>375</sup>, et sic in cordibus eorum justitia et iudicium erunt præparatio seas Domini, sicque Dominus regnabit et terra exultabit<sup>376</sup>. Amen, amen.

Insta in illis opportune, importune, in omni patientia<sup>377</sup>, etc., etc... C'est l'unique remède à employer contre les misères si humiliantes et parfois si scandaleuses de notre triste humanité, toujours et partout la même<sup>378</sup>.

Pour vous, je n'ai qu'un mot à dire: Euge, en avant! quæ retro sunt obliviscens, oubliez ce qui est derrière vous<sup>379</sup>, et vous ne manquerez pas d'aboutir. Arrivera certainement ce que le bon Dieu voudra.

.....

391. - A M. Angelin Minvielle<sup>380</sup>, Supérieur du Séminaire d'Oloron.

Autographe de Bétharram, où certains mots ont été effacés, format moyen avec cachet n° 6. Le Père Quilhalhauquy au Procès de Béatification, indique le destinataire. (Sum. p. 381.)

Arudi<sup>381</sup>, le 15 janvier 1863.

Mon cher ami,

1° L'on ne doit jamais souffrir une désobéissance formelle, surtout en matière semblable. Qu'on fasse donc bien comprendre à M. Lapatz minor<sup>382</sup> à quoi, s'il persiste dans sa désobéissance, il s'expose: outre le scandale de sa conduite, il doit s'attendre à être rappelé, et même renvoyé. Faut-il donc être assez malheureux pour devoir user de pareilles menaces à l'égard des nôtres!... Pauvres jeunes gens! ils ne savent pas ce qu'ils font<sup>383</sup> en nous faisant tant souffrir! en donnant un pareil scandale! Mais quelque pénible qu'il soit, c'est un devoir d'ôter le scandale. Oui, si M. Lapatz minor se montre rebelle, il faut le rendre à sa liberté, après que vous aurez employé à son égard tous les moyens naturels et surnaturels à notre disposition.

2° Si le silence ne peut s'observer, rien de mieux. Je pense que cela pourra se faire, lorsque le réfectoire sera établi à côté.

3° Vous-ferez certainement des observations à tous ceux en qui vous observerez des défauts scandaleux, comme de bouder, etc. Si l'on craint trop d'inconvénients pour le moment, j'écrirai d'ici. Le fait est qu'il faut mettre un terme à une irrégularité qui gêne nos meilleurs novices. M. X...<sup>384</sup> *quantum mutatus ab illo!* Et encore en est-il d'autres.

4° Pour le café, patience ! puisque cela ne doit pas lui nuire. Il serait cependant à déplorer que, s'il ne doit pas lui être bien utile...<sup>385</sup> Puissent-ils donc enfin comprendre la volonté de Dieu dans la règle et l'obéissance.

Nous prions le bon Dieu de bénir vos efforts pour le bien.

.....

392. - A Sœur Zéphirin-Saint-Blaise<sup>386</sup>, Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram, petit format, deux pages écrites sur quatre.

Bétharram, le 3 mars 1863.

Ma bonne Sœur,

Tous les jours penser à vous et ne donner jamais signe de vie, c'est trop fort. Oui, ma Sœur, oui, je me rappelle ma Sœur Zéphirin-Saint-Blaise et ce jour où elle se présenta à moi à Bétharram, et où, à mon tour, je la présentai à ma Sœur Marthe<sup>387</sup>, au parloir d'Igon, Sœur Marthe, qui la reçut de grand Cœur dès la première entrevue. Ce sont là des souvenirs qui ne s'effacent jamais en moi. Les bonnes nouvelles que me donnaient de Chinon et ma Sœur Joseph<sup>388</sup> et l'excellent

M. Mérigot<sup>389</sup> me rassuraient parfaitement sur son compte, sans pourtant m'empêcher de prier de tout mon Cœur pour elle et pour les siens, ce que je continuerai toujours. Il faut aussi vous dire que tous mes moments sont pris. Voilà, j'espère, à peu près tout ce qu'il faut et au delà pour justifier mon silence auprès de vous.

D'ailleurs, que vous dire? Je savais que vous étiez en sûreté, bonne, et que le bon Dieu bénissait aussi vos travaux pour le prochain, ce qui aboutissait à la paix et au repos dans un doux Dieu soit béni.

Je vous dirai pourtant que toujours je me promettais de vous recommander une chose: c'est de ne pas vous livrer à vos œuvres, de vous y prêter seulement, en vous réservant toute entière pour le bon plaisir de Dieu, et pour y trouver et conserver toujours la liberté de l'âme, que ni personne ni chose ne sauront jamais altérer. Donc faire tout ce que l'obéissance vous dira, en vous y prêtant seulement, et vous livrant tout entière et avec calme et bonheur à Dieu seul<sup>390</sup>. Alors vous dormirez en paix et vous reposerez<sup>391</sup> dans ce siècle et dans l'éternité.

Demandez au bon Dieu, dans ce double sommeil, le repos dont parle le prophète; demandez-le pour moi, comme je le demande pour vous. Dormir, ce n'est pas tout; tous dorment et du sommeil naturel et du sommeil de la mort; mais hélas! Dormir en paix et se reposer voilà ce qu'il nous faut absolument et ce que je vous souhaite de tout Cœur.

Tout à vous en N.S. J.C.

Garicoïts, Ptre.

Inutile de vous dire que je reçois toujours avec grand plaisir vos nouvelles. Vous me direz surtout qu'à tout prix vous voulez dormir en paix et vous reposer et dans ce monde et dans l'autre.

### 393. - A un Prêtre du Sacré-Cœur.

Copie dont le texte est dans *Pensées*, p. 383, dans BOURDENNE, *Vie et Lettres*, p. 370, et *Vie et Œuvre*, p. 306, avec des variantes.

12 mars 1863.

.....

Quant à Mgr l'Evêque, je vous recommande le plus grand respect pour lui<sup>392</sup>. Il a mission et grâce d'état; et pour nous, sa volonté, quelle qu'elle soit, est la volonté de Dieu même.

Au reste lisez et approfondissez cette lettre<sup>393</sup>, et vous ne pourrez pas vous empêcher d'en admirer la précision et la richesse de la doctrine et de la profondeur. Pour moi, j'en ai été frappé, quoiqu'elle ait mis à néant mon avis et mes dispositions, lesquelles étaient pourtant toujours subordonnées aux siennes, quant à la pratique<sup>394</sup>.

Ne parlez de ces choses à personne...  
 Prudence avec les étrangers...  
 Respect et obéissance intérieure et extérieure...  
 .....

### 394. - A Mlle Marie Etchandy.<sup>395</sup>

Copie dont le texte est dans BOURDENNE, *Vie et Œuvre*, p. 529.

F. V. D.  
 L. S. N.-S. J.C.

Bétharram, le 21 mars 1863.

Ma bonne Sœur,

Comme vous l'avez très bien deviné, je regrette sans doute que vous n'ayez pas pu persévérer dans la carrière où vous étiez entrée pour suivre la volonté de Dieu; mais votre lettre me rassure sur votre compte. Je vois que vous n'êtes rentrée au sein de votre respectable famille que pour obéir à qui de droit, et qu'au fond vous avez quitté Dieu pour Dieu<sup>396</sup>.

Je vous recommande de ne jamais vous écarter de cette voie, et je ne doute pas que vous ne fassiez votre salut où que vous soyez. Et pour cela avec la grâce de Dieu, dans toutes vos déterminations, suivez fidèlement les pratiques que je vous envoie dans le petit imprimé ci-inclus<sup>397</sup>. Encore une fois, conservez et pratiquez ce que vous y trouverez, et vous irez de vertu en vertu jusqu'à la vie éternelle. Oui, ma bonne Sœur, aidez-vous aussi et le ciel vous aidera.<sup>398</sup> Amen.

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.

P.-S. - Mes très humbles respects, s'il vous plaît, à votre excellent père<sup>399</sup>, à Adèle<sup>400</sup>, Mathilde et François.

### 395. - A un Ecclésiastique.

Fragment d'une lettre, recueilli dans le cahier n° 789 des Ecrits du Père Garicoïts.

Bétharram, le 10 avril 1863.

Monsieur l'Abbé,  
 Je suis confus d'avoir tant différé de répondre à la lettre.  
 .....

396. - A M. Didace Barbé<sup>401</sup>, Supérieur du Collège Saint-Joseph.

C'est la copie d'une lettre que saint Michel, malade, condamné à garder le lit, dicte à son secrétaire.

Le 22 avril 1863.

.....

Quant à M. X...<sup>402</sup> il est certain que sa présence ici pourrait être très utile à l'ouvre des missions, qui a besoin de se réorganiser, et nous nous en occupons sérieusement. Je suis vraiment consolé des dispositions de M. X... quoique je ne m'attendisse à rien de moins de la délicatesse de sa conscience; on pardonne beaucoup à ceux qui concluent par là. Mais j'attache tant d'importance à l'ouvre américaine, à une parfaite entente avec l'évêque de Buenos-Aires et le vicaire apostolique de Montevideo, qu'avant tout je tiens à n'y porter aucun préjudice; et à mon avis, plus nous aiderons dans ce sens, plus le ciel nous aidera<sup>403</sup>.

.....

397. - A M.lle Constance Mézard<sup>404</sup>.

Autographe de Bétharram, minute inachevée.

[Avant mai 1863.]

Mademoiselle,

J'ai lu très attentivement et avec le plus grand intérêt la lettre que vous avez bien voulu m'écrire, et je suis resté tout persuadé que le bon Dieu vous veut dans la Congrégation des Filles de la Croix; et je juge en conscience que, pour ce qui est de vous, vous ne devez rien négliger pour être Fille de la Croix.

Les raisons qu'on a opposées n'ont, à mon avis, rien de solide. Sans doute l'obstacle qui vient du côté de Madame votre mère est une de ces épreuves délicates par lesquelles vous devez passer pour que votre vertu se développe et s'affermisse.

.....

398. - A M. le chanoine Pouré<sup>405</sup>.

Copie inédite, dont le texte a été remis par le destinataire à M. Etchécopar, le 22 juin 1879.

[Avant le 12 mai 1863.]

Mon cher Ami,

Depuis que j'ai reçu votre bonne lettre, je m'en suis occupé sérieusement. Parmi de très bonnes raisons pour et contre, qui me frappaient également, il semble qu'à votre place je m'arrêtera à cette conclusion:

«Monseigneur, après avoir prié et réfléchi, ne trouvant aucune raison prépondérante pour l'un des deux partis, que je puisse exposer à Votre Grandeur, je ne désire que m'abandonner entièrement à votre décision. Ainsi, votre volonté sera ma volonté; je resterai ou je m'en irai; et in pace in idipsum dormiam et requiescam<sup>406</sup>. Et je tâcherai de faire le mieux que je pourrai.»

Voilà, mon cher ami, tout ce que je peux vous dire sur cette affaire. Je ne sais que cela, d'après mes études, mes réflexions et expérience.

Tout à vous en N.-S.

Ora pro nobis.

Garicoïts, Ptre.

### 399. - A M. Antoine Carrérot.<sup>407</sup>

Cette lettre est peut-être la dernière de saint Michel Garicoïts ; s'il en a écrit d'autres, elles sont perdues.

Le fondateur de la Société du Sacré-Cœur est malade depuis le début de l'année. L'amélioration escomptée pour le printemps ne s'est pas produite ; le 22 avril, il doit même garder le lit. La maladie l'accable au moment où la Communauté en plein essor nécessite un chef solide, exempt du ministère extérieur qui l'absorbe, et surtout moins seul. Depuis plus de 10 ans, Mgr Lacroix n'a pas convoqué l'assemblée générale des Prêtres de la Société, et saint Michel a perdu ses trois assistants : M. Guimon, son plus ferme appui est mort ; M. Didace Barbé, le disciple aimé, qu'il veut comme successeur est toujours au fond de l'Amérique ; M. Chirou, celui-là même qui fut le premier à répondre à l'appel du fondateur, n'a plus sa confiance ; s'il a encore l'esprit de la fondation, il passe pour l'homme de Mgr Lacroix.

Saint Michel Garicoïts sent que ses forces déclinent rapidement ; il a même le pressentiment de sa fin prochaine. Dans ces circonstances, le chef a toute sa tête ; il sait où est son devoir : renoncer à la direction de l'œuvre :

*«Je vais donner ma démission de supérieur et me préparer à mourir... »*

Le dimanche 10 mai, son mal s'aggrave, une violente crise fait redouter le pire. Sa décision est prise : se rendre auprès de son évêque. Monseigneur poursuit sa tournée de confirmation dans la plaine du Gave. Demain, il sera à Bœil-Bezing, après demain à Angaïs. C'est là qu'il veut le rejoindre, sans attendre qu'il approche davantage, jusqu'à Coarraze, où il doit être le jeudi 14. Le mardi avant midi, saint Michel gagne la porte de sortie. Il attend la voiture ; elle n'est pas encore là. Il fait appeler M. Saubatte, son secrétaire, qui l'accompagnera dans ce voyage. Quand celui-ci arrive, il le retient près d'une fenêtre, sur l'embrasure de laquelle, il lui dictera cette lettre à M. Carrérot, la dernière sans doute.

On sait le reste. Il se met en route. A Igon, une halte s'impose. La supérieure, Sœur Saint-Edouard, le trouve si pâle, si défait, qu'elle le supplie de rentrer à Bétharram ; Monseigneur sera plus près demain, à Mirepeix. Le temps est si mauvais avec un brouillard humide, et le malade est si fatigué qu'il se laisse convaincre. Le lendemain, dans l'après-midi, il se rendra au presbytère de Mirepeix, où aura lieu sa dernière entrevue, si dramatique et si mystérieuse, avec Mgr Lacroix. Le jeudi 14 mai, il expire.

Bétharram, le 12 mai 1863.

Mon cher Ami,

Je ne comprends pas Frère Martin, surtout ses menaces; j'y trouve une raison qui ne permet pas à ma conscience de le laisser. Tous les nôtres, pour rester dans la Congrégation, doivent toujours abandonner à leurs Supérieurs la libre disposition de leur personne. Dès le moment qu'ils s'y refusent, s'ils persistent dans

leur refus, ils doivent être renvoyés. Ce sera à leurs risques et périls; qu'ils avisent. Lui surtout, qui doit tant à la Société. C'est indigne, vous le comprenez.

Nous prenons des dispositions pour envoyer à M. Vignau<sup>408</sup> Frère Wenceslas<sup>409</sup>. Entendez-vous avec M. Vignau pour disposer Frère Martin<sup>410</sup> à faire son devoir; sans quoi, il ira chez lui; patience! Nous ferons comme nous pourrons à Oloron.

Dieu nous soit en aide!<sup>411</sup>

Garicoïts, Ptre.

#### 400. - A un inconnu.

Copie. Le texte se trouve au fond de l'image mortuaire, format 7 x 11, gravée par Clergé, imprimée par E. de Soye, imprimeur, place du Panthéon, 2, à Paris, pour Paul Dufour, libraire à Lourdes et à Tarbes. Saint Michel est représenté debout comme sur la photographie Subercaze : il a un petit chapelet à la main ; sur le fond, à droite et en haut, il y a un crucifix ; à droite, sur un piédestal, se trouve la statue de N.-D. de Bétharram de Renoir avec le grand manteau de fête ; à côté on a indiqué un bréviaire. *Au verso*, on lit : Chapelle de la Résurrection, Sainte Mémoire de M. GARICOÏTS, SUPÉRIEUR DES PRÊTRES AUXILIAIRES DE BÉTHARRAM : suit un extrait de l'oraison funèbre, et le sceau de Mgr Lacroix.

C'est la première image - combien émouvante dans sa simplicité - de saint Michel Garicoïts.

[Avant le 14 mai 1863.]

.....

Retraite. Sur la vanité de ce monde: tout passe... Bientôt on dira de moi ce que l'on dit des autres: «Il est mort!...» Heureux le Cœur qui médite ces choses et s'attache à Dieu seul.

Tout à vous en N.S. J.C.

Garicoïts, Ptre.

<sup>1</sup> Lettres 312, 338, 333, 376, 318, 350, 364, 366, 332, 306, 315, 384, 385.

<sup>2</sup> Lettres 304, 326, 343, 367, 370, 398, 328, 329.

<sup>3</sup> Lettres 316, 352.

<sup>4</sup> Lettres 356, 358, 345.

<sup>5</sup> Lettres 397, 394.

<sup>6</sup> Lettres 323, 348.

<sup>7</sup> Lettres 313, 316, 359.

<sup>8</sup> Lettres 304, 312, 314.

<sup>9</sup> Lettres 314, 346, 360, 371.

<sup>10</sup> Lettres 348, 371.

<sup>11</sup> Lettre 392.

<sup>12</sup> Lettres 374.

<sup>13</sup> Lettre 348.

<sup>14</sup> Lettres 323, 356, 365, 388.

<sup>15</sup> Lettres 353, 360, 371.

<sup>16</sup> Lettres 335, 351, 339, 380, 390, 341, 322, 354.

<sup>17</sup> Lettres 372, 382, 387, 320, 331, 349, 334, 391, 396, 344, 357, 383, 336, 382.

<sup>18</sup> Lettres 305, 329, 378, 379.

<sup>19</sup> Lettres 317, 325, 362.

<sup>20</sup> Lettre 317.

<sup>21</sup> Lettres 307, 387.

<sup>22</sup> Lettres 362, 363.

<sup>23</sup> Lettre 309.

<sup>24</sup> Lettres 309, 310, 361.

<sup>25</sup> Lettres 320, 355, 388.

<sup>26</sup> Lettres 340, 368.

<sup>27</sup> Lettres 319, 324, 369, 393.

<sup>28</sup> Lettre 342.

<sup>29</sup> Monseigneur Lacroix, voir *Lettre* 37.

<sup>30</sup> Il s'agit, simple-t-il, de M. Espagnolle ; voir *Lettre* 194.

<sup>31</sup> M. Jean Casau, né à Bénéjacq (B.-Pyr.) le 26 juillet 1812, ordonné prêtre en 1842, entré dans la Société du Sacré-Cœur le 24 septembre 1844, missionnaire, puis aumônier de Notre-Dame du Refuge de 1861 à 1864 et de 1868 à sa mort, le 30 mars 1880. C'est à l'aumônerie de N.-D. du Refuge que ce prêtre, pendant seize ans, donna sa mesure. Il avait la confiance des religieuses, et leur fondateur, le vénérable Louis-Edouard Cestac, l'avait en très haute estime ; il en faisait son secrétaire et lui demandait souvent conseil. Il y arriva en 1860, et se trouva vite dans une position difficile. Un des prêtres, appelé à son aide par le P. Cestac, au lendemain de son ordination en 1859, troublait la vie de la Communauté. Quelle devait être l'attitude de M. Casau ? Il le demandait à saint Michel Garicoïts, et suivait fidèlement ses directives. Quand son guide mourut, le 14 mai 1863, il se trouva sans orientation, et un beau matin, discrètement, il quitta Notre-Dame du Refuge et rentra à Bétharram.

Le vénérable Louis-Edouard Cestac ne se consola point de son départ : « Je suis toujours, écrit-il, pénétré pour lui d'affection et d'estime ». Il souhaitait son retour. Il revint en 1868 ; le P. Cestac était mort, et son œuvre réclamait un prêtre selon son cœur et selon son esprit ; c'est sur lui que se posèrent le désir des Servantes de Marie et le choix de l'évêque, Mgr Lacroix.

Il avait adopté la devise de saint Michel : « Dieu et les âmes ». Homme de prière, il aimait se trouver devant le Saint-Sacrement ; pour exprimer à Dieu son adoration, il s'unissait à la voix des anges, et à la chapelle, comme dans sa chambre, on l'entendait répéter avec ferveur : *Sanctus, Sanctus, Sanctus* ...

<sup>32</sup> Jean Pédebéarn, *Lettre* 45.

<sup>33</sup> Pour sa nombreuse Communauté de Frères, saint Michel Garicoïts avait acquis le 15 août 1846 au nord-est de Montaut, la métairie Esquerre, qui prit le nom de *Sainte-Marie*. La beauté du site, la variété des sols ne compensent point l'éloignement, à trois kilomètres de Bétharram. Le fondateur n'ignore pas les avantages qu'offrirait des terres plus proches de la maison-mère. Il se tient à l'affût des ventes, quand il ne les provoque point ; et peu à peu le domaine de la Société naissante s'élargit, par des achats successifs :

En 1851 la prairie Lesle, 3.000 fr.

En 1852 le Jardin de Gaye, 4.000 fr.

En 1853 le Jardin d'Arcos, 2.000 fr.

En 1855 le terrain de l'école N.-D., 158 fr.

En 1857 l'enclos de la niche, 600 fr.

En 1858 un champ à Montaut, 2.057 fr.

En 1858 bois et touyas du Calvaire,

En 1860 le pré Bourdet, 8.000 fr.

En 1861 la ferme Mathéou, 8.000 fr.

Ce que l'on appelle la Ferme *Mathéou* et le Jardin *d'Arcos* était une propriété que Hubert Charpentier acheta le 20 septembre 1634 pour la Congrégation du Calvaire. Elle fut aménagée durant les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles par les chapelains de Bétharram, puis sous la Révolution, vendue le 7 mai 1791 pour 10.225 livres à Bourrié-Mateu de Montaut. De là vient le nom. La famille Bourrié-Mateu, qui avait bâti la maison et la grange qui lui fait face, en 1824, mirent ces biens aux enchères le 7 novembre 1860.

Le fondateur de Bétharram se serait tout de suite porté acquéreur. C'était le bon moment. Mais aurait-il assez de ressources ? Il alerta quelques amis généreux. Dans son aumônerie de Pau, M. Pédebéarn, qui portait un si vif intérêt à l'œuvre de son ancien maître, sur combien saint Michel aspirait à la possession de cette ferme ; il n'est pas impossible qu'il ait entendu en confidence ses espoirs et ses craintes : « *Si j'ai les moyens, j'achèterai ; sinon, à la volonté de Dieu* » Il est sûr que son bon cœur ne résista pas au plaisir de lui faire un don royal. Il s'empresse d'acquiescer Mathéou. Le 17 décembre, c'est chose faite. Et le 23 décembre, par un petit pli, M. Pédebéarn offre à saint Michel Garicoïts son cadeau de Noël :

« Que Dieu est bon ! Vous demandiez que sa volonté fût faite, et il veut que la vôtre se fasse ! Afin que vous puissiez plus amplement travailler à sa plus grande gloire, il vous accorde le bien Matheu. D'ores et déjà vous pourrez en disposer comme bon vous semblera. Pour moi, je suis heureux de faire quelque chose pour N.-D. de Bétharram, à qui je dois tout ce que je suis ».

L'affaire, si bien engagée d'abord, n'alla pas sans de sérieuses difficultés. Le donateur, qui était aussi inconstant que généreux, se déclare sans argent juste au moment de payer. Loin de montrer son désappointement, (à peine un peu de surprise), saint Michel se borne à écrire cette lettre. Sa gratitude s'y exprime, avec sa soumission à la divine Providence. Ces sentiments touchèrent le bienfaiteur réticent. M. Pédebéarn, revenant sur sa parole, promit de donner 5.500 fr. Il en fallait 8.000 pour conclure l'achat. Il restait donc à trouver un supplément de 2.500 francs. Saint Michel Garicoïts les obtint du père de M. Florence, voir *Lettre* 315. Ce ne fut pourtant qu'après la mort de son fondateur, le 25 novembre 1863, que Bétharram entra en possession de la ferme Mathéou.

<sup>34</sup> Ici encore le saint montre le pressentiment de sa mort prochaine; voir lettre du 6 juin 1860.

<sup>35</sup> Dominique Guilhas, *Lettre* 287.

<sup>36</sup> Pierre Barbé, *Lettre* 86.

<sup>37</sup> Honoré Serres, *Lettre* 183.

<sup>38</sup> Ce sont les points de la *Méthode pour connaître et suivre la volonté de Dieu*, *Lettre* 164.

<sup>39</sup> Sœur Seraphia, *Lettre* 169.

<sup>40</sup> Paroisse du diocèse de Bayonne, avec 1.160 fidèles dont M. Magendie était desservant.

<sup>41</sup> Sa sœur cadette, Sabine Etchandy, en religion Séraphie-Marie, voir *Lettre* 125.

<sup>42</sup> Sa sœur aînée, Philippe Etchandy, en religion Marie-Séraphique, *Lettre* 125.

<sup>43</sup> Saint Michel Garicoïts, dans son grand désir de mieux apprécier la sainte Bible, avait étudié l'hébreu, utilisant la grammaire de Buxtorf, le célèbre hébraïsant allemand du XVII<sup>e</sup> siècle. Cf. *Lettre* 55, note.

<sup>44</sup> Paraphrase de l'introït de la vigile de l'Épiphanie (*Sap.*, XVIII, 14-15) que saint Michel Garicoïts a médité la veille, comme préparation à la sainte messe.

<sup>45</sup> Le P. Eugène Peyret-Labarraquette, né à Orthez le 13 juillet 1840, entré dans la Société en 1858, ordonné en 1863, professeur à Oloron (1859-1865), à Orthez (1865-1868), à Oloron (1868-1873), coadjuteur du curé de Lestelle (1873-1878) et enfin desservant de la même paroisse de 1878 à 1886; décédé le 26 mars 1921 à Bétharram.

Il est professeur à Oloron, et point encore prêtre, quand saint Michel Garicoïts répond à sa lettre du 1<sup>er</sup> janvier :

*Mon Révérend et Bien-aimé Père,*

*Depuis quelques jours j'éprouve le besoin de m'entretenir quelques instants avec vous ; et il me semble que ce besoin est bien légitime ; car je sens que c'est celui d'un fils éloigné d'un père tendrement aimé, auquel il veut renouveler ses promesses et exprimer les vœux les plus sincères.*

*Oui, je vous renouvelle de toute l'ardeur de mon cœur les promesses de respect, de fidélité, d'obéissance, de confiance sans bornes que je vous ai faites dans l'émission des trois vœux ; et je demande au divin Cœur de Jésus de les rendre encore plus sacrés et plus inviolables, si c'est possible. Mon plus grand désir est d'y être fidèle jusqu'à la mort. Je suis faible, sans doute, bien faible ; une expérience de chaque jour ne me l'a que trop appris ; mais j'attends tout de Dieu et rien de moi ; du moins doit-il en être ainsi. Plaise seulement au Sacré-Cœur de Jésus que je ne manque jamais à sa grâce ; pour elle, je suis assuré qu'elle ne me manquera jamais.*

*Vous dirai-je maintenant les vœux que je forme pour celui qui s'est chargé de me conduire dans le chemin du salut ? Mais vous les connaissez ; ils se résument dans ces quatre mots : Mons doux Jésus, accordez le bonheur éternel à ce bon Père, qui a fait tant d'heureux, et laissez-le longtemps encore vous préparer des voies dans les âmes.*

*Je sais, Mon Révérend Père, que vous ne désirez rien tant que de savoir vos enfants heureux ; je sais que leur bonheur fait le vôtre. Eh bien ! permettez-moi de vous dire que je me trouve vraiment heureux dans ma position, et surtout dans cette petite Société du Sacré-Cœur. Oh ! béni soit le jour où Dieu vous inspira de donner naissance à une telle œuvre ! Et s'il est permis de juger, par ce qu'on sent soi-même, de ce que les autres éprouvent, que d'âmes sont venues trouver dans cette famille la paix et le bonheur.*

*Vous nous avez donné un véritable père dans celui qui vous remplace à Oloron ; et il me semble que je suis à son égard comme l'enfant est à l'égard de son père : aussi libre, aussi à l'aise. Je ne demande qu'une chose à Dieu ; c'est de répondre à mon tour généreusement à tant d'inappréciables bienfaits, et de rester fidèle toute ma vie à l'humble Société du Sacré-Cœur de Jésus. Trop heureux de l'insigne faveur qu'il m'a faite, en me choisissant entre mille, pour me placer parmi ses serviteurs de prédilection.*

*Daignez, Mon Révérend et Bien-aimé Père, m'accorder votre bénédiction paternelle, et recevoir cette lettre comme le témoignage des sentiments de respect, de soumission et d'amour que je professe pour vous.*

*Votre fils le plus dévoué*

E. Peyret

<sup>46</sup> MATTH., XII, 34.

<sup>47</sup> Cette joie exceptionnelle est celle du maître qui se sent vivre en son disciple; s'il est un principe de vie spirituelle, dont saint Michel Garicoïts veut persuader ceux qui s'engagent dans la voie de la perfection, c'est bien celle-ci : « *Nous ne pouvons rien par nous-mêmes ; mais nous pouvons tout en Celui qui nous fortifie* » (*Pensées*, p. 278).

<sup>48</sup> Vocabulaire particulier: serviteur inutile (voir LUC, XVII, 10).

<sup>49</sup> Cf. « *Il faut avoir l'âme et le cœur vides des choses de la terre* » (*Doct. Spir.*, p. 279). Le texte original des *Pensées* a la même expression : « *Il faut d'abord faire en nous le vide du créé...* »

<sup>50</sup> Saint Michel joue peut-être sur le prénom de M. Peyret, Eugène : *Euge* donc ! au lieu de : *en avant donc* ! qui est son expression ordinaire.

<sup>51</sup> Honoré Taret, né à Légugnon (B.-Pyr.) le 29 avril 1838, entré dans la Société en décembre 1856, professeur à Orthez de 1859 à 1863, prêtre le 20 décembre 1862, professeur de seconde, préfet de la congrégation de la T. S. Vierge au séminaire d'Oloron de 1863 à sa mort, le 17 décembre 1864. C'était avec M. Serres un des maîtres les plus brillants, formés à l'école de M. Didace Barbé, sous la direction de saint Michel. C'était aussi un des plus ardents et l'un des premiers à se consumer à la tâche d'éducateur. Il est mort à 26 ans, sur la brèche, en bon disciple de son héroïque maître. Quand cette lettre lui est adressée, il est sous-ministre à Moncade ; voir lettre du 19 octobre 1860.

<sup>52</sup> On reconnaît ici les variantes de quelques points de la *Méthode pour connaître et suivre la volonté de Dieu*, *Lettre* 164.

Le 2<sup>e</sup> *Renoncer à toute affection désordonnée* : être dépouillé sincèrement de tout ce qui passe.

Le 3<sup>e</sup> *Me disposer à la plus parfaite imitation de N.-S.-J.-C.* : n'ayant en vue que ce qui ne passe pas.

Le 4<sup>e</sup> *Prier*.

Le 5<sup>e</sup> *Examiner* : vous examiner.

Le 6<sup>e</sup> *Exposer à qui de droit* : me parler franchement.

<sup>53</sup> Saint Michel a une dévotion particulière au Père Céleste.

<sup>54</sup> La citation, avec quelques variantes, est prise dans la lettre de M. Peyret, *Lettre* 310, en note.

<sup>55</sup> Le curé-doyen d'Accous était alors Pierre Larrose, né à Bedous (B.-Pyr.) le 12 octobre 1801, condisciple de saint Michel Garicoïts au collège d'Aire et au séminaire de Dax, et, encore diacre, professeur de théologie au séminaire de Bétharram, quand saint Michel, en 1825, va y occuper la chaire de philosophie ; ordonné le 12 décembre 1825, vicaire de Bidache le 1<sup>er</sup> janvier 1826, d'Oloron le 13 mars 1828, desservant d'Eysus le 1<sup>er</sup> juillet 1829, doyen d'Accous en 1841, chanoine honoraire en 1877, décédé en 1884.

Le cardinal Touchet a brossé son portrait : « C'était un rude homme et un saint homme, M. Larrose. Il se rendit souvent à pied, en deux étapes, d'Accous aux retraites ecclésiastiques de Bayonne : à soixante-quinze ans, il fut allé de Charleroi à la Marne, sans en souffrir autant que nos admirables poilus. Il gouvernait sa paroisse d'une main ferme, parfois un peu rude ; mais il était tellement charitable, tellement dévoué, tellement pieux que ses montagnards lui pardonnaient quelque verveur de commandement. Lorsque l'évêque allait confirmer chez lui, tant pis pour le secrétaire, qui n'eût pas mieux demandé que d'avoir un sommeil de longueur raisonnable ; dès trois heures et demie du matin, les quatre ou cinq cloches de son beffroi s'éveillaient dans une déchainement formidable ; il est vrai qu'il prenait immédiatement le chemin de son église pour aller se préparer à la messe, laquelle il célébrait sans retard, afin de confesser librement ensuite. Ses yeux de demi-aveugle regardaient en dedans plus qu'en dehors ; je suis certain qu'ils voient perpétuellement Dieu et son devoir. Il était austère, mais pour soi-même d'abord...

Pareil homme ne se trompait pas en ses jugements sur la vertu ; et quand il produisait ceux-ci publiquement, judiciairement, il n'en falsifiait pas l'expression. Or condisciple de Garicoïts, son intime, il a dit :

« Lorsque Michel monta la première fois à l'autel, ce n'était pas un saint à faire, c'était un saint tout fait ». (*Panegyrique du Bx Michel Garicoïts*)

<sup>56</sup> Comme institutrices, ces Filles de la Croix bénéficient de la dispense de jeûne.

<sup>57</sup> Dans sa lettre, la Supérieure a dû faire allusion au voyage de saint Michel Garicoïts à La Puye l'année dernière, voir *Lettre* 258, où il avait rencontré Sœur Apolonia. Cette fausse mystique est l'objet de la curiosité de la Communauté. Elle n'intéresse pas ce directeur, qui a été témoin de ses extravagances. Il avoue que ce n'est pas chez elle qu'il a pu faire *provision de bonnes choses*. Et cependant, il est heureux de le proclamer, il emporte de son voyage une grande consolation et édification ; un spectacle lui a laissé un souvenir ineffaçable. Qu'on le sache aussi, cette religieuse extraordinaire n'y est pour rien ; ce sont les autres qui ont fait sa joie : les Filles de la Croix qu'il a vues toutes simples, petites, soumises et unies. La beauté du service de Dieu, il le suggère, ne tient guère aux phénomènes mystiques ; elle éclate dans la perfection de la vie ordinaire.

<sup>58</sup> Même expression, *Lettre* 265.

<sup>59</sup> Aimé-Joseph Mérigot, directeur des Filles de la Croix, voir *Lettre* 39.

<sup>60</sup> Ustaritz, *Lettre* 17. L'itinéraire Bétharram, Tarbes, Bayonne est imposé par la voie ferrée Tarbes-Morcens-Bayonne, inaugurée le 18 août 1859. La voie Tarbes-Bayonne n'existe pas encore, *Lettre* 135.

<sup>61</sup> Le nom dans l'original a été gratté sauf l'initiale J.; Jurançon est l'unique résidence des Filles de la Croix commençant par cette lettre à cette date.

<sup>62</sup> Lire Sœur Saint-Roger, supérieure générale des Filles de la Croix, *Lettre* 62.

<sup>63</sup> Jean Florence, né à Buzy (B.-Pyr.) le 22 mars 1833, élève de l'Ecole Notre-Dame de 1840 à 1841, du petit séminaire de Saint-Pé, entré dans la Société des Hautes-Etudes de Sainte-Croix, et quand celle-ci est dissoute dans la Société du Sacré-Cœur le 24 octobre 1855, ordonné prêtre le 19 décembre 1857 ; d'abord professeur de mathématiques, de lettres, de philosophie de 1855 à 1868 à Oloron, puis de 1868 à 1887, supérieur du petit séminaire Sainte-Marie, puis de 1887 à 1903, supérieur de l'aumônerie des Servantes de Marie, à N.-D. du Refuge. A ce poste, il dut entreprendre de longs voyages à Toulouse, à Bapaume, Auch, etc., pour les retraites ; en 1888, en 1900, il est à Rome pour les affaires de la Congrégation ; en 1900, il fait le pèlerinage aux Saints-Lieux de Palestine ; décédé le 5 octobre 1917 à l'aumônerie d'Igon.

L'homme était de belle taille, avec un visage de montagnard et un caractère parfois singulier ; il séduisait pourtant par les saillies de son esprit, par sa culture et la finesse de sa plume : ses discours de distribution de prix étaient un régal littéraire. Il a publié quatre volumes de *Lettres du P. Cestac* et un volume de *Lettres d'Elise Cestac* et divers discours : Oraison funèbre de M. Menjoulet, Souvenir ; l'abbé Gabe lui a confié l'édition de son catéchisme de Bayonne. Il a laissé le récit pittoresque de la vie à Bétharram avec saint Michel Garicoïts.

Saint Michel, qui avait écrit *Mateu* dans sa lettre à M. Pédebéarn, écrit ici comme on prononce encore aujourd'hui *Mathéou* ; le nom de cette ferme a une graphie très variable : *Mateu, Matteu, Mateü, Matéou, Mathéou*.

<sup>64</sup> Joseph Florence, père de Jean, était, depuis qu'il avait mis son fils à l'Ecole Notre-Dame de Bétharram, l'ami dévoué de saint Michel ; il répondit à son appel et versa les 2.500 francs nécessaires à l'acquisition de Mathéou ; à la fin de 1863, ayant réalisé sa petite fortune, il viendra s'y établir avec son épouse, Marie Lacrabère, pour se consacrer au service de la Communauté jusqu'à leur mort en 1883. Ils avaient mis 12.000 francs à la construction de la IX<sup>e</sup> station du Calvaire où ils reposent avec leur fils.

<sup>65</sup> L'acquéreur est M. Pédebéarn, voir *Lettres* 45 et 306, le prix d'achat de la propriété Mathéou étant de 8.000 fr., et M. Pédebéarn ne disposant que de 5.500 fr., il fallait lui trouver 2.500 francs.

<sup>66</sup> Sœur Seraphia, *Lettre* 169.

<sup>67</sup> Le 22 mars était un samedi avant les Rameaux et la Semaine Sainte, au lendemain des Sept-Douleurs de Notre-Dame. Saint Michel Garicoïts, qui a médité la veille sur ce sujet, fait participer les religieuses à sa méditation.

<sup>68</sup> Mots basques : *d'aucune sorte, quoi qu'elle sentit: toujours douce, pleine de charité et soumise...*

<sup>69</sup> Phrase basque : *Mon enfant, soyez toujours semblable à celle-là.*

<sup>70</sup> Mots basques : *sans faute, mon enfant; si vous saviez quel plaisir m'a fait votre lettre; beaucoup de bonnes nouvelles.*

<sup>71</sup> Saint Michel n'oublie jamais que la sainteté naît de la coopération de l'homme avec Dieu. Dans le travail de la sanctification, il demande à chacun cette contribution à l'action divine, « à s'aider afin que Dieu nous aide ». (Voir *Lettres* 163, 201, 394, 401, *Doct. Spir.*, p. 91, 157, 345, 357.) Aux directeurs, il recommande le même concours, « aider l'âme à s'aider pour coopérer à la grâce, en se disposant à cette coopération ». (*Doct. Spir.*, p. 345).

Si notre concours est indispensable, dans la vie spirituelle, il importe pourtant de « laisser Dieu agir, suivant sa sainte volonté » (*Doct. Spir.*, p. 345). Instruit par une longue expérience de réussites et d'échecs, il met en garde contre les initiatives, dues à un besoin d'*activité naturelle* ; elles sont contre-indiquées, donc *désordonnées* ; loin de favoriser le plan divin, elles le contrarient. C'est ici surtout qu'il faut « aller au pas de Dieu, suivre sa grâce et non la devancer, non praeire sed sequi, suivre sans enjamber. (Voir *Lettres* 59, 226.)

L'expression *aider, s'aider*, est la traduction du verbe *adjuvet, se adjuvet*, qui se trouve dans la version originale des Exercices Spirituels de saint Ignace, publiés par le P. Roothaan : *Annotationes ad capiendam aliquam intelligentiam..., ut earum subsidio se adjuvet...*

<sup>72</sup> Sœur Séraphia a deux de ses sœurs chez les Filles de la Croix: Marie-Séraphique et Séraphie-Marie, voir *Lettre* 125.

<sup>73</sup> Phrases basques: *Et moi aussi et pas peu. Courage donc et toujours en avant !*

<sup>74</sup> Canton de la Haute-Garonne, avec une résidence des Filles de la Croix, dont la supérieure est Sœur Marie-Séraphique.

<sup>75</sup> Au début de 1861, saint Michel fait un grand effort pour renforcer la mission d'Amérique. Il y envoie deux prêtres : MM. Vigile Castainhs, voir *Lettre* 295, et Charles Sampay, un scolastique M. Isaac Cazaban, deux Frères : Casimir Cotiart et Romain Fourcade, et un laïque, M. Jean Lalanne.

<sup>76</sup> Casimir Cotiart est un compatriote de Sœur Séraphia; né à Barcus en 1831, décédé à Bétharram en 1903; il fut professeur au collège Saint-Joseph, où il se consacra à l'enseignement des rudiments aux tout-petits.

<sup>77</sup> Phrases basques : *J'en ai envoyé six, l'un deux, Casimir Cotiart; ils sont partis très contents.*

Il est à noter que saint Michel écrit quelquefois en souletin pour le plaisir de ses correspondants, originaires de la Soule. En navarrais, il faudrait écrire : *Sei igorri tut ou dut...*

<sup>78</sup> Mots basques : *pour vous aussi; adieu, mon enfant.*

<sup>79</sup> Emmanuel Inchauspé, né à Sunharette le 12 novembre 1815, élève du grand séminaire de Bayonne, où il est ordonné prêtre le 13 juin 1840 ; aumônier de l'Hospice civil de Bayonne de 1842 à 1864, chanoine honoraire en 1855, chanoine titulaire en 1863, organisateur de l'adoration perpétuelle dans le diocèse en 1864, secrétaire de l'évêché en 1869, théologien de Mgr Lacroix au concile du Vatican, vicaire général honoraire, puis vicaire général titulaire en 1878, vicaire capitulaire en 1889 ; décédé le 25 septembre 1902 à Abense-de-Haut.

Admirateur de Michel Garicoïts, il n'eut pas la liberté de s'inscrire parmi ses fils dans la Société du Sacré-Cœur ; il travailla efficacement à sa glorification en président à partir de 1890 le tribunal du Procès Informatif, et par l'envoi à Rome d'une lettre postulatorie. Il se rendit souvent à Bétharram pour faire sa retraite sous la direction du saint, et comme il dit, « mettre son âme au contact de la sienne ».

Grand de taille, il était encore plus grand de caractère, avec modestie et douceur. Vicaire capitulaire, il refusa d'obtempérer aux volontés du pouvoir public, qui réclamait le déplacement de nombreux curés accusés de gêner la liberté de vote de leurs paroissiens. Son attitude lui valut les remontrances du gouvernement et l'éloignement de l'administration diocésaine. Il accepta cette épreuve avec noblesse et religion. (Th. URRUTY, *Le chanoine Em. Inchauspé*, Bayonne, 1950.)

C'était un érudit, et son savoir était au service de l'Eglise et de son pays. Il a publié divers ouvrages entre autres *Le Verbe Basque, Le Pays Basque*.

<sup>80</sup> Le Père Fidèle de Vera, ou comme disent ses compatriotes Fray Fidel de Vera, porte dans l'état civil le nom de Juan-José de Irazoqui ; né à Vera de Bidasoa (Espagne) le 18 juin 1812, entré chez les Capucins de Contrénuigo le 1<sup>er</sup> novembre 1827, élève de philosophie et de théologie aux couvents de Tafalla et de Peralta, il se trouve expulsé avant son ordination, se réfugie en France, séjourne à Bétharram, reçoit le sacerdoce le 19 septembre 1835 au séminaire de Bayonne ; malade, il demande en octobre 1835 à regagner l'Espagne ; il s'abrite en 1838 au couvent de Fontarabie ; là, il est informé que le curé d'Ustaritz, M. Sabarots, désire quelques Capucins espagnols dans sa paroisse, et que la famille Dibasson offre un immeuble ; le Père Fidèle s'y rend à la fin de 1841, il y revient au début de mai 1842 avec quelques confrères, et le couvent des Capucins est fondé à Hérauritz, le 15 mai, organisé le 22 du même mois.

Leur ministère est fort apprécié dans la paroisse et dans les environs. Mgr Lacroix et quelques chrétiens d'élite cherchent à les attirer dans la ville de Bayonne. Le Père Fidèle ne sait rien refuser ; mais il lui faut une autorisation romaine. A la fin de l'été 1852, il part à Rome à pied ; le 2 décembre, il obtient de Pie IX un rescrit pour l'érection d'un couvent à Bayonne ; sa construction ne commence qu'en 1854 ; M. Dubrocq a donné le terrain, Mgr Lacroix offre 11.000 francs, la caisse diocésaine 11.874 et la caisse de retraites 4.000 ; il est inauguré le 6 avril 1856 et le Père Fidèle est nommé gardien et maître des novices ; il n'exercera cette charge que pendant six années ; il meurt le 16 juin 1862, à l'âge de 50 ans.

Les relations de saint Michel Garicoïts avec l'ordre de saint François remontent à l'année 1835. Les Capucins espagnols, comme les autres religieux, menacés par la victoire des Carlistes, se réfugient en France ; ceux de la province de Navarre passent dans le diocèse de Bayonne ; saint Michel leur offre un abri dans sa maison de Bétharram ; une quinzaine au moins y vivent en communauté avec les ressources de la petite Société naissante, pendant plus d'une année ; aussi en témoignage de gratitude, le commissaire général d'Espagne, Fray Juan de Valencia, accorde-t-il au fondateur de Bétharram une lettre d'affiliation à l'Ordre.

A cette époque, saint Michel Garicoïts connut le Père Fidèle ; il eut ensuite l'occasion de le rencontrer à Ustaritz, quand il s'y rendait pour les retraites et les confessions des Filles de la Croix, ou simplement pour se retrouver en famille avec son frère Paul, sa sœur Marie et son cousin M. J.-B. Etcheberry. Le frère Fidèle faisait beaucoup de bien par ses prédications en basque, par son ministère au confessionnal, où il était souvent assiégré jusqu'à une heure avancée de l'après-midi ; il avait la réputation d'un saint. Quand il s'établit à Bayonne, ses relations avec saint Michel deviennent plus fréquentes et plus intimes : ce sont deux amis.

Dans la petite chapelle de l'orphelinat du Grand Paradis, le Père Fidèle, le 30 septembre 1860, a érigé une fraternité franciscaine, dont les membres appartiennent à l'élite de Bayonne et du diocèse. Saint Michel, qui, en octobre 1835, avait sollicité en vain de Mgr d'Arbou et de Rome la création d'un Tiers-Ordre franciscain au sanctuaire de N.-D. de Bétharram, obtient enfin d'être tertiaire. Au début d'avril 1862, le Père Fidèle, dans son couvent de Bayonne, remet l'habit à son ami ; il mourra avant de le recevoir définitivement dans l'Ordre. Saint Michel, à son tour, ayant dû ajourner sa profession, à cause de son état de santé, meurt novice, le 14 mai 1863.

<sup>81</sup> L'Hospice Saint-Léon était dans l'immeuble actuel du Musée Basque.

<sup>82</sup> M. Pierre Barbé, *Lettre* 86.

<sup>83</sup> Il semble que ce soit M. Ducasse, voir *Lettre* 295.

<sup>84</sup> Jacques-Jean Ducasse, *Lettre* 295.

<sup>85</sup> Pierre Barbé, *Lettre* 86.

<sup>86</sup> Les Dames de Saint-Maur, *Lettre* 218.

<sup>87</sup> La congrégation de la T. S. Vierge, dont saint Michel Garicoïts avait voulu l'organisation dans tous les établissements scolaires de la Société.

<sup>88</sup> Sur le passé, voir *Lettre* 48.

<sup>89</sup> *Savourer la droiture et jouir des consolations de l'Esprit-Saint.* (Oraison de la messe du Saint-Esprit.)

<sup>90</sup> *Dans les propos dans la conduite.* (I TIMOT., IV, 12.)

<sup>91</sup> *Un langage saint, irrépréhensible, afin que nos adversaires aient la confusion de n'avoir rien de mal à dire de nous.* (TIT., II, 6.)

<sup>92</sup> Dans saint MATTHIEU : « *Veillez et priez...* » (XXVI, 41.)

<sup>93</sup> Voir *Lettre* 266.

<sup>94</sup> Didace Barbé, *Lettre* 16.

<sup>95</sup> *Qu'il est bon et qu'il est doux...* (Ps. CXXXII, 1.)

<sup>96</sup> Auguste Etchécopar, *Lettre* 239.

<sup>97</sup> Bourdenne présente cette variante : « *Deo gratias ! Après d'orage dont ils étaient menacés, les Jésuites de Pau, sont en paix, pour le moment. Nous avons eu le bonheur de les voir à Bétharram ; ils y sont venus en pèlerinage avec leurs novices... Ils sont restés parmi nous vingt-quatre heures ; après quoi le P. Etchécopar avec ses novices, à lui, leur a fait la conduite jusqu'à Igon, où ils se sont séparés en se donnant l'accolade fraternelle, ad multos annos.* » (Vie et Lettres, p. 199.)

<sup>98</sup> Henri Ramière, né en 1821, entré dans la Compagnie de Jésus en 1839, professeur de philosophie, de théologie, au scolasticat de Vals, à Toulouse, fondateur de l'Apostolat de la Prière et du Messenger du Sacré-Cœur, qui sont, depuis la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le moyen puissant de promouvoir la dévotion à l'Eucharistie et le culte du Sacré-Cœur de Jésus, décédé en 1884. Il a beaucoup écrit ; ses principaux ouvrages sont : *Directoire du Religieux, Directoire du Chrétien, l'Apostolat de la Prière et l'Apostolat du Cœur de Jésus, Mois du Sacré-Cœur, le Règne social du Cœur de Jésus.*

<sup>99</sup> Le Père Ramière n'a publié, dans le Messenger du Sacré-Cœur, aucune relation des Missionnaires du Sacré-Cœur en Amérique du Sud. Il se félicite d'y accueillir en 1863 la notice qu'au lendemain de sa mort, M. Auguste Etchécopar consacre à saint Michel Garicoïts.

<sup>100</sup> Sœur Zéphirin-Saint-Blaise, *Lettre* 31. Elle est en ce moment supérieure à Chinon.

<sup>101</sup> Sœur Marthe, *Lettre* 70.

<sup>102</sup> Vocabulaire particulier, voir *Lettre* 239.

<sup>103</sup> Sur les mises en garde de saint Michel Garicoïts au sujet de notre activité dans la vie spirituelle, voir *Lettre* 226.

<sup>104</sup> Traduction de l'oraison des litanies des saints : *Deus a quo bona cuncta procedunt, largire supplicibus tuis ut cogitemus te inspirante quae recta sunt et te gubernante eadem faciamus.*

<sup>105</sup> Saint Michel a été fort remué par cette lettre ; il la commente dans une conférence à ses religieux :

« *Quelle richesse d'enseignement dans ces quelques paroles !*

*Oui, oui, la croix partout : loi éternelle, nécessaire, miséricordieuse, soit qu'on l'envisage du côté de Dieu ou du côté de soi-même. On a beau la fuir, elle est partout ; et c'est elle qui sauve ; non pas tous, cependant. Tous ont la croix, mais d'une manière différente. Les uns la veulent, les autres la refusent, volentes nolentes ; ceux-ci l'acceptent et l'adorent, ceux-là la portent malgré eux. Ces derniers souffrent sans mérite, ils doublent la peine, dupliquant penam ; et par des routes pleines de larmes, ils marchent vers l'enfer. Les premiers sont heureux et même bienheureux, au milieu des épines, comme cette humble Fille de la Croix. » (BOURDENNE, Vie et Lettres, p. 285, Vie et Œuvre, p., 472.)*

- <sup>106</sup> Le nom a été effacé; mais on peut conjecturer celui de Sœur Saint-Jérôme, leur amie commune.
- <sup>107</sup> Pierre Barbé, *Lettre* 86.
- <sup>108</sup> Pierre Perguilhem, qui avait donné la somme de 3.000 francs pour l'acquisition d'une maison, utilisée par le Collège Moncade, aimait résider dans cette institution qu'il considérait un peu comme de son domaine et où il avait été supérieur de 1849 à 1850, voir *Lettre* 19.
- <sup>109</sup> Dominique Guilhas, *Lettre* 287.
- <sup>110</sup> Romain Bourdenne, *Lettre* 108.
- <sup>111</sup> Voir *Lettres* 268, 292, etc.
- <sup>112</sup> Voir *Lettre* 218.
- <sup>113</sup> Est-ce une intuition prophétique ? M. Guilhas ne pourra point rester dans la Société du Sacré-Cœur.
- <sup>114</sup> Dominique Guilhas, *Lettre* 287.
- <sup>115</sup> Une des traductions du premier terme de la trilogie *idoneus, expeditus et expositus*. C'est sans doute celle qui exprime le mieux la pensée profonde de saint Michel Garicoïts (voir *Lettre* 266). Pour lui, « le grand moyen de sanctification, c'est de bien faire les actions ordinaires, (Doct. Spir., p. 98.) Mais on ne les fait bien que si on les fait grandement, parfaitement : « *Appliquons-nous donc aux plus petites choses comme aux plus grandes. Dieu agit de la sorte. Il fait tout en grand.* » (Doct. Spir., p. 95.)
- <sup>116</sup> Arrangement d'un conseil de saint Paul: « *ayant en vous les mêmes sentiments que le Christ en lui.* » (*Philip.*, II, 5.)
- <sup>117</sup> Cf. *Il s'humilia en se faisant obéissant jusqu'à la mort et la mort de la croix.* (*Philip.*, II, 8.)
- <sup>118</sup> Cf. *Mon joug est doux et mon fardeau léger.* (MATTH., XI, 30.)
- <sup>119</sup> C'est M. Pierre Barbé, *Lettre* 86.
- <sup>120</sup> Oraison du Saint-Esprit: *savourer la droiture et jouir des consolations du Saint-Esprit.*
- <sup>121</sup> Dominique Dupont, né à Nay le 1<sup>er</sup> juin 1827, élève de l'École Notre-Dame de 1840 à 1844, du collège de Saint-Palais de 1844 à 1847, élève du séminaire de Bayonne, ordonné le 21 mai 1855, aumônier des Frères des Ecoles Chrétiennes de Bayonne de 1853 à 1856 ; il revient alors à Nay, et dans la maison de ses parents emportés par le choléra en 1855, il ouvre, pour l'éducation de la jeunesse, une école qui deviendra le collège Saint-Joseph et qu'il dirigera avec ses deux frères André, voir *Lettre* 214, et Jean, chanoine honoraire de Bayonne et archidiacre du patriarcat de Babylone en 1876, décédé le 11 mai 1897.
- Dominique Dupont doit sa vocation sacerdotale à saint Michel Garicoïts. A la chute de Napoléon, son père avait laissé le fusil de voltigeur de la garde pour le rabot de charpentier. Il avait changé de métier, mais nullement de caractère. C'était toujours le grognard de la chanson à qui « cent cosaques ne feraient pas peur... » Une idée pourtant hantait sa rude cervelle : envoyer l'aîné de ses fils à cette école de Bétharram, qui fascinait le pays.
- Mais avec ses maigres bénéfices, comment payer les 300 francs de pension ? Saint Michel informé de ses désirs, le débarrassa de ses préoccupations :
- « *Que M. Dupont envoie son enfant à Bétharram, et qu'il ne se mette pas en peine de rien. S'il peut donner quelque chose, il le donnera ; s'il ne peut rien donner, il ne donnera rien...* »
- Dominique Dupont, le fils aîné de la famille, arrive à Bétharram en 1840. Il estime bientôt qu'il en sait assez pour manier la scie et le rabot de son père, et décide de rentrer chez lui. Le directeur de l'école, M. Barbé, qui l'observe avec intérêt, le retient, juste le temps de faire une courte retraite d'orientation. Ce n'était qu'une affaire de quatre jours ; mais les heures lui paraissent longues, interminables ; et le second jour, il se serait enfui sans l'intervention de M. Barbé.
- Pour ses confessions, Dominique s'était toujours adressé à saint Michel ; il continua pendant sa retraite. Or voici que le dernier jour, après sa confession, saint Michel s'avise de lui dire :
- « *Mon cher enfant, vous serez prêtre.* »
- A cela, Dominique n'a jamais pensé. Dans sa surprise, il s'imagine que le saint plaisante. Mais non. Il insiste :
- « *Il faut étudier pour l'état ecclésiastique ; allez le dire à votre père.* »
- Quand son brave homme de père entend son fils lui parler d'études et de sacerdoce, le grognard fait explosion, et sur le ton du soldat en bataille, il lance cet avertissement :
- « *Jusqu'ici, j'ai pourvu à ton entretien ; maintenant je t'abandonne !* »
- Alarmé - on le serait à moins - l'enfant se réfugie auprès du bon M. Garicoïts, qui le rassure :
- « *Tenez-vous tranquille, tout s'aplanira.* »
- Et tout s'arrangea bientôt, selon la promesse ou la prophétie. On devine que saint Michel prit sur lui presque tous les frais de l'éducation de son protégé. Dominique Dupont ne cachait à personne sa dette ; et dans un geste de gratitude envers saint Michel Garicoïts, il voulut laisser à Bétharram le collège Saint-Joseph, qu'il avait créé à Nay sur les conseils du fondateur de la Société du Sacré-Cœur. On comprendra pourquoi son frère André entra dans ses vues ; voir *Lettre* 214.
- <sup>122</sup> André Dupont, ayant triomphé de la crise qui l'a bouleversé de 1858 à 1861, fait sa retraite d'ordination avant de recevoir le sous-diaconat, le 25 mai 1861. Voir *Lettre* 214.
- <sup>123</sup> Il s'agit, semble-t-il, de ces personnes « qui voulaient s'établir en communauté » venues consulter saint Michel. (Voir *Doct. Spir.*, p. 253). La fondation avait échoué. C'était la misère. M. Dupont, voyant leur dénuement, en eut compassion et se chargea de leur entretien. Il avouait qu'il n'était pas riche au P. Garicoïts, qui lui dit : « *Continuez à prendre soin de ces jeunes filles... Quand votre argent sera épuisé, nous commencerons le mien...* »
- <sup>124</sup> Pierre Barbé, *Lettre* 86.
- <sup>125</sup> Dominique Guilhas, *Lettre* 287.
- <sup>126</sup> Vocabulaire particulier, voir *Lettre* 167.
- <sup>127</sup> MATTHIEU, V, 25 : *Te mettant d'accord avec ton adversaire, tant que tu es en chemin avec lui.*
- <sup>128</sup> « En ce temple mystique, il y a trois parvis qui sont trois différents degrés de raison ; au premier nous discourens selon l'expérience des sens ; au second selon les sciences humaines, au troisième selon la foi ; enfin outre cela, il y a une certaine éminence et suprême pointe de la raison... simple vue de l'entendement et un simple sentiment de la volonté par lequel l'esprit acquiesce... Pourvu que cette fine pointe regarde toujours Dieu, nous ne devons pas nous troubler. » (*Amour de Dieu*, I, ch. 12 ; voir *Sermon sur l'oraison.*)
- <sup>129</sup> Allusion au *Château de l'Âme* de sainte Thérèse d'Avila, que saint Michel comptait parmi ses ouvrages mystiques, avec ceux de saint Jean de la Croix et de Louis de Grenade.
- <sup>130</sup> LUC, I, 47.

- <sup>131</sup> Dieu est mon pasteur (Ps. XXII, 1).
- <sup>132</sup> Le Père Guimon, qui vient de mourir à Buenos-Aires; voir *Lettre* 66.
- <sup>133</sup> *Il n'y a qu'une chose nécessaire.* (LUC, X, 42.)
- <sup>134</sup> Dominique Miégevill, ami et pénitent de saint Michel Garicoïts, voir *Lettre* 55.
- <sup>135</sup> Ce sont les sept points de la *Méthode pour connaître et suivre la volonté de Dieu*, voir *Lettre* 164.
- <sup>136</sup> Une des formules empruntées aux *Exercices de saint Ignace* (Edit. Roothaan). Voir *Lettre* 316.
- <sup>137</sup> C'est le texte de la *Méthode pour connaître et suivre la volonté de Dieu*, *Lettre* 164.
- <sup>138</sup> Simon Guimon venait de mourir le 21 mai, au moment où saint Michel Garicoïts venait de le rappeler près de lui à Bétharram, après six années presque ininterrompues de courses apostoliques sur les rives du Rio de la Plata. Voir *Lettre* 66. M. Miégevill le connaissait bien et l'appréciait davantage, ayant donné des missions avec lui dans le diocèse de Tarbes.
- <sup>139</sup> Pierre Barbé, supérieur d'Orthez, voir *Lettre* 86. Dans cette lettre saint Michel Garicoïts semble se souvenir du caractère de la famille Barbé, dont il disait : « *Vous êtes tous et toutes de très braves gens à cœurs chauds, mais mauvaises têtes.* » Voir *Lettre* 124.
- <sup>140</sup> Allusion à la lettre du 13 juin, voir *Lettre* 124.
- <sup>141</sup> *Afin que vous vous mettiez d'accord avec votre adversaire.* (Paraphrase de saint Matthieu, V, 25.)
- <sup>142</sup> Lire: Guilhas, *Lettre* 287.
- <sup>143</sup> En bas, c'est-à-dire à l'école primaire.
- <sup>144</sup> Vocabulaire particulier, voir *Lettre* 221. C'est une des plus belles définitions qu'il a donnée: au *auxiliaire*, c'est *celui qui s'associe avec celui qu'il sert.*
- <sup>145</sup> Pierre Barbé, voir *Lettre* 86.
- <sup>146</sup> Le nom, sauf l'initiale, a été enlevé : est-ce Guilhas ou Goailhard ? Plutôt Guilhas.
- <sup>147</sup> Honoré Taret, sous-ministre à Orthez, voir *Lettre* 311.
- <sup>148</sup> Alexis Goailhard, voir *Lettre* 278.
- <sup>149</sup> Monsieur l'Econome, c'est l'économe de Mgr Lacroix à Moncade: M. Goailhard.
- <sup>150</sup> On aimerait en savoir davantage sur les projets de saint Michel en ce mois d'août 1861. Il s'agit peut-être de la décoration du sanctuaire de Notre-Dame, voir *Lettre* 300, de la reconstruction de la chapelle de la Résurrection, voir *Lettre* 362, de l'édification de l'Ecole Notre-Dame sur les plans de M. Mériqot, voir *Lettre* 171.
- <sup>151</sup> Le discours pour la distribution de prix.
- <sup>152</sup> Le comte Séverin Uruski, noble polonais, venait dans les Pyrénées, dans les villes d'eau ; il séjournait souvent chez sa cousine, Madame de Vitzthum, au château de Baliros. Avant d'assumer ses fonctions de chambellan du tsar de Russie, il tient à faire une retraite à Bétharram sous la direction de saint Michel, qu'il connaissait et qu'il apprécia un jour en ces termes : « *L'abbé Garicoïts est un des plus saints prêtres que j'ai rencontrés.* »
- <sup>153</sup> Cette photographie de saint Michel Garicoïts fut prise dans les circonstances suivantes. Un photographe de Pau, *Subercaze*, un des premiers sans doute (car la photographie n'avait été inventée qu'une dizaine d'années auparavant), était venu à Bétharram pour photographier MM. Vignolle et Rossignoux. Saint Michel Garicoïts, qui souffrait d'une crise d'entrailles vint à passer. Ils l'obligèrent à poser ; ce qu'il fit. Il releva sa ceinture, la fixa sur le côté gauche avec une épingle, comme l'exigeaient alors les règles de bienséance ecclésiastique avant de se présenter, et il se livra à l'objectif au pied de l'escalier du pavillon, entre le noviciat et le Quartier Latin. On ne connaît point d'autres photographies de saint Michel. Celle que publia, le 20 mai 1923, le *Bulletin Religieux* de Bayonne a été reconnue fautive. Le prêtre qu'elle présente a été identifié. La photographie originale est de format 5 1/2 x 9, montée sur carton, avec cette inscription sous la photo : SUBERCAZE, et cette autre au verso : SUBERCAZE PAU. Il en existe deux exemplaires, dont l'un est aux archives de Bétharram ; l'autre est en possession du Père P. Miéyaa. Une copie en fut tirée après la mort du fondateur, vers 1875 ; et on la confond souvent avec l'original. Elle s'en distingue cependant par l'absence du nom SUBERCAZE, et par l'inscription R.P. GARICOÏTS sous l'image et au verso avec les titres, la date du décès, deux pensées et une citation de l'oraison funèbre entourant trois croix. Vers 1890, un agrandissement en sera fait par Viron, photographe à Lourdes, avec de sérieuses retouches. Les traits sont épaissis, la main prend un livre, le feuillage du fond est remplacé par une tenture relevée qui laisse voir Bétharram et le pont de lierre, le piédestal est surmonté d'une statue de N.-D. de Bétharram et d'un crucifix. En 1936, M. Jové, photographe de Pau, fait un nouvel agrandissement avec d'agréables retouches, estompant les feuillages du fond, redressant le port ; mais aussi hélas ! réduisant le menton basque, affinant le nez, pinçant les lèvres, et surtout éteignant la flamme des yeux. Vers 1863, sur la photographie originale de Subercaze, a été gravée par Clergé une *image mortuaire*, imprimée chez De Spyde, à Paris (voir *Lettre* 400). Sur le cliché Viron, une gravure de cuivre est exécutée par Rannemaker, vers 1890. Le cliché Deberque, dans *la Vie et l'Œuvre du Vble M. Garicoïts*, est un dessin fait à Rome sur la photographie Viron pour servir de frontispice à l'*Ame forte* du P. CROHARÉ. Ce but a conduit à une interprétation de la physionomie et au durcissement des traits. En 1939, le graveur de l'Encyclopédie Espasa, le portraitiste Preston, a tenté de reprendre le visage de la photo originale Subercaze. Le portrait qui orne les premières pages du premier volume de la *Correspondance* est l'agrandissement sans retouches de la photo SUBERCAZE. (Héliogravure Lescuyer, Lyon.)
- <sup>154</sup> Léonie Vitzthum, née comtesse de Poloska, possédant un château à Baliros, près de Nay, cousine du comte Uruski.
- <sup>155</sup> Le comte Uruski, voir *Lettre* 332.
- <sup>156</sup> Il était aux eaux à Bagnères-de-Bigorre.
- <sup>157</sup> Didace Barbé, *Lettre* 16.
- <sup>158</sup> Pour le premier fragment, les *Pensées* indiquent la date : *septembre 1861.*

<sup>159</sup> Dans son ouvrage, *L'Apostolat de la Prière*, paru à Lyon en cette même année 1861, le P. Ramière, p. 480, développe cette idée, assez nouvelle alors, que les bonnes œuvres de tous les chrétiens, prêtres, religieux ou laïques, peuvent contribuer puissamment au règne de Dieu dans le monde. Ce traité de prière apostolique, où l'on retrouve d'ailleurs la pensée du cardinal de Bérulle et de saint Jean Eudes, devait plaire à un théologien comme saint Michel Garicoïts. Il le cite volontiers, voir *Doct. Spir.*, p. 317, et il en favorise le rayonnement dans les résidences de la Société du Sacré-Cœur, jusqu'au-delà des mers.

<sup>160</sup> L'Association de l'Apostolat de la Prière, avait reçu en 1860 un directeur ardent, doué d'une science théologique solide, le P. Henri Ramière. En 1844, au scolasticat de Vals, près du Puy, le P. Gautrelet, Père spirituel de la maison, avait invité les scolastiques à offrir à Dieu toute leur vie, jour pour jour, en union avec le Sacré-Cœur, pour l'extension de son règne dans les âmes. En 1846, il développait son idée dans une brochure, qui reçut l'approbation de l'évêque du Puy, et l'œuvre fut enrichie d'indulgences en 1849 par Pie IX. Ce n'est pourtant qu'avec le Père Ramière et son *Messenger du Cœur de Jésus*, que l'*Apostolat de la Prière* est devenu une œuvre universelle.

Parce qu'il est un moyen de promouvoir la communion fréquente et le culte au Sacré-Cœur de Jésus, saint Michel Garicoïts, qui depuis longtemps est acquis à ces deux dévotions, se fait l'ardent propagateur de l'Apostolat de la Prière parmi ses disciples et obtint du Père Ramière, le 22 août 1861, le *diplôme d'agrégation* pour la Société du Sacré-Cœur.

<sup>161</sup> Didace Barbé, *Lettre* 16.

<sup>162</sup> Bourdenne commence ainsi: "*Béni soit le Seigneur! Cette année encore à Oloron...* »

<sup>163</sup> Ce succès du séminaire d'Oloron a-t-il provoqué l'émulation chez les maîtres et les élèves du collège Saint-Joseph? En tout cas, dans quelque temps, à la fin de l'année scolaire, leur supérieur, M. Barbé, pourra écrire à saint Michel Garicoïts : « Nos lauréats désirent que vous connaissiez les résultats. L'un d'eux me disait : N'est-ce pas que vous écrirez au supérieur de France, et vous lui direz : *sur quinze examinés, quatorze reçus...* »

<sup>164</sup> La Faculté des Lettres de Bordeaux avait comme Doyen M. Dabas, professeur de littérature ancienne. Nommé doyen en 1851, il le resta jusqu'en 1875.

<sup>165</sup> Bourdenne offre cette variante : « *Le Doyen de la Faculté de Bordeaux me faisait exprimer par un membre de sa famille...* »

<sup>166</sup> Variante : « *Il a dit devant une société nombreuse et choisie...* »

<sup>167</sup> Variante : « *Je les enverrai à Oloron...* »

<sup>168</sup> Variante : « *Cela...* »

<sup>169</sup> Pierre Barbé, *Lettre* 86.

<sup>170</sup> Honoré Taret, *Lettre* 311.

<sup>171</sup> Dominique Guilhas, *Lettre* 287.

<sup>172</sup> Sur ce rassemblement à Bétharram, voir *Lettre* 431.

<sup>173</sup> Cette résolution *indomptable de combattre toute volonté propre* étonnerait à première vue chez saint Michel Garicoïts. Sa direction allie harmonieusement la force et la suavité ; elle conduit les âmes par des *voies pleines de suavité et de douceur* (*Lettre* 13), à l'union à Dieu par la loi d'amour et d'obéissance. Il faut savoir que ce maître spirituel ne laisse point s'affadir l'Evangile, qui proclame la nécessité de l'abnégation : *Qui vult post me venire, abneget semetipsum* (MATTH., XVI, 24.)

L'école française, saint Vincent de Paul et saint Ignace de Loyola s'unissent pour lui montrer qu'il n'y a point de vie chrétienne parfaite sans renoncement à tout amour-propre : car la vie chrétienne est une assimilation, une identification même pour lui, à Jésus-Christ, pauvre, dépouillé, humilié, outragé, crucifié, anéanti. L'amour de Dieu triomphe dans l'acceptation de la croix de Jésus.

Puis toute une patiente expérience de directeur de conscience a convaincu saint Michel de la nécessité de pousser les âmes jusqu'à la pratique effective du dénuement, de l'humiliation et de l'opprobre. Certes, il proclame la primauté de l'amour de Dieu, ce sentiment-roi ; mais il veut le contrôle et la garantie de la loi d'obéissance, la disposition-reine. Il n'a, on le voit, qu'une médiocre confiance dans les élans d'amour de celui qui ne sait point briser sa volonté et plier son jugement devant une situation, un ordre difficile ou imprévu. Son réalisme averti et viril déconcerte, comme déconcerte la vie, et davantage la logique de la sainteté.

<sup>174</sup> C'était alors le Frère Baptiste, *Lettre* 253.

<sup>175</sup> Madame Raymond Planté, *Lettre* 245.

<sup>176</sup> Honoré Serres, *Lettre* 183.

<sup>177</sup> Lire: Calvaire, où se trouve le cimetière de la Société.

<sup>178</sup> La tendresse paternelle de saint Michel Garicoïts pour les siens éclate dans cette montée fréquente jusqu'au cimetière pour prier, s'entretenir avec ses disciples trépassés. Ils sont déjà nombreux, huit clercs : MM. Cassou, Gaye, Soubielle, Rossigneux, Carrère, Cachica, Serres et Espagnolle; sept Frères : Jérôme, Léonide, Arabéhère, Victor, Vital, Marthe et Seyrés.

<sup>179</sup> Madame Raymond Planté, *Lettre* 245.

<sup>180</sup> Il s'agit d'un mariage.

<sup>181</sup> L'expression est de saint Paul: *sacramentum hoc magnum est*. (Eph., V, 32.)

<sup>182</sup> Didace Barbé, *Lettre* 16.

<sup>183</sup> Ce début est à rapprocher de la lettre de fin décembre 1859, *Lettre* 230 ; il indiquerait une autre date.

<sup>184</sup> Le 29 septembre est la Saint-Michel-Archange, la fête du fondateur de Bétharram. A cette occasion, les élèves du Collège Saint-Joseph de Buenos-Aires lui ont adressé leurs vœux ; ils l'ont fait avec cette magie d'expression et de tendresse qui sont leur privilège, *encantadoras palabras y cariño del corazón*. Saint Michel en est profondément remué. Lui qui aime tant la jeunesse, se sent aimé par cette jeunesse américaine comme s'il était au milieu d'elle. Les maîtres qu'il lui a envoyés ont réalisé ce prodige ; ils parlent souvent de lui, et ils n'en parlent qu'avec admiration, avec amour ; et les élèves l'aiment avec eux, comme leur père.

<sup>185</sup> Au collège Saint-Joseph font alors leurs études deux élèves du même nom: Justo Dillon et Agustin Dillon; celui-ci est le plus brillant.

Bourdenne a cette variante : *Dites à vos chers élèves du Collège Saint-Joseph que je les bénis de tout mon cœur. J'ai été charmé et touché jusqu'aux larmes des sentiments qu'ils ont voulu m'exprimer avec tant de délicatesse.*

<sup>186</sup> Pierre Barbé, *Lettre* 86.

- <sup>187</sup> Doublet de *prier et agir*, *Lettre* 40.
- <sup>188</sup> JOAN., XVIII, 21.
- <sup>189</sup> Cf. : *Insistez à temps et à contre-temps*. (II, TIMOT., IV, 2.)
- <sup>190</sup> L'assemblée générale des Prêtres de la Société avait élu, le 28 octobre 1852, trois assistants de saint Michel: MM. Didace Barbé, Chirou et Guimon.
- <sup>191</sup> Antoine Carrerot, *Lettre* 399.
- <sup>192</sup> Les Dames Ursulines de Pau, *Lettre* 130.
- <sup>193</sup> Victor Paradis, *Lettre* 166.
- <sup>194</sup> Jacques Dartigues, *Lettre* 206.
- <sup>195</sup> *D'en bas* ; c'est-à-dire de l'école primaire d'Orthez.
- <sup>196</sup> Pierre Sarthou, né à Bœil-Bezing (B.-Pyr.) le 30 octobre 1838, élève de l'École Notre-Dame de 1851 à 1855, entré dans la Société le 8 octobre 1857, ordonné le 19 octobre 1863, professeur à Orthez de 1861 à 1873, à Bétharram de 1873 à 1874, missionnaire, décédé le 16 avril 1917.
- <sup>197</sup> Jean Cazedepats, *Lettre* 215.
- <sup>198</sup> Victor Pouré-Gabe, né en 1841 à Sainte-Colome, entré dans la Société en 1860.
- <sup>199</sup> Pierre Logegaray, *Lettre* 295.
- <sup>200</sup> Pierre Barbé, *Lettre* 86.
- <sup>201</sup> La Supérieure des Dames de Saint-Maur, *Lettre* 218.
- <sup>202</sup> Jean-Baptiste Harbustan, *Lettre* 125, établi à Montevideo depuis le 1<sup>er</sup> mars.
- <sup>203</sup> Didace Barbé, *Lettre* 16.
- <sup>204</sup> Jean-Baptiste Harbustan, voir *Lettre* 125.
- <sup>205</sup> Cf. TERTULLIEN : *Quis ille nobis intelligendus Pater ? Deus scilicet tam Pater nemo* (De Pœnitentia). Saint Michel Garicoïts a une dévotion particulière au Père Céleste.
- <sup>206</sup> Jean-Pierre-Aristide Barrère, né à Ossun (H.-Pyr.) le 16 avril 1834 ; élève du petit séminaire de Saint-Pé-de-Bigorre, où il reçoit la confirmation en 1845 ; ordonné le 18 septembre 1858 à N.-D. de Garaison ; professeur au séminaire diocésain ; successeur de Mgr Peyramale comme curé-doyen de Lourdes, le 15 novembre 1877 ; entre au noviciat des Pères du Saint-Sacrement à Contich (Belgique) le 5 mars 1905 ; profès le 25 mars 1906 et le 2 octobre 1908 ; supérieur de la résidence de Paris ; décédé le 16 décembre 1916. Il était chanoine honoraire de la cathédrale de Tarbes.
- M. Barrère avait été consacré par sa mère à N.-D. de Bétharram vers l'âge de quatre ans. Toute sa vie il a manifesté une dévotion particulière à Marie ; pour sa profession perpétuelle, il choisira le 2 octobre 1908, anniversaire de sa consécration à la Vierge du Beau-Rameau. Au cours de ses études, à Saint-Pé, il avait connu saint Michel Garicoïts, qui venait dans ce séminaire comme professeur de théologie et confesseur ; il se plaça vite sous sa direction ; à cette école, il comprit mieux la grandeur du sacerdoce et désira s'y élever dans la vie religieuse. Après un essai chez les Pères de Garaison, il se présenta au noviciat des Pères Jésuites de Toulouse, où il reçut cette lettre, qu'il devait garder comme une relique. Il ne put continuer. Mais il ne s'en consola jamais. Professeur, curé, chanoine, il aspirait toujours à la vie religieuse. Aussi eut-il le courage, à soixante-et-onze ans, après vingt-sept ans de ministère paroissial, de quitter le presbytère de Lourdes, le 23 janvier 1905, pour entrer chez les Pères du Saint-Sacrement. Il y vécut les dernières années de sa vie, laissant à tous le souvenir de sa piété et de sa vertu.
- <sup>207</sup> Voir *Lettre* 39.
- <sup>208</sup> Afin d'être un homme obéissant.
- <sup>209</sup> Voir *Lettre* 266.
- <sup>210</sup> François Sécaïl, voir *Lettre* 294.
- <sup>211</sup> Pierre Mazéris, voir *Lettre* 65.
- <sup>212</sup> Le P. Didace Barbé, supérieur de Saint-Joseph, voir *Lettre* 16. Le même sujet se présente dans les *Lettres* 515, 523, 357, 366, etc.
- <sup>213</sup> Un des ecclésiastiques que saint Michel accueillait pour les ramener à la dignité du sacerdoce.
- <sup>214</sup> M. N... et M. Z... désignent probablement MM. Sardoy et Larrouy.
- <sup>215</sup> Arthur de Bailliencourt, voir *Lettre* 118.
- <sup>216</sup> Victor Serres, *Lettre* 188.
- <sup>217</sup> Sœur Saint-Thomas-d'Aquin, voir *Lettre* 100.
- <sup>218</sup> La voie ferrée n'existera entre Bayonne et Tarbes qu'en 1867. Depuis le 18 août 1859 existe la ligne Bordeaux-Morcenx-Tarbes. Tarbes est donc la gare la plus proche de Bétharram en 1861 ; voir *Lettre* 135.
- <sup>219</sup> Mise en garde contre l'excès d'initiative dans la vie spirituelle où il faut « tout attendre de Dieu », *Lettre* 226.
- <sup>220</sup> Arthur de Bailliencourt, voir *Lettre* 118.
- <sup>221</sup> Le nom est incomplet; une partie est omise.
- <sup>222</sup> Par ces grands concours, il faut entendre les retraites d'Igon, qui rassemblent toutes les religieuses des paroisses pendant les vacances.
- <sup>223</sup> Reine couronnée, jeu sur le nom de la religieuse.
- <sup>224</sup> Phrases basques: *Ainsi soit-il. En avant donc ! et ne regardez jamais en arrière même pour vous examiner. Il n'y a pas de doute, le bon Dieu vous veut pour lui. Je dois écrire aussi deux mots à votre sœur, elle est très bien. Soyez vous aussi bien et aussi heureuse qu'elle. Adieu, mon enfant, priez pour nous, moi j'écris peu, mais je prie tous les jours. Faites ainsi pour moi.*

- <sup>225</sup> Sœur Similienne, voir *Lettre* 125.
- <sup>226</sup> Jean Pujoulet, *Lettre* 38.
- <sup>227</sup> Sophie, voir *Lettre* 34.
- <sup>228</sup> Julie, voir *Lettre* 169.
- <sup>229</sup> Sœur Flavie, née Juliette Léoutie, à Pau, le 16 juillet 1826, décédée le 10 décembre 1912 à La Puye.
- <sup>230</sup> Expression caractéristique de la spiritualité de saint Michel; voir pages 78, 79, etc.
- <sup>231</sup> M. Didace Barbé, voir *Lettre* 16.
- <sup>232</sup> L'Église de l'Immaculée-Conception à Montevideo, dont la construction due à l'initiative du P. Sarrote, trappiste du monastère de Gethsémani aux États-Unis, fut poursuivie par M. Harbustan, voir *Lettre* 125, à partir du 1<sup>er</sup> mars 1861, et ses compatriotes basques. M. Carmel Souverbielle, voir *Lettre* 94, y donna des conférences contradictoires qui firent trop de bruit.
- <sup>233</sup> Bertrand Sanstort, *Lettre* 82.
- <sup>234</sup> Soumoulou, *Lettre* 82.
- <sup>235</sup> Jean-Pierre Vignolle, *Lettre* 80. **(LETTRE 350 à finir!!!!)**
- <sup>236</sup> Saint Michel, qui sait bien la fragilité humaine des meilleurs, n'admettait point facilement les moments de faiblesse, les fautes surtout, de ceux qu'il avait pris le temps de former avec soin. Quand il les envoyait dans une paroisse, dans un collège, il avait la certitude, après un contrôle consciencieux, qu'ils étaient préparés à leur tâche, qu'ils étaient ironie. Aussi est-il en garde contre les plaintes intéressées et les dénonciations sans fondement. (Voir *Lettre* 115.)
- <sup>237</sup> Il rappelle que c'est le titre officiel, le seul qu'ont dans l'Ordo diocésain les membres de la *Société des Prêtres (Auxiliaires) du Sacré-Cœur de Jésus*.
- <sup>238</sup> Didace Barbé, *Lettre* 16.
- <sup>239</sup> Les élèves du collège Saint-Joseph affrontèrent le jury d'examen de l'Université de Buenos-Aires, et le 12 décembre 1861, ils furent tous reçus. M. Barbé, dès le lendemain, communique ce succès à Bétharram, à saint Michel Garicoïts :  
« Nous voilà délivrés d'un grand poids. Hier a eu lieu l'examen des cinq élèves que nous avions présentés ; tous ont été reçus. Dieu soit béni ! »  
L'année 1862 finit par un triomphe : 14 candidats sur quinze sont reçus.  
De tels résultats sont d'autant plus brillants que les examinateurs officiels étaient hostiles à l'enseignement libre. Un lauréat, à cette époque, A. Cazabal, a brossé le tableau des examens qu'affrontaient les disciples de M. Barbé :  
« Todavía recordamos lo que pasaba en aquellos viejos corredores de la Universidad, donde temerosos y encogidos esperábamos la formación de las mesas ante quienes debíamos soportar la terrible prueba estudiantil. Mientras abrion el aula y en tanto nos llegaba el turno, estábamos los del Colegio San José agrupados en los rincones sin participar del movimiento y agitación de nuestros compañeros de la Universidad, que nos señalaban diciendo : « Ahi están los de los Frailes ! » Pero llegábales el momento de la prueba y mochos de ellos se nos acercaban con afecto y cariño à perdirnos que les sopláramos como se decia entonces, indicación que recibíamos con preferencia, porque nadie como ellos sabían que los de los Frailes se presentaban à exâmen siempre bien preparados. » (Diego Barbé).
- <sup>240</sup> Au collège Saint-Joseph de Buenos Aires, M. Didace Barbé a établi la même organisation que celle du Collège Notre-Dame de Bétharram, avec études, récréations, classes et promenades. L'année scolaire commençait en février pour s'achever en décembre. A la fin de chaque mois, pour chaque division, on procédait à un classement par points et l'inscription des plus méritants, avec parfois pour l'élève le plus brillant une mention honorifique. A la fin de chaque trimestre, avant la distribution de prix trimestrielle, avaient lieu pour chaque matière des examens avec les sanctions suivantes : *optime, bene, regular, male, pessime*.
- <sup>241</sup> Sœur Séraphia, *Lettre* 169.
- <sup>242</sup> Sœur Lucie, *Lettre* 123.
- <sup>243</sup> Phrases basques : *n'ayez pas de souci des choses qui sont en dehors de la volonté de Dieu ; pour sa volonté, soyez ardente et courageuse. Adieu, mon enfant.*
- <sup>244</sup> Phrase basque : et vite de nos nouvelles.
- <sup>245</sup> Phrase basque : soyez ainsi vous-même.
- <sup>246</sup> Sœur Séraphique, *Lettre* 125.
- <sup>247</sup> Caraman, résidence des Filles de la Croix dans la Haute-Garonne.
- <sup>248</sup> Phrase basque : *mille souvenirs, bonne année, avec mes meilleurs souhaits ; [je n'oublie] ni vous, ni elle, ni les vôtres, père et sœurs*. A noter le vocabulaire souletin : *gentiak*.
- <sup>249</sup> Sœur Théodorine, voir *Lettre* 247.
- <sup>250</sup> Jean, voir *Lettre* 247.
- <sup>251</sup> Thérèse, voir *Lettre* 42.
- <sup>252</sup> Peyrounat, voir *Lettre* 301.
- <sup>253</sup> Fontarabie, voir *Lettre* 301.
- <sup>254</sup> Arthur de Bailliencourt, voir *Lettre* 118.
- <sup>255</sup> M. l'abbé F.-M. J. Viguier, voir *Lettre* 71.
- <sup>256</sup> Sœur Lucie, *Lettre* 123.
- <sup>257</sup> Didace Barbé, *Lettre* 16.
- <sup>258</sup> Mgr Bertrand-Sévère Laurence, voir L. 385, par le mandement du 18 janvier 1862, avait officiellement reconnu l'apparition de la Vierge Marie à sainte Bernadette : « Le doigt de Dieu est ici...»
- <sup>259</sup> Pierre Perguilhem, voir *Lettre* 19, était considéré un peu à Bétharram comme le chef du protocole ; de même qu'il était chargé de la réception des personnages, saint Michel Garicoïts en fait son ambassadeur auprès de Mgr Laurence. Comme il disposait d'une certaine fortune, peut-être avait-il arrondi la petite offrande de la Communauté.

<sup>260</sup> C'est avant la fin du mois de janvier, tout de suite après le mandement de Mgr Laurence, que saint Michel Garicoïts envoie son obole pour l'érection du sanctuaire de N.-D. de Lourdes. On ignore quel en était le montant. Il était trop faible pour la générosité de l'ami de Mgr Laurence et pour la piété mariale du supérieur de Bétharram. Il s'empressa de renouveler son geste. Le 13 avril de la même année, il verse la somme de 500 francs, qui lui vaut le titre de *fondateur du sanctuaire de Lourdes*, comme l'atteste une lettre de M. Fourcade, secrétaire de l'évêché de Tarbes, le 13 juin 1862.

Saint Michel Garicoïts, comme on le voit ici, va susciter dans les résidences de la Société et dans les milieux où pénètre son influence un mouvement de souscriptions pour l'érection de la chapelle projetée. Voir *Lettre* 385, 386.

<sup>261</sup> M. Barbé était un ancien élève et un ancien collaborateur de Mgr Laurence à Saint-Pé-de-Bigorre ; sa dévotion à Marie était telle qu'à Buenos Aires il ne voyait la possibilité d'un collège qu'à l'ombre d'une église dédiée à la T. S. Vierge : ne pouvant le fonder près de Nuestra-Señora de la Piedad, il l'établira presque en dehors de la ville à côté de Nuestra Señora de Balvanera. Il ne pouvait guère résister à la suggestion de son supérieur. Il se hâta d'envoyer une forte somme. Saint Michel Garicoïts ne voulut laisser à personne le soin d'aller la remettre. Il se rendit donc à Tarbes. Mgr Laurence, heureux d'accueillir son ancien élève d'Aire, son dévoué voisin de Saint-Pé et son ami, voulut fêter le généreux bienfaiteur de Notre-Dame de Lourdes. Il le retint à l'évêché pendant une journée, et le lendemain Sa Grandeur se réserva l'honneur d'être, dans sa chapelle épiscopale, le servent de messe du dévot serviteur de Notre-Dame de Bétharram.

<sup>262</sup> Dès qu'il fut convaincu que la Vierge Marie avait apparu à la grotte de Massabielle, saint Michel ne put contenir sa joie : « *Que Dieu est bon ! comme il comble de grâces notre pays !* »

Il adopte sur ce fait, d'abord controversé, une position très ferme. Il y croit, malgré le climat général de défiance du clergé, malgré l'incrédulité affichée des professeurs du Séminaire de Saint-Pé, malgré l'hostilité première du curé de Lourdes et de ses vicaires, malgré Mgr Lacroix qui ne veut point qu'on en parle, malgré Mgr Laurence qui en rit. Son sentiment est du domaine public, et sous son autorité, son prestige aussi, s'abritent ceux qui s'éveillent à la dévotion de Notre-Dame de Lourdes : ils viennent le consulter dans sa solitude de Bétharram ; on y distingue, dans la foule des premiers pèlerins qui viennent de la plaine de Nay, des ecclésiastiques comme l'abbé Dézirat, et surtout la veille de son pèlerinage avec l'amirale Bruat, et son article vengeur dans « L'Univers », Louis Veuillot.

D'où lui vient cette certitude ? D'abord de ce sens du surnaturel que Dieu prodigue aux saints. Ensuite il a près de la grotte d'excellents observateurs, parmi eux un receveur des contributions indirectes, auteur des *Apparitions de N.-D. de Lourdes*, M. Estrade, dont il dirige les filles. Enfin, il connaît Bernadette et ses parents. Elle est venue faire ses dévotions à N.-D. de Bétharram avant les prodiges de Massabielle, elle y a même acheté le chapelet à deux sous, qu'elle égrainera devant la Vierge ; après ses visions, elle y retournera encore avec sa mère comme en action de grâce.

A ce moment les relations entre les deux se resserrent. Mgr Laurence, dès qu'il commence à s'occuper des apparitions, veut que le fondateur des Prêtres du Sacré-Cœur examine la voyante. La commission d'enquête est composée d'hommes qui comme M. Burousse, supérieur de Saint-Pé, tiennent à connaître l'avis de l'homme de Dieu. Sainte Bernadette vient donc à Bétharram. Saint Michel l'accueille et l'interroge. Lorsqu'il la reconduit jusqu'à la porte, il est radieux.

Quant à Bernadette, elle n'est pas moins heureuse. Elle donne sa confiance à ce prêtre, qui est l'oracle du pays. De Saint-Pé où la soigne Sœur Berthile, de Lourdes même, elle accourt à Bétharram. Elle a ouvert son âme à saint Michel, elle lui parle de sa vocation, qui lentement se précise avec ce directeur habile à repérer les voies de Dieu. C'est lui qui, alors que les Filles de la Croix et les Filles de la Charité, les Carmélites et les Dominicaines guettent cette postulante, l'oriente vers les Solitaires de Saint-Bernard à Anglet. Bernadette aspirait à cette vie de silence et de mort : « J'y serais en repos ; on ne viendrait pas me tracasser... » Le fondateur des Bernardines, le P. Cestac, qui ne voulait point de vocations extraordinaires, accueillit avec émotion, au cours d'une visite, la frêle confidente de la T. S. Vierge ; mais refusa de l'admettre – la santé lui fournit un prétexte – chez les Bernardines. Sainte Bernadette alors se résigna à rentrer chez les Sœurs de Nevers.

Saint Michel a pour Notre-Dame de Lourdes cette forme de dévotion indiquée par l'apparition : le pèlerinage. Il devra pourtant se hâter. Car depuis l'approbation de ce nouveau centre marial jusqu'à sa mort, il n'y aura guère qu'un an et quatre mois. En ce laps de temps, c'est à trois reprises qu'il se joint à la foule des pèlerins agenouillés devant la Grotte, une fois spécialement avec un directeur du séminaire de Bayonne, M. Pouré, *Lettre* 398.

<sup>263</sup> Didace Barbé, *Lettre* 16.

<sup>264</sup> Il s'agit de l'ordination sacerdotale de M. Auguste Dulong, *Lettre* 188, et de Pierre Pommès, *Lettre* 188, qui eut lieu à Buenos-Aires le 21 décembre 1861.

<sup>265</sup> Sœur Marie-Saint-Symmaque, née Joséphine Bourdeu le 22 mai 1837 à Oloron-Sainte-Marie, décédée le 9 avril 1916, à Igon.

<sup>266</sup> Viven, paroisse des Basses-Pyrénées, 240 habitants avec M. Loustau comme desservant.

<sup>267</sup> Le supérieur pourrait être M. Didace Barbé ; à la tête de son collège, dont le nombre d'élèves augmente chaque année, il demande à saint Michel Garicoïts de lui envoyer en renfort quelques maîtres et professeurs. Le fondateur de Bétharram, qui assure le fonctionnement des cinq établissements scolaires de la Société avec un corps professoral réduit, lui propose sur l'indication de Mgr Lacroix un ecclésiastique retiré du ministère. M. Barbé, après consultation de Mgr de Escalada à Buenos-Aires, doit refuser. (Voir lettre du 4 décembre 1861, du 9 avril 1862.)

<sup>268</sup> Ce simple billet a pour but de rassurer la religieuse, qu'ont alarmée de mauvaises nouvelles concernant la santé de saint Michel Garicoïts. Il n'est pas très bien ; mais il ne veut point trop d'inquiétudes autour de lui ; il a eu la force de faire le voyage d'Ustaritz, il n'a pas osé aller jusqu'à Sauveterre, comme il le faisait à l'occasion des Quatre-Temps.

<sup>269</sup> Ustaritz, *Lettre* 17.

<sup>270</sup> Sœur Saint-Edouard, *Lettre* 150.

<sup>271</sup> Sœur Marie-Séraphique, *Lettres* 125 et 228.

<sup>272</sup> Sœur Saint-Roger, supérieure générale des Filles de la Croix, *Lettre* 62.

<sup>273</sup> Sœur Séraphique-Marie, *Lettre* 125.

<sup>274</sup> Adèle, la nièce dont parle la lettre du 20 décembre 1856.

<sup>275</sup> Sœur Zéphirin-Saint-Blaise, *Lettre* 31.

<sup>276</sup> C'est par des procédés de dérivation que saint Michel Garicoïts fait lâcher prises aux tentations : « *Que d'âmes pieuses els attisent et les rendent très périlleuses par une résistance trop directe et par la violence de leurs efforts ! Un moyen sûr et facile serait l'application constante à bien s'acquitter des actions ordinaires.* » Pensées, p. 42. Doctrine Spir., p. 98.

<sup>277</sup> Variante de la formule *prier et agir* de cette spiritualité qui mène à la sainteté par la coopération de Dieu et de l'homme, de la nature et de la grâce, mais avec prédominance de l'action divine. Voir *Lettre* 40.

<sup>278</sup> *Croissez dans la grâce et la Connaissance de Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ ; à lui soit la gloire maintenant et dans l'éternité. Amen.*

<sup>279</sup> Lire probablement : Castillon. Dans *Vie et Lettres*, on lit, p. 100, cette variante :

« On vous accuse de légèreté ; ce n'est pas la première fois ; il faut que vous y donniez lieu de quelque manière. Cependant vous avez tout ce qu'il faut pour être la joie et la gloire de la Société. Je vous en conjure défaites-vous à jamais de tous ces riens, qui vous empêchent de paraître un homme de poids, comme vous devez être un homme de Dieu, un apôtre. »

<sup>280</sup> Phil. IV, 1.

<sup>281</sup> I., *Timot*, IV, 12.

<sup>282</sup> *Le modèle des fidèles dans les propos, la conduite.* (I, *Timot.*, IV, 12.)

<sup>283</sup> *Un langage vigoureux, irrépréhensible, afin que nos adversaires aient la confusion de n'avoir rien de mal à dire de nous.* (Tit., II., 8.)

<sup>284</sup> En faisant ainsi, vous ferez votre salut et... (I, *Timot.*, IV, 16.)

<sup>285</sup> Celui de beaucoup d'autres, et vous serez la joie et la gloire de notre Société et de toute l'Eglise. (Phil., IV, 1.)

<sup>286</sup> Jean Lafon, né à Bœilh-Bezing (B.-Pyr.) le 28 juillet 1822, ordonné en 1847, vicaire de Bénéjacq le 15 août 1847, desservant de Samsons-Lion le 28 mai 1853, d'Ousse du 25 janvier 1859 à 1880, décédé le 24 mai 1880.

Il avait été formé dans sa jeunesse par M. Garicoïts, et le vénérât comme un saint : « Depuis le jour de sa mort, disait-il, je demande au bon Dieu sa canonisation ; je me recommande tous les jours à lui, et j'ai obtenu plusieurs faveurs par son intercession... » (*Procès Apostolique.*)

<sup>287</sup> Pour saint Michel, ces deux mots sont bien plus qu'une désignation, qu'un titre ; c'est un programme : « Nous sommes des auxiliaires. Que ce mot renferme de choses ! (Doct. Spir., p. 223.) Nous devons être un camp volant de prêtres auxiliaires, dégagés de toute œuvre particulière, nous portant en tout lieu à la voix de Mgr l'Evêque. » (Ibid., p. 233.) Bien plus encore ici : un état, auxiliaires par profession. Voir *Lettres* 221, 330, 384.

<sup>288</sup> Vocabulaire particulier : obstacles va avec embarras, paquets.

<sup>289</sup> Les Fils de la Croix, ce sont les religieux de Bétharram.

Le titre que leur donne ici le fondateur ne vient pas du fait que la Société a son berceau au pied de la montagne du Calvaire, ni de leur dévotion au divin Crucifié. Saint André-Hubert Fournet avait voulu donner à l'Eglise, à côté des *Filles de la Croix*, une société sœur, les *Fils de la Croix*. Il était mort sans réaliser son dessein. Sa collaboratrice, sainte Elisabeth Bichier des Ages, le reprit et inspira à saint Michel Garicoïts la fondation d'une Congrégation religieuse d'hommes sur le modèle des Filles de la Croix. Saint Michel, qui n'a jamais oublié l'idée première, donne ici à ses disciples le nom de *Fils de la Croix*.

<sup>290</sup> La crise que traverse la Société du Sacré-Cœur, *Lettre* 368.

<sup>291</sup> L'abbé Henri-Joseph Sempé, né le 1er septembre 1822 à Gan (B.-Pyr.), ordonné le 5 juin 1852, vicaire de Saint-Martin de Pau, de 1852 à 1854 et de 1856 à 1865, directeur de l'Institution Saint-Martin en 1865, chanoine en 1882, décédé le 17 juillet 1903.

<sup>292</sup> Labourdette, voir *Lettre* 27.

<sup>293</sup> Le Père Fradin, *Lettre* 116.

<sup>294</sup> La lettre du 4 décembre 1861 semble traiter la même affaire.

<sup>295</sup> Le P. Didace Barbé, fondateur du collège Saint-Joseph de Buenos-Aires, *Lettre* 16.

<sup>296</sup> Voir *Lettres* 344 et 357.

<sup>297</sup> La circulaire est adressée aux supérieurs des diverses résidences.

<sup>298</sup> Dans les difficultés, le fondateur de Bétharram se tourne vers Dieu ; la prière est pour lui le premier mouvement et le meilleur remède dans les moments de crise.

La Société des Prêtres (auxiliaires) du Sacré-Cœur de Jésus a connu deux grandes crises intérieures. La première éclate au lendemain de la fondation, en 1837-1838. Saint Michel Garicoïts vient d'ouvrir l'Ecole Notre-Dame. Ses premiers compagnons discutent cette initiative, qui menace d'étouffer l'œuvre des missions au profit de l'enseignement de la jeunesse ; ils hésitent aussi à s'engager dans la forme de vie religieuse qu'il leur propose. Le malaise est connu, public : « Nous faisons dire : "Ils ne s'entendent pas !" » (Doct. Spir., p. 318) Après une deuxième retraite à Toulouse, voir *Lettre* 215, la visite de M. Claverie, la situation s'arrangea.

Vingt ans plus tard, survient une seconde crise, plus sourde, plus longue aussi ; la mort du fondateur l'aggrava encore. Les circonstances ont fait admettre dans l'institut cinq catégories de membres, qui n'ont ni le même idéal, ni les mêmes obligations. Le groupe compact des religieux éminents venus de Sainte-Croix d'Oloron, malgré beaucoup de bonne volonté n'est pas parvenu à une assimilation parfaite. Ceux que le fondateur considère comme ses disciples accomplis, les hommes sur qui il peut s'appuyer, les colonnes de la Communauté (Doct. Spir., p. 296), M. Guimon, M. Larrouy et M. Barbé, sont sur le Rio de la Plata. L'évêque de Bayonne, Mgr Lacroix, sans refuser à saint Michel le droit d'organiser une congrégation religieuse avec des vœux de religion, ne cache pas ses préférences pour une société sacerdotale sans vœux au service du diocèse ; on a même cru qu'il guettait l'occasion de destituer le supérieur de Bétharram ; une mort foudroyante l'en empêcha. Or les vues du prélat ont conquis certains esprits dans l'entourage même du fondateur. Les partisans de Sa Grandeur sont sans le vouloir des agents de division. Dans les résidences, spécialement à Orthez, on sent de graves tiraillements. Saint Michel, qui ne peut parler ni agir sans paraître fronder l'autorité épiscopale, abandonne à Dieu la solution de ce conflit et se réfugie dans la prière. Dieu seul pouvait rétablir la situation. Voir un appel semblable, *Lettre* 401.

<sup>299</sup> On retrouve dans ce texte un écho de saint Jean Eudes dans la belle oraison de la messe du Sacré-Cœur :

*Oremus. Pater misericordiarum et Deus totius consolationis, qui propter nimiam caritatem qua dileggiati nos, dilectissimi Filii tui Cor amantissimum nobis ineffabili bonitate donasti, ut Te uno corde cum ipso perfecte diligamus : praesta quaesumus ; ut cordibus inter se et cum Corde Jesu unum consummatis, omnia nostra in humilitate et caritate ejus fiant, atque ab Ipso interveniente, justa cordis nostri desideria compleantu. Per D. N. J.-C.*

<sup>300</sup> Daignez lui assurer la paix et l'union comme vous le voulez. (*Oraison des litanies des saints.*)

<sup>301</sup> Le P. Angelin Minvielle, voir *Lettre* 143.

<sup>302</sup> C'est d'abord l'exclamation évangélique : *O stulti et tardi corde ad credendo.* (Luc, XXIV, 25.) Puis idiotisme : en Béarn, croire signifie aussi obéir ; enfin dans la pensée de saint Michel Garicoïts l'obéissance est sœur de la foi, et obéir c'est croire en Dieu.

<sup>303</sup> L'obéissance du fondateur de Bétharram est de même qualité que celle du fondateur de la Compagnie de Jésus, avec quelques nuances cependant. Saint Ignace, soldat du roi dès sa naissance, est depuis sa conversion soldat du Christ. Le mépris de la vie dans la bataille, qui pousse le héros du siège de Pampelune, se retrouve dans l'abnégation chrétienne que cultive le maître des Exercices Spirituels.

Saint Ignace est un *soldat* de carrière, saint Michel est *serviteur* de profession.

Sur le parfait service de ses maîtres, il a modelé le service de Dieu. Du serviteur, il exalte la vertu essentielle : l'obéissance. Après la loi d'amour, elle est dans sa spiritualité la grande loi du serviteur de Dieu, avec toutes les qualités du serviteur accompli : obéissance sans passivité indifférente, sans initiatives intéressées : ni hautaine, ni obséquieuse, mais intelligente, et aimante, fière et active, adoptant de bon cœur les pensées du chef, s'identifiant avec ses intentions, ne marchandant ni travail ni sacrifices, pour que triomphe la volonté du supérieur dans le royaume de Dieu.

La rigueur de l'obéissance chez saint Michel est telle qu'elle refoule les mouvements de la sensibilité comme elle étouffe les curiosités de la raison ; elle est *sans mais ni pourquoi*. Si cela nous étonne, c'est à cause de notre peu de foi. Nous ne voyons pas, comme lui, que l'obéissance est soumission à la volonté de Dieu, que le supérieur est le *représentant*, le *lieutenant* de Dieu. (Doct. Spir., p. 201, 234, 359.) Voir *Lettre* 261.

De cette obéissance pourtant, il établit les justes limites : « *Obéir, obéir en toutes choses sans aucune exception. Obéir à Dieu sans rien excepter absolument. Car par cela seul que Dieu veut une chose, elle est bonne et licite, alors même qu'il commanderait à quelqu'un de mettre à mort son propre fils ou de dépouiller quelqu'un de ses biens.*

*Obéir à l'homme, excepté dans trois cas :*

1° *Lorsqu'il commande un péché évident ;*

2° *Lorsqu'il commande quelque chose d'évidemment opposé à la volonté du Supérieur majeur.*

3° *Lorsqu'il commande quelque chose qui excède clairement les limites de son autorité.* (Cahiers du P. Garicoïts, n° 372.)

<sup>304</sup> Cf. : « *Si l'on ne voulait mettre des supérieurs et supérieures sinon qu'ils fussent parfaits, il faudrait prier Dieu de nous envoyer des saints ou des anges pour l'entre, car des hommes nous n'en trouverons point.* » (FRANÇOIS DE SALES, *Vrais entretiens*, XVI, p. 295.)

<sup>305</sup> Voir lettre circulaire du 24 avril 1862.

<sup>306</sup> Saint Michel Garicoïts, depuis le 15 avril, vient de dépasser les soixante-cinq ans. A cet âge, on n'est pas toujours vieux à mourir. Lui est épuisé par une vie de labeur et de pénitence, miné par une affection artérielle sournoise ; il sent que ses forces déclinent rapidement et il a le pressentiment de sa mort prochaine. Il met ordre à ses affaires. Par ce nouveau testament, il complète celui du 4 mai 1854, *Lettre* 101.

<sup>307</sup> Auguste Etchécopar, *Lettre* 239.

<sup>308</sup> Ce qu'il ne fait dans aucune lettre, le saint pose ici sa signature avec nom et prénom.

<sup>309</sup> *Tournillage*, terme garicoïste signifiant *retour sur soi, sur le passé* ; Cf. *tournilleuse*, *Lettre* 93.

<sup>310</sup> *Bras*, vocabulaire particulier, signifiant en général *instrument*, voir *Lettre* 167 ; mais ici il signifie *appui, soutien*.

<sup>311</sup> Jean Vignolle, missionnaire, voir *Lettre* 80. Il se trouvait alors à Oloron.

<sup>312</sup> Ceci n'est pas, semble-t-il, un cri d'admiration pour la lettre de l'abbé Salles ; mais plutôt un compliment que le saint se décerne et une excuse qu'il présente à M. Vignoble ; un accident lui est arrivé : dans sa hâte, il a fait sur le papier deux grosses taches. C'est après coup qu'il ajoute cette petite phrase, qui est d'une écriture différente des autres.

<sup>313</sup> André Cazaubon, né en 1812, ordonné le 22 septembre 1838, vicaire de Nay, puis desservant d'Os-Marsillon (B.-Pyr.) en 1844, en 1865, il se retire du ministère paroissial, décédé en 1894.

Au moment où saint Michel lui adresse cette lettre, il s'était retiré à Bétharram, succombant à une crise de découragement.

<sup>314</sup> Cf. Sainte Marie-Madeleine qui était abandonnée à la volonté du Seigneur, demeurait à ses pieds et l'écoutait. (St François de SALES, *Vrais Entretiens*, chap. II)

<sup>315</sup> Termes avec lesquels saint Jean désigne le démon, chap. VIII 44, 45.

<sup>316</sup> Dans la vie spirituelle, saint Michel Garicoïts retrouve les mêmes mensonges avec lesquels le démon a trompé les Juifs et les grands hérésiarques, Pélage, Luther et Jansénius ; en directeur avisé, il met en garde contre les formes larvées du judaïsme, pélagianisme, protestantisme et jansénisme.

« *Il y a, dit-il, divers esprits qui s'opposent à l'action du Saint-Esprit dans nos âmes...*

*D'abord c'est l'esprit judaïque avec ses idoles de terre, ses raisonnements charnels, son horreur pour la pauvreté et l'humiliation, un égoïsme étroit opposant la lettre qui tue à la charité qui vivifie. On dira pour excuser la paresse et le manque de générosité : "La Règle défend de s'occuper des affaires d'autrui, et vous voulez que je m'en mêle ?..."*

*Avec l'esprit pélagien, on compte beaucoup, on compte trop, on compte exclusivement sur soi, sur ses talents, sur ses grades, ses vertus, son éloquence, sa science théologique, etc... Et par là on est en contradiction avec le Maître unique, sans lequel impossible d'avoir une pensée salutaire...*

*Avec l'esprit protestant, on refuse une coopération libre et filiale, on se désespère... On n'est pas capable de rien ; c'est Dieu qui doit tout faire...*

*L'esprit janséniste exagère le respect dû aux Sacrements et les saintes rigueurs de l'Évangile ; il oublie ce qui est écrit : "Mon joug est doux et mon fardeau léger." Il oublie que tout devient facile à l'amour..."* (Doctr. Spir., p. 158, 159.)

<sup>317</sup> Philip., IV, 13.

<sup>318</sup> Plusieurs mots du *post-scriptum* ont été enlevés.

<sup>319</sup> On a cru que le destinataire de cette lettre était M. Larrouy, *Lettre* 157 ; il était alors en Argentine et ne pouvait guère utiliser un prospectus.

<sup>320</sup> Le 29 septembre est le jour de la fête du fondateur et supérieur de la *Société du Sacré-Cœur*, la Saint-Michel. C'est, en 1862, un lundi ; il ne semble point que, cette année-là, il ait pu se soustraire aux diverses solennités d'usage. Il se trouve à Bétharram et les fils peuvent fêter leur père dans la joie. Il se prête à toutes les démonstrations et les fils peuvent fêter leur père dans la joie. Il se prête à toutes les démonstrations de vénération. C'est la dernière fois. L'an prochain, il ne sera plus de ce monde.

<sup>321</sup> L'absence est due à la tournée de Confessions des Quatre-Temps.

<sup>322</sup> Jean-Pierre Etchécopar, né à Saint-Palais le 1er décembre 1798, marié à Ninette Sibas de Bayonne (Saint-Esprit) le 11 juin 1817, décédé le 16 mars 1874, à Saint-Palais.

De son mariage, il eut quinze enfants, dont cinq moururent en bas-âge ; il les éleva avec la piété et la vertu d'un patriarche. Ses lettres à ses fils émigrés en Argentine nous montrent un père chrétien, qui plus qu'aux biens matériels, s'intéresse avant tout à l'âme de ses enfants.

Il avait connu saint Michel Garicoïts au moment où il commençait ses études ; ils étaient restés en relations. Il écrit à son fils Evaristo à Tuchman, le 3 juillet 1852 : « M. Caricoïts (sic), supérieur du séminaire de Bétharram, que je connus au collège de Saint-Palais en 1812, m'a honoré de deux visites dans le courant de cette année... »

<sup>323</sup> Auguste Etchécopar, le fils de Jean-Pierre, *Lettre* 239.

<sup>324</sup> Communications destinées à Evariste, Séverin et Maxime Etchécopar, établis en Argentine.

<sup>325</sup> Dominique Irigaray, né à Camou-Cihigue (B.-Pyr.) le 3 juillet 1828, entré dans la Société le 23 mai 1856, ordonné le 22 octobre 1860, parti pour l'Amérique le 25 septembre 1862, collaborateur de M. Harbustan à Montevideo (voir *Lettre* 381), mort le 16 avril 1871 à Buenos Aires, victime de son dévouement au chevet des malades atteints de fièvre jaune. Son nom est sur le monument commémoratif, que la ville a érigé en l'honneur de ceux qui sacrifièrent au service des malades atteints par la terrible épidémie, qui décima la population.

<sup>326</sup> Didace Barbé, *Lettre* 16.

<sup>327</sup> Didace Barbé, *Lettre* 16. Le supérieur du collège Saint-Joseph est en même temps supérieur de tous les membres de la Société en résidence en Amérique.

<sup>328</sup> Après leur arrivée à Buenos-Aires le 4 novembre 1856, les premiers missionnaires de Bétharram passèrent la nuit près du port, au *Café de Bayona* ; dès le lendemain 5 novembre et jusqu'au 16 décembre, ils furent hébergés au couvent Saint-François par le gardien, Fray Aldazor, aux frais du gouvernement qui versa à deux reprises 2.500 pesos. Ils cherchent ensuite une résidence à leur convenance. Du 16 décembre 1856 au 13 mars 1858, ils occupent un immeuble de la rue *Moreno* pour un loyer mensuel de 1.000 pesos, un autre à l'angle des rues *Alsina* et Saenz Peña pour un loyer de 900 pesos, du 13 mars 1858 au 31 janvier 1859, et un troisième enfin du 1er février 1859 au mois de novembre 1862 à l'angle des rues *Alsina* et *Salta*, pour un loyer de 400 pesos.

Ils ne s'éloignent guère de l'église Saint-Jean. Ils y sont accueillis par un prêtre espagnol, don José Benito Godoy, chapelain des Religieuses Clarisses, dont le monastère est attenant au temple. Il occupait cette charge depuis près de quarante années ; il était âgé, et sept ans de réclusion dans les geôles de Francia au Paraguay avaient brisé son corps. Il ne pouvait plus célébrer la messe sans être assisté par un clerc. Les religieux du Sacré-Cœur lui prêtaient ce concours, et le remplaçaient volontiers au service des moniales et des fidèles. En retour, il leur abandonnait l'église pour leur ministère auprès des émigrés de France.

Le chanoine Godoy mourut le 8 septembre 1862. Pour le remplacer comme aumônier, l'évêque de Buenos-Aires pensa d'abord aux prêtres du Sacré-Cœur, ses auxiliaires depuis six ans, ils avaient donné toute satisfaction aux religieuses. Après quelques objections, dont cette lettre se fait l'écho, ils acceptèrent. C'était le désir de saint Michel, et ses désirs étaient des ordres pour eux. M. Sardoy fut nommé chapelain et confesseur du monastère Sainte-Claire. Cf. *Lettre* 389.

Les Clarisses, à cette occasion, après quelques réparations, cédèrent l'immeuble de l'aumônerie aux Prêtres du Sacré-Cœur. Ils l'appelèrent la *Maison de la Mission* ; vinrent s'y établir MM. Larrouy, Sardoy et le Frère Fabien. M. Larrouy en fut le premier supérieur. M. Guimon était déjà mort.

<sup>329</sup> Vocabulaire particulier, voir *Lettre* 221.

<sup>330</sup> Vocabulaire particulier.

<sup>331</sup> Cette grande règle, empruntée à saint Ignace (début des *Exercices*) est ainsi formée par saint Michel : « *Sur les cent côtés que peut offrir une proposition, une parole, un acte s'il y a en un bon, la charité demande de l'envisager avant tout. Si l'acte est en tout point inexorable, la charité veut qu'on excuse du moins l'intention. L'intention même fût-elle évidemment mauvaise, il faut corriger le coupable avec bonté, paternité ; en dernier lieu, on recourt au fer et au feu, on châtie le corps pour sauver l'âme.* » (Doctr. Spir., p. 171 ; Pensées, p. 210.)

<sup>332</sup> Pierre Sardoy, *Lettre* 269. Il venait d'être nommé aumônier et confesseur des Religieuses du monastère de Sainte-Claire à Buenos-Aires. A cinquante-deux ans, il n'avait guère exercé ce ministère ; pour le bien remplir, il demandait conseil à saint Michel Garicoïts qui, fort d'une expérience de plus de trente ans au couvent ion et auprès d'autres religieuses, lui donne les règles, qui ont permis à ce directeur d'être de plus en plus apprécié dans les communautés religieuses. Voir *Lettre* 389.

<sup>333</sup> Cette phrase ne semble pas être dans l'original.

<sup>334</sup> Ces lignes ont une telle ressemblance avec celles qui terminent la lettre précédente, qu'elles en indiquent la date, si on ne peut les attribuer à la même lettre, et au même destinataire.

<sup>335</sup> Didace Barbé, *Lettre* 16.

<sup>336</sup> A la mort de Mgr Benito Lamas, le Saint-Siège avait nommé Vicaire Apostolique de Montevideo, le 26 mai 1859, Mgr Jacinto Vera y Durán, voir *Lettre* 256. La nomination déplut au gouvernement de Bernardo Berro. Mgr Vera ayant remplacé le curé de la Matriz, un certain Brid, par M. Inocencio Yereguay, le pouvoir public décréta la déchéance de Mgr Vera et le menaça d'exil. A cette occasion, M. Barbé offrit spontanément un asile au Vicaire Apostolique, dans une des deux résidences de la Société. Mgr Vera fut banni de son pays, il se réfugia à Buenos-Aires. Accueilli par M. Barbé au Collège Saint-Joseph, il fut hébergé au couvent Saint-François du 8 octobre 1862 au 22 août 1863, date de son retour en Uruguay. Comme son Vicaire Apostolique, M. Harbustan, arrêté dans son église de Montevideo le 11 octobre 1862, réussit à s'enfuir à Buenos-Aires, où il demeura jusqu'au mois d'août 1863.

<sup>337</sup> Ces larmes de joie ont une double source. D'abord le culte dont saint Michel Garicoïts entoure la personne des évêques représentants de Jésus-Christ ; et puis surtout la certitude que ses enfants, même éloignés de lui, dans cette Amérique, qui est à plus de dix mille kilomètres, vivent pleinement de son esprit, que son âme vibre dans leur âme.

<sup>338</sup> Le chanoine Piñero, né à Córdoba en Argentine, membre de la Compagnie de Jésus, qu'il abandonna au moment des persécutions de Rosas, directeur du Collège de Santiago-del-Estero, sénateur, décédé en 1885.

<sup>339</sup> Didace Barbé, *Lettre* 16.

<sup>340</sup> Jean-Baptiste Harbustan, *Lettre* 125.

<sup>341</sup> M. Harbustan, qui le 1er mars 1861 avait fondé la résidence de Montevideo, demandait un auxiliaire prêtre. M. Barbé semble lui en avoir envoyé un provisoirement, avant le bannissement du 11 octobre 1862. En décembre de cette même année, M. Irigaray arrivera à Montevideo pour s'y dévouer de longues années. Chargé d'un quartier fort éloigné du centre de la ville, habité surtout par des Basques émigrés, *el Cerro*, il y crée un centre religieux, où le P. Laphitz, son continuateur, bâtit une belle église. Voir *Lettre* 376.

<sup>342</sup> Florent Lapatz, *Lettre* 241. Il était à ce moment professeur de rhétorique et succédait à M. Minvielle.

<sup>343</sup> Saint Michel Garicoïts est d'autant plus fondé à contester cet état déplorable des classes, que les élèves viennent de triompher aux examens du baccalauréat, où, sur quinze candidats, quatorze ont été reçus, voir *Lettre* 335.

<sup>344</sup> Dans le spirituel, comme dans le temporel, saint Michel est un esprit objectif, ouvert, sans aucun esprit de système. Il s'appuie sur l'expérience : les préjugés, les parti-pris tombent devant les faits : « *Il ne demande qu'à voir.* »

<sup>345</sup> Pierre Vignau, *Lettre* 106.

<sup>346</sup> Joseph Labourdette, *Lettre* 25.

<sup>347</sup> Mgr François Lacroix, évêque de Bayonne, *Lettre* 37.

<sup>348</sup> Victor Paradis, *Lettre* 166.

<sup>349</sup> Jean-Pierre Blanquine, conseiller municipal, puis maire de Lestelle. Bonapartiste ardent, quand Napoléon visita Lestelle, un peu plus tard, il pria Sa Majesté de se prémunir contre la fraîcheur du soir : « Couvrez-vous, Sire, Votre Majesté va attraper le serré... » A Napoléon qui lui demande : « Y a-t-il des pauvres ? », il répond : « Il n'y a pas de pauvres avec l'Empire ! »

<sup>350</sup> Une première phrase a été biffée : « *La réponse à faire est toute simple...* »

<sup>351</sup> Cette lettre est destinée à dicter au maire de Lestelle la réponse à faire au préfet des Basses-Pyrénées, qui lui demande de l'informer sur la Communauté des prêtres vivant dans la commune, à Bétharram. Saint Michel Garicoïts, qui a l'expérience des tracasseries des pouvoirs publics, (il y a été soumis au moment de l'ouverture des écoles et collèges) essaie de prévenir celles qui s'annoncent. A partir de 1859, l'Église est victime de l'hostilité de Napoléon III. Il a interdit la publication dans la presse des lettres et mandements des évêques. En janvier 1860, il a supprimé *L'Univers* de Louis Veuillot. Sa politique italienne tend à la suppression des états pontificaux. Plusieurs ecclésiastiques ont été privés de leur traitement. Les religieux sont l'objet de mesures odieuses ; au début de 1861, sont fermés les couvents des Capucins d'Hazebrouck, des Rédemptoristes de Douai et de Boulogne-sur-Mer. A la fin de la même année, le ministre de l'Intérieur enjoint aux préfets de mettre un frein au prosélytisme des Communautés religieuses. Pour se prémunir contre l'intrusion de la police, le fondateur fait déclarer par le premier magistrat de la commune : *Il n'y a pas de Communauté de religieux à Lestelle*. La situation de la Société de Bétharram, si le ministre de l'Intérieur l'ignore, elle est bien connue au ministère des Cultes et même à la cour de l'Empereur. Dans le but d'obtenir pour elle le décret de reconnaissance légale, Mgr Lacroix en a fait un ample exposé, il y a à peine trois ans.

Bayonne, le 17 novembre 1859.

Monsieur le Ministre,

L'établissement de Bétharram en mon diocèse, que leurs Majestés l'Empereur et l'Impératrice ont bien voulu visiter au mois de septembre dernier, en lui assurant leur très haut intérêt, a besoin d'une reconnaissance légale.

Sur la demande que j'avais adressée à cet égard à Votre Excellence, vous m'avez fait l'honneur de me répondre le 29 juin dernier que vous deviez avant tout être fixé sur les trois points suivants :

1° *Quel est l'enseignement donné à Bétharram aux élèves ecclésiastiques ? Est-ce la théologie ou les humanités ?*

- Ce sont les deux enseignements.

Jusqu'en 1824, époque où fut construit le grand séminaire de Bayonne, la théologie était professée à Bétharram et ne l'était que là ; quoique le cours de théologie ait été transféré à Bayonne, depuis cette époque, il y a eu cependant depuis et constamment un cours supplémentaire de cette science à Bétharram pour les raisons exposées dans ma précédente lettre ; mais il y a eu aussi habituellement un cours d'humanités jusqu'à la quatrième, professé par des prêtres gradués et autorisés, ainsi qu'une école primaire tenue par un prêtre breveté.

2° *Quel est le genre d'instruction des enfants pauvres ? Est-ce l'enseignement secondaire ou l'instruction primaire ?*

- Les enfants pauvres de Bétharram ou des villages voisins ne reçoivent que l'instruction primaire.

3° *La maison de Bétharram n'est-elle pas en même temps le siège d'un établissement de prêtres auxiliaires pour le diocèse ?*

- Il en est ainsi, Monsieur le Ministre.

Ces prêtres, pleins de mérite, font un très grand bien et sont très recherchés par les populations. Ce sont eux aussi qui donnent l'enseignement dans la maison de Bétharram, et qui desservent le sanctuaire vénéré, objet d'un grand concours.

Il vous paraîtrait, Monsieur le Ministre, plus conforme à la destination de Bétharram de l'ériger en école secondaire ecclésiastique, vue d'ailleurs, qu'il n'existe en ce moment qu'un seul école de cette nature dans le diocèse. Votre Excellence veut bien ajouter, avec autant de bienveillance que de justice, que l'étendue et l'importance de mon diocèse pourraient justifier la formation d'un nouvel établissement.

Je n'aurais pas hésité à vous proposer moi-même l'érection de Bétharram en école secondaire ecclésiastique, si je n'avais eu en vue depuis longtemps l'érection d'une autre école plus importante et plus nécessaire encore au diocèse, celle d'Oloron-Sainte-Marie, laquelle fournit au grand séminaire le plus grand nombre d'élèves béarnais. La maison d'Oloron était école ecclésiastique, autorisée par ordonnance du 14 mars 1823, jusqu'en 1828, époque où, à cause de la réduction légale du nombre des élèves, on fut obligé de la réunir à celle de Larressore ; mais par la force des choses, elle n'a pas cessé d'être par le fait école ecclésiastique sous la domination d'Institution Sainte-Marie.

Les besoins de mon diocèse, Monsieur le Ministre, exigent deux écoles ecclésiastiques. Celle de Larressore, au sein du Pays Basque, est fréquentée par les élèves de cette langue laquelle est parlée presque exclusivement dans toutes les campagnes des deux arrondissements de Bayonne et de Mauléon. L'école d'Oloron reçoit presque exclusivement les élèves ecclésiastiques du Béarn, lequel forme les trois cinquièmes du diocèse par les arrondissements de Pau, d'Oloron et d'Orthez.

Depuis longtemps, Monsieur le Ministre, je sollicite le rétablissement légal de l'école ecclésiastique d'Oloron ; veuillez vous faire représenter ma lettre du 4 juin 1843, laquelle figure sur mon registre sous la date du 8 de ce même mois, et dans laquelle j'expose tous les motifs qui militent en faveur de ce rétablissement ; on ne me l'a pas refusé, on me l'a fait même toujours espérer, et néanmoins il n'a pas eu lieu encore.

C'est la poursuite de cette mesure, l'espoir de l'obtenir, et la crainte de la non-autorisation de trois écoles ecclésiastiques, qui m'a déterminé à vous proposer la reconnaissance de Bétharram comme annexe du grand séminaire, vu que la théologie y a été constamment enseignée. La maison de Bétharram ne pourrait pas remplacer celle d'Oloron, soit parce qu'elle n'est pas assez grande, soit à raison de sa position à un point extrême du Béarn, sur les frontières mêmes des Hautes-Pyrénées.

Si Votre Excellence daignait autoriser les trois écoles ecclésiastiques de Larressore d'Oloron et de Bétharram, toute difficulté serait levée, et je ne réclamerais pas l'annexion de Bétharram au grand séminaire, il me suffirait qu'elle fût, comme les deux autres écoles, école secondaire ecclésiastique.

Veuillez croire, Monsieur le Ministre, que les trois établissements dont il s'agit sont vraiment nécessaires à mon diocèse, soit à raison de sa configuration, soit à cause des exigences du service ecclésiastique ; permettez-moi de compter sur votre bienveillance si éclairée à l'effet d'obtenir l'autorisation relative aux trois écoles.

Je suis, avec respect, etc...

† François, év. de Bay.

L'expression *Prêtres Auxiliaires* a dans cette lettre un sens spécial. Saint Michel ne lui donne point la signification qu'elle prend d'ordinaire dans son vocabulaire particulier, voir *Lettre 221*. Il ne fait guère allusion non plus au titre officiel de son œuvre, la Société des Prêtres Auxiliaires du Sacré-Cœur de Jésus ; il s'abrite sous une désignation officielle, garantie par la loi. *Les Prêtres Auxiliaires*, qui existaient bien avant ont reçu une institution légale par l'ordonnance royale du 25 août 1819, au bénéfice des paroisses sans pasteurs. Ce sont des associations d'ecclésiastiques vivant dans une maison diocésaine, sous l'autorité de l'évêque, recevant de l'Etat une allocation annuelle de deux ou trois mille francs. (Voir *Lettres 221, 330*.)

<sup>352</sup> Mgr Bertrand-Sévère Laurence, né à Oroix (H.-Pyr.) le 7 septembre 1790, entré en 1811 au séminaire-collège de Bétharram, sous le nom de Mascaron, élève en 1812 du collège d'aire-sur-l'amour, où il reste comme séminariste-étudiant jusqu'à son ordination sacerdotale le 29 avril 1821, en qualité de régent et professeur de grammaire, humanités, arithmétique, algèbre et géométrie ; Mgr d'Astros lui confie l'organisation du petit séminaire de Saint-Pé-de-Bigorre, qui s'ouvre le 13 novembre 1822 ; vicaire général de Mgr Double en 1833, supérieur du grand séminaire en juillet 1834, vicaire capitulaire du diocèse de Tarbes le 3 avril 1844, nommé évêque de Tarbes le 31 décembre 1844, sacré le 1er juin 1845 à Paris, intronisé le 15 juin, décédé à Rome le 30 janvier 1870.

Ce prélat, qui, à la tête du petit et du grand séminaire, a contribué plus que personne à la restauration de ce diocèse, se distingue surtout par sa dévotion à la T. S. Vierge : le 31 mai 1836, il confie aux Missionnaires qu'il a groupés en société religieuse, le sanctuaire de N.-D. de Garaison, puis ceux de Héas et Poueylaun, celui de Piétat enfin. Il méritait l'apparition de l'Immaculée Conception à Lourdes. D'abord méfiant incrédule même, il se laisse convaincre, par ses enquêtes, de la réalité des faits de Massabielle. Il assume alors son rôle d'évêque, nomme une commission pour l'examen des faits, et le 18 janvier 1862, par un mandement, il proclame la réalité de l'apparition de la Mère de Dieu.

Entre Mgr Laurence et saint Michel Garicoïts existe une mutuelle estime qui se change en une chaude amitié. Ils se sont connus au collège d'Aire, où le jeune saint recevait du futur évêque des leçons de mathématiques. Le ministère les rapproche : M. Laurence est au petit séminaire de Saint-Pé ; a-t-il besoin d'un professeur de théologie pour ses séminaristes-professeurs, d'un confesseur aussi, il appelle M. Garicoïts qui est à quelques kilomètres, à Bétharram. Saint Michel le réclame au couvent ion pour faire le plan et diriger les constructions du monastère. Le prélat viendra volontiers auprès de saint Michel Garicoïts, souvent plusieurs fois par an, comme il le note dans son *ordo* ; il aime Notre-Dame du Calvaire au pied de laquelle il a reçu le diaconat le 19 mars 1821.

On ne s'étonnera point si Mgr Laurence, avant de se prononcer sur les apparitions de Lourdes, envoie sainte Bernadette auprès de son ami, le fondateur de la Société du Sacré-Cœur, dont il connaît le sentiment et prise le jugement. Saint Michel rivalise d'attentions avec lui. A peine le prélat a-t-il lancé la construction du sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes, qu'il apporte son obole et cherche partout des donateurs. Quand M. Barbé envoie dans ce but une importante somme, Michel Garicoïts se rend à l'évêché de Tarbes pour la remettre. Mgr Laurence en profite pour fêter son saint ami ; il le traite comme un hôte d'honneur, le retient la nuit ; le lendemain, avant qu'il ne s'éloigne, se fait dans la chapelle épiscopale, son servent de messe. Leur correspondance a disparu. De son côté, saint Michel admirait la bonté de ce prélat : « Et Mgr Laurence, disait-il, quelle charité non seulement pour pardonner mais pour accorder des faveurs à des ingrats ! » (Doct. Spir., p. 161.)

<sup>353</sup> Le titre de fondateur était requis par le versement de la somme de 500 francs.

<sup>354</sup> Sœur Saint Thomas-d'Aquin, *Lettre 100*.

<sup>355</sup> Bertrand-Sévère-Laurence, *Lettre 385*.

<sup>356</sup> Les dons en espèce pour l'érection de la chapelle dédiée à Notre-Dame de Lourdes donnaient droit à divers titres : celui de bienfaiteur à celui qui versait 20 francs, celui de fondateur au-dessus de 500 francs.

Saint Michel Garicoïts, dans sa ferveur extraordinaire pour la T. S. Vierge, cherche partout des donateurs pour l'érection de la chapelle de l'Apparition ; il presse aussi ses maîtres et ses missionnaires à en chercher dans les collèges et les écoles. Son appel fut entendu jusqu'en Amérique, où résident les familles Ogando et Pirân ; la famille Pirân avait confié l'éducation de ses enfants à M. Barbé et à ses maîtres, au collège Saint-Joseph.

<sup>357</sup> Pierre Barbé, *Lettre* 86. C'est lui qui est désigné dans *Pensées* par un supérieur du Collège. On a supposé aussi que le destinataire était ou l'assistant, M. Chirou, ou l'économiste de saint Michel Garicoïts, M. Cazaban ; dans ce cas la lettre serait partie d'Igon.

<sup>358</sup> Honoré Taret, *Lettre* 311. Il est porté comme professeur de troisième et de seconde à Oloron à partir de 1863, jusqu'à sa mort en 1864.

<sup>359</sup> *Afin que Dieu l'éclaire et lui donne de savourer la droiture et de jouir toujours de ses consolations.* (On y reconnaît une partie de l'Oraison du Saint-Esprit.)

<sup>360</sup> Variante des *Pensées* : à son endroit.

<sup>361</sup> Vocabulaire particulier, *Lettres* 221, 330, 384, etc.

<sup>362</sup> Angelin Minvielle, *Lettre* 143.

<sup>363</sup> Sœur Salvinie, *Lettre* 204. Elle connaissait saint Michel Garicoïts depuis son entrée au noviciat des Filles de la Croix en 1851 ; elle appréciait à bon droit sa direction, dont elle avait bénéficié souvent à Igon, et vers 1856 à Colombiers. Elle était supérieure de la résidence de Lézat-Saint-Léze dans l'Ariège, quand elle reçut cette lettre. Surprise, elle crut que son auteur s'était trompé d'adresse et la lui renvoya. Par retour de courrier, elle revint avec ces mots : « *Je ne me suis pas trompé ; c'est bien pour vous que je l'ai écrite...* »

Quelques mois plus tard, saint Michel mourrait. L'épreuve annoncée ne tarda point, que sa victime décrit : « *J'éprouvai une grande aridité, je ne voyais plus rien dans mon âme, j'étais découragée. J'éprouvais des tentations de désespoir, de blasphème contre Dieu, croyant que tout ce que je faisais était mal... Il me semblait pendant le sommeil voir le démon sous toute sorte de formes... Pendant ce temps, j'ai été aussi l'objet de soupçons et de rapports injurieux.* » Cette infestation diabolique dura près de sept ans.

<sup>364</sup> *Ma fille*, ce n'est pas ce nom que saint Michel donne habituellement aux religieuses. Celle-ci, à cause des circonstances exceptionnelles, a mérité cette marque d'affection paternelle.

<sup>365</sup> Sœur Salvinie ajoute cette réflexion : « *Sur ce dernier point, je crains bien qu'il ne se soit trompé Mais pour tout le reste, je n'ai pu m'empêcher de voir en lui l'esprit de prophétie, car j'étais si calme et si heureuse dans la vie religieuse que le Père, avec une parfaite connaissance de mon état, ne pouvait naturellement soupçonner ce qu'il m'annonçait...* » (*Summ.*, p. 603.)

<sup>366</sup> Ces deux mots sont ajoutés.

<sup>367</sup> C'est en 1828 que Mgr d'Astros accorde à sainte Elisabeth Bichier des Ages, fondatrice des Filles de la Croix, le concours de saint Michel Garicoïts à l'aumônerie du couvent ion, où déjà il avait exercé son ministère en passant ; voir *Lettre* 18.

Ces règles sur le rôle de l'aumônier de religieuses, dont il convient de souligner la sagesse intelligente, ont mûri dans son esprit pendant les trente-six années qu'il est resté, avec un succès toujours croissant, à l'aumônerie ion. Le point de départ de ses réflexions est sans doute un conseil de Mgr d'Astros. A peine aumônier, il estime devoir signaler à sainte Elisabeth certains abus dans l'administration du couvent. Ils étaient flagrants sous le gouvernement de Sœur Saint-Basile. Avant d'envoyer son rapport, il le soumit à son évêque. Mgr d'Astros de lui dire :

« *N'envoyez pas cette lettre : les religieuses ont grâce d'état pour régler leurs affaires.* »

« *Je compris dès lors, ajoute le saint, que je ne devais pas me mêler d'administration.*

*Ainsi un aumônier dirige les consciences soumises à son autorité avec zèle et liberté, toujours retranché derrière le devoir, mais aussi sans s'immiscer dans les affaires extérieures qui ne le regardent pas, et même sans trop répondre aux invitations qu'on pourrait lui faire...* »

<sup>368</sup> Didace Barbé, *Lettre* 16.

<sup>369</sup> Pour saint Michel Garicoïts, dans le monde s'affrontent le bien et le mal ; les âmes sombrent dans la voie du péché et de la perdition, si le Christ ne les soulève et ne les entraîne avec lui dans la voie de la grâce et du salut. Une option s'impose : ou le *règne de l'homme* à l'école de Satan ou le *règne de Dieu* à l'école de Notre-Seigneur.

<sup>370</sup> On peut traduire : *Comme de vrais adorateurs et de dévots observateurs de ses mystères et enseignements, ne croyant rien de faux sur sa nature humaine, rien d'indigne de sa divinité, ni rien de faux sur notre liberté, rien d'indigne de son plein et souverain domaine et volonté, rejetant bien loin des obscurités des raisonnements humains, prenant soin d'éloigner du regard éclairé par la foi la fumée de la sagesse du monde.*

Dans cette phrase latin, saint Michel insère quelques mots de saint Léon, qui l'ont frappé dans une leçon du bréviaire : *Nativitatis hodiernae, dilectissimi, vers venerator est et puis cultor, qui nec de Incarnatione Domini aliquid falsum, nec de Deitate aliquid sentit indignum ... Cum ergo ad intelligendum sacramental nativitatis Christi, qua de Matre virgine est outrés accidents, abigatur procul caligo rationnant, ut ab illuminante fidei mundanae sapientiae fumus absenta.* (Sermon VII. De Nativitate Domini.)

<sup>371</sup> Renonçant à l'impiété et aux convoitises du monde, tous les membres de la Société vivront selon la sobriété, la justice, la piété. (T. II, 12.)

<sup>372</sup> Dans la 11e règle du *Sommaire* des Constitutions se trouve condensé le programme d'abnégation chrétienne que saint Ignace propose aux membres de la Compagnie de Jésus : voir *Lettre* 293. Saint Michel Garicoïts le reprend à son tour, avec ce complément de perfection qu'ajoutent les règles 12 et 29.

La 12e règle porte :

Pour arriver avec plus de facilité à ce degré de perfection, si important dans la vie spirituelle, chacun doit travailler avec toute l'application dont il est capable, à chercher selon Dieu la plus parfaite abnégation de soi-même et une mortification continue en toutes choses, autant qu'il sera possible.

*(Ut melius ad hunc perfectionis gradum in spirituali vita tam pretiosum perveniatur, majus ac impensius studium cujusque sit quaerere in Domino majorem sui abnegationem, quoad poterit mortificationem.*

<sup>373</sup> La 29e règle porte :

Que tous gardent soigneusement les portes de leur sens, principalement les yeux, les oreilles et la langue, et ne leur donnent aucune liberté tant soit peu dérégulée ; qu'ils se conservent dans la paix et dans la vraie humilité intérieure, et qu'ils fassent paraître par le silence quand il faut le garder ; par la discrétion et l'édification dans les paroles, quand il est besoin de parler : par la modestie du visage, par la gravité de la démarche et de tous les autres mouvements du corps, sans qu'on y puisse remarquer aucun signe d'impatience et d'orgueil, désirant qu'on donne aux autres et leur donnant eux-mêmes la préférence en toutes choses ; les estimant au fond du cœur comme s'ils leur étaient supérieurs ; rendant extérieurement à chacun d'eux l'honneur et le respect que son rang exige, avec la simplicité et la modération qui conviennent à des religieux ; d'où il résultera, que, se voyant les uns les autres, ils croîtront en dévotion et loueront Dieu, Notre-Seigneur, que chacun tâchera de reconnaître dans les autres comme dans ses images.

*(Omnes diligentissime curent portas sensuum suorum (oculorum praecipue, aurium et linguae) ab omni inordinatione custodire, ac se in pace et vera humilitate interna conservare, et eam in silentio, cum id observandum est, cum autem loquendum, in circumspectione et aedificatione verborum, et modestia vultus, ac maturitate incensus motuumque omnium, sine ullo impatientiae aut superbiae signo exhibere : in omnibus rebus procurando atque optando potiores partes aliis deferre, omnes in animo suo tanquam sibi superiores ducendo, et exterius honorem ac reverentiam, quam exigit cujusque status, cum simplicitate et moderatione religiosa exhibendo : atque ita fiet ut se mutuo considerantes in devotione crescant, Deumque Dominum nostrum laudent, quem quisque in alio, ut in illius imagine, agnoscere studeat.)*

Dans ses entretiens spirituels, comem dans la correspondance, saint Michel, par le commentaire de la 11e règle, avec ces compléments, présente l'idéal d'abnégation conçu par saint Ignace. C'est celui du Christ, du Sauveur Crucifié.

Ce programme, sérieusement étudié, virilement pesé devant Dieu, une fois accepté, qui pourrait prétendre reculer devant le sacrifice, en disant : « Je n'ai pas prévu cela !... » - Personne assurément, car tout a été prévu, accepté d'avance, tout, même la mort.

Certes avant de s'enrôler dans la Société du Sacré-Cœur, plus d'un postulant ou novice, aujourd'hui comme hier, a lu ces règles 11, 12 et 29, si durement austères, sans en approfondir les termes. Quelle lacune irréparable ! La spiritualité que représentent ces textes reste un horizon fermé, impénétrable pour eux. Quand vient le moment de souffrir, quand sonne l'heure du sacrifice, ils chancellent, reculent et s'enfuient. Ces déserteurs de la souffrance, comme les appelle saint Michel, sont les *renégats du Christ*.

De tels hommes, malgré leurs qualités, saint Michel comme saint Ignace consentait à les renvoyer. Ils n'avaient point compris que la vie religieuse mène à l'abnégation, comme la voie du Christ conduit au Calvaire. Voir *Lettre 251*.

<sup>374</sup> *Par la sollicitude et les instructions.*

<sup>375</sup> LUC, XVII, 10.

<sup>376</sup> Dans cette phrase, on reconnaît ces mots du Ps LXXXVIII, 15 : *justitia et judicium praeparatio sedis tue* ; du Ps XVI, 1 : *Dominus regnabit, exulte terra*. On peut traduire par : *de la sorte la justice et le droit seront une préparation au règne de Dieu dans les cœurs, et ainsi Dieu régnera et la terre tressaillira d'allégresse.*

<sup>377</sup> Insistez là-dessus, à temps, à contretemps, en toute patience.

<sup>378</sup> Allusion à l'aveu de M. Sardoy, fait dans une lettre à saint Michel Garicoïts : « Le vieil homme, qui m'a accompagné dans ce Nouveau Monde, vit toujours en moi... »

<sup>379</sup> *Philip.*, III, 13 ; voir *Lettre 48*.

<sup>380</sup> Angelin Minvielle, *Lettre 143*.

<sup>381</sup> Arudy, selon l'orthographe actuelle, localité des Basses-Pyrénées, voir *Lettre 229*. Saint Michel s'y rendait souvent ; il était accueilli avec joie à la résidence des Filles de la Croix, et au presbytère. On y constate sa présence les 9 et 10 septembre 1860.

<sup>382</sup> Clément Lapatz, né à Borde-Lembeye, comme son frère aîné, en 1841, élève de l'Ecole N.-D. en 1853, entré dans la société en 1856.

<sup>383</sup> LUC, XXIII, 34.

<sup>384</sup> Le nom a été effacé. *Qu'il est différent de ce qu'il était !* (VIRGILE, *Enéide*.)

<sup>385</sup> Quelques mots ont été effacés.

<sup>386</sup> Sœur Zéphirin-Saint-Blaise, *Lettre 31*.

<sup>387</sup> Sœur Marthe, *Lettre 70*.

<sup>388</sup> Sœur Joseph, née Joséphine Dibildouche, à Urrugne (B.-Pyr.) le 19 mars 1810, entrée chez les Filles de la Croix le 19 octobre 1836, décédée à Ustaritz le 7 septembre 1867.

<sup>389</sup> Aimé-Joseph Mérigot, *Lettre 39*. Il vient de mourir le 11 octobre 1862.

<sup>390</sup> Mise en garde contre l'activité naturelle, l'activisme, dans la sanctification et l'apostolat ; voir *Lettre 226*.

<sup>391</sup> Paraphrase du psaume IV, verset 9 : *in pace in idipsum dormiam et requiescam*.

<sup>392</sup> Variante dans BOURDENNE : *Je vous recommande le plus grand respect pour Mgr L'Evêque...*

<sup>393</sup> Variante ibidem : *Du reste, lisez et approfondissez la lettre de Sa Grandeur...*

<sup>394</sup> Bourdenne supprime : *quant à la pratique*.

<sup>395</sup> Marie Etchandy, en religion Sœur Séraphia, voir *Lettre 169*.

<sup>396</sup> Une des plus heureuses maximes par lesquelles, en directeur expérimenté, saint Michel Garicoïts enseigne la conformité à la volonté de Dieu.

<sup>397</sup> Il s'agit de la *Méthode pour connaître et suivre la volonté de Dieu*, *Lettre 164*.

<sup>398</sup> Voir *Lettre 316*.

<sup>399</sup> Il est mentionné *Lettre 125*.

<sup>400</sup> Voir *Lettre 125*.

<sup>401</sup> Didace Barbé, *Lettre 16*.

<sup>402</sup> Ce M. X... qui pourrait être M. Carmel Souverbielle, *Lettre 94*.

<sup>403</sup> Voir *Lettre 316*.

<sup>404</sup> Constance Mézard, née à Bayonne le 7 décembre 1836, rentra chez les Filles de la Croix le 24 janvier 1866 ; décédée à Ustaritz le 16 octobre 1893.

<sup>405</sup> Isidore-Raymond Pouré, né à Arudy le 15 mai 1818, élève de l'École N.-D. de Bétharram et du petit séminaire de Saint-Pé, ordonné le 21 mai 1842, directeur et professeur de philosophie en 1842, de dogme en 1856, au grand séminaire de Bayonne, curé-doyen de Laruns le 13 juillet 1863, chanoine honoraire en 1877, chanoine titulaire et vicaire général honoraire le 6 avril 1880, supérieur du grand séminaire du 18 octobre 1881 à 1889, décédé le 25 juillet 1902.

Chaque année, et souvent plusieurs fois, saint Michel Garicoïts accompagnait à Bayonne les ordinands de la *Société du Sacré-Cœur*. Il descendait au grand séminaire. C'est là que M. Pouré noua avec lui des relations de plus en plus cordiales. Ils aimaient s'entretenir ensemble. M. Pouré venait volontiers à Bétharram, et c'est avec lui que saint Michel fera l'un de ses trois pèlerinages à la Grotte de N.-D. de Lourdes. (Voir *Lettre* 354.)

En 1863, alors qu'il était professeur au séminaire depuis 21 ans, M. Pouré fut pressenti par Mgr Lacroix pour le poste de curé-doyen de Laruns. Surpris et embarrassé, il savait d'où viendrait la lumière. « Je n'eus l'idée de consulter personne autre que M. Garicoïts. Je reçus sa réponse — cette lettre — comme un oracle du ciel... »

Le chanoine Pouré nous a laissé cet admirable portrait de saint Michel :

« Il me semble voir son visage vénérable : un front, non seulement serein, mais lumineux dans son aimable austérité ; sous de rudes et épais sourcils, deux yeux allumés dans la lumière la plus douce et la plus sympathique ; des lèvres ornées d'un sourire si bon et si affectueux qu'il séduisait tous ceux qui avaient le bonheur de l'entretenir. Avec cela une parole sans apprêt, sans éclat, sans relief, qui semblait partir sans avoir conscience d'elle-même, sans savoir ni d'où elle venait ni où elle allait, mais pleine des énergies créatrices du Verbe, produisant tout avec rien : les volontés, les œuvres et les institutions. »

<sup>406</sup> *Et c'est en paix que je me coucherai et que je dormirai. (Ps IV, 9.)*

<sup>407</sup> Antoine Carrerot, né à Ger (B.-Pyr.) le 21 août 1806, élève du grand séminaire de Bétharram de 1825 à 1830, ordonné le 5 juin 1830, vicaire de Salles-de-Béarn le 16 juillet 1830, desservant de Limendous le 21 juillet 1831, de Bosdarros le 31 décembre 1835, entré dans la Société en 1840 et l'un des huit premiers profès du 10 septembre 1841 ; il est à cette époque « chargé du soin de ses confrères » en même temps que missionnaire ; il occupe ensuite divers emplois et charges ; il est à Orthez de 1850 à 1852, à Pau, de 1852 à 1860, à Orthez encore de 1860 à 1862, économiste d'Oloron de 1862 à 1864, supérieur et curé de Notre-Dame de Sarrance de 1869 à 1886 : il se retire alors à Bétharram où il meurt le 30 octobre 1891.

M. Carrerot est l'élève de saint Michel Garicoïts au grand séminaire de Bétharram, et l'un de ses pénitents les plus fervents qu'il pousse à la communion fréquente et y entraîne les autres. Il en fera bientôt son confident pour ses projets de fondation, et quand il revient de sa première retraite de Toulouse, où le P. Le Blanc lui a confirmé sa mission de fondateur, et qu'il est résolu à la remplir, c'est à M. Carrerot qu'il l'annonce d'abord, faisant un crochet jusqu'au presbytère de Limendous, où il est desservant. Dès 1833, après une retraite à Bétharram, qui l'oriente vers la vie religieuse, saint Michel le tient, avec M. Chirou, pour la première recrue de la Société ; voir *Lettre* 10.

Pourtant le 14 janvier 1834, au moment où l'œuvre commence, il est encore dans sa cure ; en mars 1835, il demande à l'évêché de Bayonne l'autorisation d'entrer à Bétharram. L'évêque refuse, le nomme curé de Bosdarros. Il renouvelle son refus le 18 avril 1837.

« Je n'ai pas oublié ce que vous m'avez dit dans le temps sur le désir de vous réunir à nos missionnaires de Bétharram. Ces MM. m'en entretiennent, lorsque je me trouvais dans leur maison l'automne dernier. Il fut aussi question de la difficulté que présentait

la position de vos parents et du besoin qu'ils auraient pendant leur vie d'une somme annuelle pour leur subsistance. Cette considération, qui est de votre part, l'accomplissement d'un devoir, me paraît la manifestation d'un ordre de la Providence, qui

exige ce qu'elle exige de vous.

En conséquence, Monsieur le Curé, je pense que vous ne devez pas renoncer au poste important que vous occupez. Si nous avons besoin de soutenir l'œuvre importante des missions, nous avons un égal besoin de laisser à la tête des grandes paroisses

des prêtres animés de l'esprit de leur saint état, et qui puissent par leur exemple tracer aux jeunes ecclésiastiques la marche qu'ils doivent suivre dans l'accomplissement de leur devoir... »

M. Carrerot, comme le souligne Mgr d'Arbou dans cette lettre, est un ministre de Dieu, digne, lé, ardent, de ce type nouveau que saint Michel a créé au séminaire de Bétharram. Plein de sollicitude pour les âmes qui lui sont confiées, il a davantage encore le souci de son âme. Il accepte donc de rester dans son presbytère comme le veut l'obéissance à l'évêque. Mais il ne cache point au chef du diocèse son intention de vivre selon l'idéal, que lui a inspiré son directeur au séminaire. Après sept ans d'attente, ses désirs sont exaucés.

À Bétharram, sans aucune recherche, par son savoir-vivre, sa bonhomie, il a conquis tout le monde. Saint Michel Garicoïts n'a point de disciple plus docile, plus dévoué. Il l'envoie dans les diverses résidences selon les besoins du moment. Partout il est l'homme de l'union, de la concorde, et du travail. On est heureux de l'avoir, quand il s'en va, on le regrette. A Pau, il a été chargé vers 1855, de l'aumônerie des Dames Ursulines, lorsque sa santé, en 1861, exige quelques ménagements, elles le réclament à leur service. Il n'est resté qu'une année avec les paroissiens de Saint-Vincent de Salles, et comme vicaire seulement. Mais il y a laissé de tels souvenirs que, 18 ans plus tard, ils le demandent comme curé-doyen, pour succéder en 1849 à M. Dulom-Sorbé.

L'évêque de Bayonne accueille avec bienveillance leur pétition. Saint Michel, redoutant les conséquences que ce choix aurait dans la société, ose en prévenir Sa Grandeur :

« Monseigneur, si vous nommez M. Carrerot, c'en est fait de la communauté de Bétharram... »

Mgr Lacroix passa outre : il nomma M. Carrerot curé-doyen de Salles. L'incident mettait le fondateur dans une situation délicate. Un des membres de sa famille était investi d'une dignité ecclésiastique. Or tous y avaient renoncé par vœu, selon leurs

constitutions :

*Promittant etiam Deo ac Domino nostro ad nullam etiam extra Societatem praelationem vel dignitatem obtinendam se quidquam acturos, nec ad sui electionem ad hujusmodi munus, quoad ejus fieri poterit, consensus praestituros...*

*Promittant etiam Deo, quod, si quando dicto modo compulsus, praelationem aliquam extra Societatem admittet, audiet postea quovis tempore Praepositum Generalis consilium...* (Constit. Soc. Jesu, Xa pars, art. 6.)

Avec la déférence due à Sa Grandeur, saint Michel traita de cette affaire en sa conférence hebdomadaire. Il rappela à tous les profès leurs engagements, selon la teneur de leur 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> vœu supplémentaires :

*Ne jamais rien faire pour obtenir places, dignités, dans la Société, et les refuser ailleurs sous peine de péché.*

*D'écouter les conseils du Supérieur, si on était forcé d'accepter une dignité hors de la Société...* (Ecrits du Père Garicoïts, cahier 988.)

Il précisa même ces obligations, pour le cas présent. L'évêque a le droit de désigner un prêtre de son diocèse pour une charge. Si elle n'est point imposée sous peine de péché, le religieux de Bétharram a le devoir de refuser. M. Carrerot s'empressa de suivre ces directives.

<sup>408</sup> Pierre Vignau, *Lettre* 106.

<sup>409</sup> Frère Wenceslas était encore en période de formation.

<sup>410</sup> Frère Martin, semble-t-il, s'éloigna de la communauté. Variante : *le Frère Maximin. (Summ., p. 533.)*

<sup>411</sup> *Dieu nous soit en aide* traduit le *Deus in adiutorium meum*, que saint Michel aime redire dans les circonstances difficiles.